

Sécurité globale

N° 5, nouvelle série [N° 31 de la série originale]

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

CONCEPTION ET RÉALISATION

NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BAUER, Professeur de criminologie au CNAM
Hervé BOULLANGER, Magistrat à la Cour des Comptes
Eric DANON, Directeur général du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique
Julien DUFOUR, Commissaire de Police, criminologue
François FARCY, Directeur judiciaire, Police fédérale belge
Charles-Louis FAVILLIER, Criminologue, analyste en intelligence économique et stratégique dans l'industrie.
Rémy FEVRIER, Maître de conférences au CNAM - Lieut.-colonel (réserve) de la Gendarmerie nationale
Michel GANDILHON, Observatoire français des drogues et toxicomanies
Jean-François GAYRAUD, Commissaire divisionnaire de la Police nationale
Sylvain GOUGUENHEIM, Professeur des Universités, historien
Abdelfettah KABBSI, Capitaine de Police, Renseignement territorial
Arnaud KALIKA, Expert et analyste du monde russe et ex-soviétique, Asie centrale, etc.
Philippe LAVAUT, Ministère de la Défense
Dominique LEBLEUX, Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue
Doron LEVY, Criminologue, consultant, expert
Stéphane QUÉRÉ, Ecrivain, expert, dirige le *Bulletin hebdomadaire d'informations criminelles*
Mickaël ROUDAUT, Administrateur à la direction générale pour les affaires intérieures de la Commission européenne
Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur des Universités, CNAM
Lauriane SICK, Consultante, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme auprès de grandes institutions financières, master en criminologie
François TRICHET, Capitaine, Gendarmerie nationale, expert ès-sectes
Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Nice
Camille VERLEUW, Expert de l'islam radical, notamment chi'ite
Gen. Marc WATIN-AUGOUARD, Directeur du Centre de recherches de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale

Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Site : www.eska.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : agpaedit@wanadoo.fr en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondraient pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

*Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur
et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.*

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

Sécurité Globale | N°5, nouvelle série | N°31, série originale

Revue trimestrielle | © Editions ESKA

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2581-6 • CPPAP : 0916 K 90246

Imprimé en France

Sommaire

N°5, Nouvelle série 2016

Introduction

XAVIER RAUFER – *Jan Bloch : authentique devancier et modèle à suivre* 5

Dossier | Stupéfiants

ILIJAS SARSEMBAEV – *La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité publique de la R.P. de Chine dans la lutte contre la criminalité organisée en Extrême-Orient russe* 9

MICHEL GANDILHON – *Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance* 29

ALAIN DELPIROU – *La cocaïne au début du XXI^e siècle* 37

Le champ géopolitique

TEWFIK HAMEL – *La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ? Une vision algérienne* 47

ARNAUD KALIKA – *La perception russe de sa propre sécurité : mythes et réalités* 81

XAVIER RAUFER – <i>Décès précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"</i>	87
--	----

Le champ criminologique

THOMAS LEGRAIN – <i>L'utilisation des réseaux sociaux par les bandes criminelles</i>	99
ALAIN BAUER – <i>Le djihad "uberisé"</i>	113
XAVIER RAUFER – <i>Misère et crime : le révélateur de l'Amérique latine - Un tombeau pour la "culture de l'excuse"</i>	119

Lectures

MICHEL GANDILHON – <i>L'idéologie française où les apories de Saint Lahire</i>	137
--	-----

Antidiotiques

PHILIP DECKARD – <i>Cahuzac, Jérôme : voyou ou héros ?</i>	143
--	-----

Crime-Révélateur

CHARLES-LOUIS FAVILLIER – <i>Les bandes criminelles, l'État à la peine ?</i>	147
--	-----

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement, page 154

Introduction

Jan Bloch : authentique devancier et modèle à suivre

Xavier RAUFER

De toute éternité, les sociétés humaines haïssent la réalité. Les faits concrets leurs répugnent. Démontrez-vous irréfutablement les conséquences dramatiques, ou grotesques, d'une entreprise humaine à ceux-là même qui la conduisent ? Dans le meilleur des cas, ils vous ignorent. Dans le pire, ils vous lynchent.

Qui aujourd'hui se souvient de Jan Bloch ? Qui a jamais entendu son nom ? Pourtant, au strict sens du terme, Jan Bloch fut un prophète, que nul n'écoula. A la fin du XIX^e siècle, Bloch était « le roi des chemins de fer » d'une Pologne alors incluse dans l'empire tsariste. il était aussi banquier, économiste et mécène. Juif (de Radom) converti dès l'enfance au catholicisme, conseiller écouté du jeune tsar Nicolas II et de la tsarine Alexandra

Teodorovna, Bloch fut à l'origine de la toute première conférence internationale pour la paix, à La Haye (Pays-Bas) en mai 1899.

Bloch est surtout l'auteur de « La guerre de l'avenir » prodigieux ouvrage (en six tomes) qui, dès 1898, décrit la guerre atroce qui éclatera seize ans plus tard Cette guerre, Bloch l'appelle déjà « un rendez-vous avec la mort »¹. Voici ce qu'il en dit :

- Quand cette guerre débutera-t-elle ? « Après la récolte des céréales » (ce sera le 2 août).
- Sera-t-elle brève ? « gardez à l'esprit que la guerre future sera longue » (tous les états-majors la prévoyaient courte).

Xavier RAUFER

– Comment se déroulera-t-elle ? « La décision proviendra – si tant est qu’aucune décision soit possible – d’hommes couchés dans des tranchées improvisées, qu’ils auront dû creuser pour se protéger du feu d’un ennemi lointain et invisible... La pelle sera aussi indispensable au soldat que le fusil ».

Figure aussi dans ce texte – 18 ans avant qu’elle ne débute – une frappante description de la bataille de Verdun, s’achevant par cette phrase : « Et qui sera victorieux ? Personne ».

6 Les conséquences de la guerre future – pré-dites par Jan Bloch au tsar Nicolas II ? Elle « atomiserait la société civile et conduirait au déclenchement de la révo-

lution... Tout gouvernement s’acharnant à gaspiller les ressources de son peuple pour préparer une guerre suicidaire ne fera que préparer le triomphe d’une révolution socialiste ».

Tout était dit.

Le livre de Jan Bloch eut à l’époque un certain écho : on l’écoula poliment, on l’oublia bien vite – et le train continua de filer vers l’abîme.

A voir ce sur quoi nos actuels dirigeants s’obnubilent ; ce qu’ils ignorent consciencieusement, on ne peut que constater ceci : un siècle s’est écoulé depuis les avertissements angoissés de Jan Bloch – et rien n’a changé.

Note

1. Foundation for War Studies - *The future of War* - Gwyn Prins et Hylke Tromp, Kluwer Law International - 2000. Toutes les citations ci-après proviennent d’une longue interview recueillie par le journaliste britannique William T. Stead « Conversations with Jan Bloch » (1899) figurant dans ce volume.



Dossier | Stupéfiants





1 – La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité publique de la R.P. de Chine dans la lutte contre la criminalité organisée en Extrême-Orient russe (Aspects transfrontaliers)

Iliyas SARSEMBAEV¹

*Docteur en Science Politique
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris*

Introduction

Ce premier article ouvre une série de publications consacrées aux études sur la situation criminelle en partie asiatique de la Fédération de Russie. Le premier article va expliquer aux lecteurs européens la situation criminelle et la progression histo-

rique entre 1990 et 2011 dans une des plus vastes régions asiatique russe – la région de Primorie². Ici on expose une nouvelle thèse encore inexplorée selon laquelle le milieu criminel russe devient partie intégrante des gangs traditionnels chinois du nord de la Chine et on met les accents sur la production des drogues de synthèse – amphetamine et métamphetamine.

Iliyaz SARSEMBAEV

Le second article qui sera publié sera consacré aux réponses internationales des forces militaro-policières conjointes de l'OTSC et SCO sur le plan de la lutte antidrogue en Extrême-Orient russe – notamment l'opération internationale contre les drogues "*Kanal-Vostok*" en région de Primorie – et la "fermeture" des canaux de transit des drogues de synthèse de l'Extrême-Orient en Russie Centrale.

Enfin le troisième article expliquera les dégâts économiques créés par la contrebande dans les régions frontalières sino-russes. Nous allons donc montrer les aspects du blanchiment de l'argent en Extrême-Orient russe et l'existence d'un système bancaire clandestin de la diaspora chinoise sur le territoire russe.

10

I. L'affaiblissement de l'influence de Moscou sur les régions frontalières dans les années 1990

On commencera par une observation générale de la situation criminogène en Extrême-Orient russe après la chute de l'URSS.

A. Exposé sommaire de la situation criminogène en Extrême-Orient russe après la chute de l'URSS

Après la chute de l'Union Soviétique, on a pu constater que le régime de la sécurité tout au long de la ligne frontalière entre l'URSS et la République populaire de

Chine s'est progressivement dégradé. Dès la fin des années 1980, les deux gouvernements avaient décidé d'apaiser les tensions entre les deux pays. Un de ces pas de la "pacification" consistait à simplement réduire le nombre de troupes de combat de première ligne et les arsenaux militaires.

En même temps, pendant la période 1989-1991 le régime du contrôle du passage sur la frontière sino-soviétique s'était transformé radicalement vers une libéralisation permettant aux citoyens des deux pays de pratiquer un commerce de "navette". Beaucoup de gens pouvaient traverser la rivière Amour plusieurs fois par jour en portant leurs marchandises en Russie. Le rideau de fer dans l'Extrême-Orient a disparu ainsi que celui construit sur les frontières occidentales de l'URSS³.

La liberté économique en Russie a alors provoqué l'apparition de nouveaux types de délinquances : racket, blanchiment d'argent, trafics de drogues.

En même temps le processus d'affaiblissement élevé du contrôle interne dans les régions frontalières de la Fédération de Russie signifie notamment la liquidation du système du contre-espionnage territorial du KGB⁴ qui existait à l'égard des citoyens chinois et des citoyens de l'URSS d'origine chinoise.

L'arrivée au pouvoir de Boris Eltsine a provoqué une "révolution criminelle" en

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

Russie. Celle-ci a durement affecté l'Extrême-Orient russe.

Dans les années 1990, l'Extrême-Orient russe est devenu un territoire isolé du centre fédéral, où les autorités de l'État russe (comme la police et les structures du contre-renseignement) luttaienent contre les grandes bandes⁵ du crime organisé.

Durant cette période de l'histoire moderne de la Russie, on ne peut que constater l'échec retentissant des services policiers.

Dans certaines régions de l'Extrême-Orient russe, les structures criminelles organisées avaient réellement fusionné avec les officiers de police et dans certains cas avec les officiers du contre-espionnage du FSB⁶ sur place.

En fait, les représentants des criminels ont pénétré les pouvoirs publics, les municipalités. Ils ont acquis des positions dans les parlements locaux, et même infiltré les structures de la police⁷.

B. "Le concept de base" de la hiérarchie de la pègre russe

Pour mieux comprendre la complexité du problème de la lutte contre le crime organisé que mènent les services spéciaux russes, il faut donc faire brièvement l'analyse historique de l'apparition de la pègre moderne en Russie.

Une hiérarchie du monde criminel russe a commencé à se former dans les années 1920-1930 quand de grandes masses de la population (essentiellement les paysans qui refusaient de rejoindre les kolkhozes et sovkhozes) ont été envoyées en prisons et camps du Goulag comme "éléments contre-révolutionnaires".

On peut dire que l'apparition des leaders criminels dans les années 1930 - *vory*⁸ ou bien *vory v zakone*⁹ était une forme d'opposition non politique et de désobéissance à l'autorité au niveau de l'administration des camps.

Une version "officielle" indique que le titre de *vor* a été créé¹⁰ spécialement par les organes du OGPU-NKVD pour mieux contrôler le milieu des prisonniers.

Par la suite, les *vory* en sortant de prison continuent à contrôler le milieu criminel en liberté, en créant les formes des groupes du crime organisé.

À l'époque soviétique, les organes de la sécurité intérieure et du KGB pouvaient contrôler le nombre de *vory* et coopérer non officiellement avec eux.

En revanche, après la chute de l'URSS la croissance du milieu criminel est devenue complètement incontrôlable. En 1999 le nombre des *vory* sur l'espace postsoviétique a cru jusqu'à 600. 85 % de ceux-ci n'étaient pas Russes ethniques.

Iliyas SARSEMBAEV

Aujourd'hui en Russie les *vor* se divisent en groupes "noirs" et "slaves". Les *vor* slaves sont très minoritaires.

Physiquement les *vor* ne peuvent pas contrôler et savoir tout ce qui passe dans les régions, donc c'est pourquoi a été créé le système de communication entre les différents groupes criminels : le *vor* nommé les *Polozhenets* (ce qui a été "posé" sur place, ou ce qui garde la place pour *vor*) qui se trouve dans la position d'un représentant du *vor* dans les régions et qui est responsable de "taxer" la vie économique dans la région¹¹.

12

À son tour, les *polozhenets*¹² nomment les *smotriachtchii*¹³ qui surveillent la situation dans certains quartiers de la ville, dans les camps, dans les détachements de prison – dans les cellules.

Les *smotriachtchii* nomment les gens à la tête des groupes de bandits (OPG)¹⁴. Le nombre des membres des OPG dans une des régions russes de l'Extrême-Orient varie de 50 membres actifs à 700 "combattants".

Au début des années 2000, après l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir les Services Fédéraux, notamment FSB et MVD¹⁵ avaient reçu l'ordre de "nettoyer" les régions et rétablir le fonctionnement de la loi fédérale.

En 2003 les groupes de bandits les plus agressifs ont été éliminés.

Selon les observations des experts russes, l'activité de la criminalité locale a commencé à cette époque à menacer la sécurité nationale de l'État russe et l'intégrité territoriale du pays¹⁶.

C. L'influence du monde criminel russe sur la vie économique et politique en Extrême-Orient russe. La faiblesse du pouvoir fédéral

À la fin des années 1990, le centre fédéral de Moscou avait perdu le contrôle de la situation en Extrême-Orient russe.

Les seuls symboles et garanties de la présence du pouvoir fédéral en Extrême-Orient russe étaient la présence des régiments de l'Armée Fédérale, de navires, et des détachements spéciaux du Service Fédéral des Gardes Frontières (FPS)¹⁷ et un faible nombre de divisions territoriales du contre-espionnage et sécurité militaire du FSB¹⁸.

En général les structures criminelles de l'Extrême-Orient russe s'occupaient de l'importation en Russie de contrebande de produits pas chers de République populaire de Chine. Vers la République populaire de Chine, "en échange", la criminalité avait organisé l'exportation des ressources naturelles russes, en commençant par les ressources forestières, qui passaient la douane russe avec la taxe minimale appliquée aux "déchets de fabrication". Parfois, les criminels ne pouvaient pas organiser la falsification de la documentation douanière rapidement et dans

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

ce cas-là, les gros camions chargés de troncs de bois rond traversaient la frontière par les “trous noirs” sur la frontière. Ces passages, “trous noirs”, étaient la conséquence de l’assassinat de membres de l’équipe des gardes-frontières pour permettre aux camions de passer sur le territoire de la République populaire de Chine.

Une autre source de profit du crime organisé était la prise de contrôle de la flotte de pêche dans le Pacifique¹⁹. Dans la période 1991-1993, la plupart des entreprises de l’État (les flottilles de pêche) sont passées sous le contrôle (par la privatisation) du crime organisé en passant aux mains du “business privé”.

En conséquence, l’industrie de transformation de poisson russe a commencé à souffrir du manque de produits de la mer. Toutes les flottilles se sont précipitées vers les ports du Japon, de Chine et de la Corée du Sud où le prix d’achat des poissons et des crabes du Pacifique étaient plusieurs fois supérieurs à ceux pratiqués en Russie.

Jusqu’à maintenant, le gouvernement russe n’a pas pu résoudre le problème d’approvisionnement de l’industrie de transformation du poisson. Les flottilles qui se composent de bateaux et d’équipages russes continuent de naviguer sous pavillons internationaux en évitant soigneusement les escales dans les ports russes.

Les initiatives des officiers opérationnels, les nombreux rapports destinés au “centre”, et même l’ouverture de procédures pénales contre les leaders des gangs armés effectuées par les structures du service de contre-ingérence fédéral (FSK-FSB) n’avaient pas eu de succès.

Durant cette période les tentatives du FSB pour organiser la défense des intérêts de l’État contre la criminalité organisée qui contrôlait la vie sociale en Extrême-Orient russe se sont toujours heurtées à la résistance organisée par les hauts fonctionnaires des gouvernements locaux qui étaient devenus les “valets” des leaders criminels.

Par conséquent, pendant une longue période les policiers russes corrompus ont été la garantie de l’existence calme et de très bonne couverture pour le milieu criminel en Extrême-Orient russes, ce qui compromettait la sécurité économique de la Fédération de Russie.

Moscou commençait à réagir juste quand les gouvernements locaux (poussés par les gangs) osaient couper l’électricité et l’assainissement des bases de l’armée fédérale et du centre de maintenance de la Flotte Pacifique.

À la fin des années 1990, la criminalité organisée avait²⁰ commis plusieurs tentatives en utilisant les mécanismes légaux pour prendre le contrôle des moyens de la logistique économique et

Iliyas SARSEMBAEV

sociale des garnisons en Extrême-Orient russe.

Face à l'absence de réaction du gouvernement à Moscou, les militaires russes prirent l'initiative de défendre leurs garnisons par eux-mêmes²¹.

L'armée fédérale a ainsi envoyé un message clair et net indiquant qu'elle ne tolérerait pas la présence du milieu criminel à côté des bases du Ministère de la Défense russe.

14

II. Les relations entre les réseaux criminels chinois et la criminalité russe en Extrême-Orient russe

A. L'arrivée des premières bandes chinoises en Extrême-Orient russe dans les années 1990

Dans les années 1990, la présence du milieu criminel chinois en Extrême-Orient russe n'était pas omniprésente. Les petits groupes de criminels chinois²² "travaillaient" toujours à côté des grands marchés qui existaient dans chaque ville en Extrême-Orient russe où les commerçants chinois apportaient leurs marchandises. Ils ne faisaient jamais de tentative d'étendre leur influence sur le secteur économique que contrôlait leurs collègues russes.

Ces petits groupes des gangsters chinois ne s'occupaient que de la collecte de la

"taxe" imposée de force à leurs compatriotes au profit de leurs patrons qui restaient de l'autre côté de la frontière russo-chinoise. De l'autre côté, le réseau criminel chinois contrôle le système bancaire clandestin²³ qui permettait à ses clients de transférer l'argent de la Fédération de Russie en République populaire de Chine, contre un pourcentage de rémunération très bas²⁴.

Ce système permettait et aux Chinois et aux Russes de réaliser les transactions financières en évitant les organes financiers et fiscaux des deux pays. Actuellement ce système perdure et continue, couvrant tout l'Extrême-Orient russe.

En effet, jusqu'au milieu de la première décennie du nouveau siècle, le milieu chinois n'était jamais apparu dans les rapports de policiers russes concernant les opérations contre les trafiquants de drogues en Extrême-Orient russe²⁵.

En outre, selon l'avis des vétérans de contre-ingérence du FSB, à cette époque les citoyens russes ne participaient pas non plus dans les schémas organisés par les criminels chinois sur le territoire de la République populaire de Chine.

On peut dire que les intérêts professionnels de ces deux "mondes" ne s'entrecroisent pas et que donc les deux côtés préféreraient respecter la neutralité sur la ligne frontalière sino-russe.

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

Les objectifs principaux des intérêts de la criminalité chinoise sur le sol russe sont: le racket des Chinois ; l'organisation de maisons de prostitution clandestines avec des femmes chinoises (toutefois certains groupes criminels du sud de la Chine avaient "exporté" de la Fédération de Russie des femmes russes pour leurs clients dans la province du Guangdong) ; l'organisation du transit à travers la Russie en Europe des immigrés chinois - "canards sauvages" ; l'organisation de casinos illégaux ; le transfert et blanchiment de l'argent.

B. Les difficultés d'estimation d'émergence de la criminalité chinoise en Extrême-Orient par les forces de la sécurité fédérale

À partir de 2008, les divisions opérationnelles du FSK et MVD russe ont commencé à obtenir l'information sur l'activité commune des criminels russes et chinois pour la production de drogues synthétiques sur le territoire de la République populaire de Chine et l'organisation de leur transport sur le territoire de la Russie.

Au premier abord les experts policiers avaient jugé cette information très peu véridique. Nombre d'entre eux continuent de défendre la thèse selon laquelle les "clans traditionnels" chinois n'accepteraient jamais les éléments étrangers dans leurs structures.

On pouvait donc accepter la possibilité que les Chinois emploient des "mules"

russes pour l'importation de contrebande ou le trafic de certaines sommes d'argent "liquide" à travers la frontière. L'idée que les criminels chinois et russes soient capables d'organiser ensemble la production et la distribution de drogues était inacceptable.

Jusqu'à présent personne dans le milieu des experts - sinologues russes et leurs collègues chinois ne défendait la thèse selon laquelle les criminelles de deux pays se trouvent sur les deux côtés hostiles du front de la guerre criminelle.

Toutefois il s'avère selon les premières observations opérationnelles que la coopération entre les Russes et les Chinois est bien structurée avec la répartition de la responsabilité pour tel ou tel secteur de la production illégale²⁶, - Les Russes sont responsables pour la fabrication et le transport sur le territoire de la Fédération de Russie tandis que les Chinois garantissent l'infrastructure des laboratoires - la location d'espaces sous couvert de sociétés commerciales, l'achat d'équipements, et l'approvisionnement en produits de base.

C. Les polices russe et chinoise face au défi commun. Compréhension et approche différente du même problème

Il est encore tôt pour parler de la fusion définitive des milieux criminels russes et chinois, mais il est important de reconnaî-

Iliyas SARSEMBAEV

tre le fait que nous sommes devant une situation extraordinaire quand les criminels russes s'engagent dans la production de drogues sur le territoire de la République populaire de Chine continentale sous la "couverture" des bandes traditionnelles chinoises.

Ce fait suscite des inquiétudes profondes chez les experts policiers et les sinologues russes.

Les clans criminels chinois sont des corporations strictement fermées sur elles-mêmes et leurs leaders préfèrent ne pas coopérer avec les sociétés qui ne sont pas d'origine chinoise.

16

En supposant que la perspective de coopération des deux milieux criminels russe et chinois perdure dans le secteur de la production et de la distribution des drogues, les structures policières internationales se retrouveront devant un nouveau défi – une lutte extrêmement difficile contre l'organisme criminel chimérique qui existe dans les limites frontalières de deux États – la Fédération de Russie et la République populaire de Chine.

Actuellement, on constate que les officiels Chinois acceptent le point de vue des policiers russes et partagent leurs préoccupations sur l'organisation et la coopération par les milieux criminels des deux pays en Extrême-Orient pour la production des drogues synthétiques.

III. Aspects légaux de la coopération opérationnelle entre les autorités russes et chinoises dans les régions transfrontalières

A. L'activité opérationnelle et la nécessité de faire les manœuvres entre les règles administratives en Russie et en Chine. Base juridique

Il est nécessaire d'expliquer que la réalisation de l'activité opérationnelle sur le territoire de la République populaire de Chine est un réel problème.

Formellement les services spéciaux fédéraux russes n'ont pas le droit de mener des opérations (ORM²⁷) en République populaire de Chine²⁸. Cependant il est parfois inévitable de contacter la "source" qui se trouve constamment en République populaire Chine et dont la présence le territoire russe est excessivement rare²⁹.

Il convient de souligner quelques points clés des mesures administratives définissant les relations bilatérales entre les structures policières russes et chinoises.

Il faut indiquer que les organes opérationnels du FSKN³⁰ (MVD, FSB et autres) et le Ministère de la Sécurité publique de la République populaire de Chine coopèrent étroitement dans le cadre des accords, protocoles intergouvernementaux³¹ et interministériels qui concernent uniquement la problématique de la lutte contre la criminalité.

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

La base juridique de la coopération se compose de deux documents principaux :

1. L'accord sur la coopération entre Service Fédéral de lutte antidrogue (FSKN) de la Russie et le Ministère de la Sécurité publique (MSP) de la République populaire de Chine qui a été conclu en 2004³² ;
2. Le protocole sur la coopération frontalière des détachements territoriaux du FSKN russe et MSP chinois de 2005³³.

B. La finesse de la communication entre les officiers russes et chinois

Selon le « protocole de 2005 », les détachements territoriaux du FSKN russe en Extrême-Orient ont le droit de communiquer avec leurs collègues chinois directement sur les territoires russe et chinois sans autorisation de la part de l'appareil central à Moscou. Les détachements territoriaux de FSKN entrent en communication avec le MSP chinois en cas de crime³⁴ commis dans les zones frontalières, ou bien si la source de l'information opérationnelle se trouve en province frontalière chinoise.

Dans cette situation les détachements en Extrême-Orient sont libres d'agir de façon autonome par rapport au commandement à Moscou.

Par contre la situation est un peu différente si l'information concerne les crimes

commis dans d'autres provinces de Chine (province centrale, par exemple) ou dans la région d'Extrême-Orient russe³⁵, mais qui n'a pas de frontière avec la République populaire de Chine³⁶.

Dans ce cas-là les organes policiers de deux pays sont obligés d'agir via leurs représentants officiels à Moscou et à Pékin, par échange de télégrammes codés et par les rencontres des officiers de liaison des appareils centraux du FSKN et MSP.

En cas de travail commun sur les questions particulièrement complexes et difficiles³⁷ les départements et divisions régionaux agissent via les représentants à Moscou et à Pékin.

Premièrement, L'échange des informations opérationnelles se passe par la décision prise en avant sur le territoire russe ou chinois. La rencontre des officiers de liaison pourra avoir lieu pendant les prochaines douze heures à partir du moment de demande de contact. Dans les cas particuliers et d'urgence, le contact a lieu immédiatement sur le passage frontalier dans un endroit isolé.

Deuxièmement, les officiers des services fédéraux qui exercent leurs activités dans les départements en régions frontalières bordant le territoire chinois ont la possibilité de voyager en République populaire de Chine en profitant du régime d'absence de visa avec ce pays. Toute la population

Iliyas SARSEMBAEV

de l'Extrême-Orient russe bénéficie du régime de visa simplifié en République populaire de Chine ;

Troisièmement, à titre de “voyage touristique court” les policiers russes peuvent entrer sur le territoire de la République populaire de Chine et mener l'activité opérationnelle officieuse. Il n'y a pas d'interdiction directe pour les officiers russes de se renseigner sur tel ou tel citoyen russe qui se trouve sur le territoire chinois.

On ne déclare pas devant les autorités chinoises que ce type de recherche a le but de trouver une information opérationnelle sur une personne impliquée dans une affaire pénale.

D'habitude, le côté chinois est au courant de la présence sur son territoire d'un opérationnel russe et n'a jamais jusqu'à présent empêché ses collègues policiers russes de “faire les achats dans les magasins et marchés chinois”.

Une procédure similaire existe en Russie par rapport aux opérationnels chinois qui viennent dans la région frontalière pour “rendre des visites personnelles”.

Les deux côtés – russe et chinois préfèrent “fermer les yeux sur les “infractions mineures” du protocole sur la coopération opérationnelle entre les services de deux pays.

IV. Activités opérationnelles des services des deux pays dans la lutte antidrogue

A. Primorie – la région la plus touchée par le trafic des drogues en Extrême-Orient. Le partage et la compréhension des services chinois des préoccupations du FSKN sur le trafic des drogues en Extrême-Orient

À partir de 2008, la région la plus touchée par la criminalité internationale est le Primorsky Kraï.

Le statut frontalier de la région de l'Extrême-Orient russe peut être considéré comme un marché prometteur et attrayant ainsi que la voie de transit des drogues vers les pays de l'Asie Pacifique³⁸.

Dans cette situation la coopération sur la lutte contre le trafic des drogues transfrontalier entre les divisions du FSKN³⁹ de cette région et les détachements du MSP des provinces chinoises du Heilongjiang, Jilin et Liaoning est devenue une tâche prioritaire pour le service fédéral russe⁴⁰.

Ce travail est très important pour la police russe parce que le FSKN est obligé d'agir dans une zone géographiquement très étendue.

900 kilomètres de ligne frontalière terrestre séparent la région de Primorie de la province du Heilongjiang, sur laquelle se trouvent un passage de chemin de fer et

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

quatre passages routiers (pour le transport d'automobiles).

La région de Primorie a aussi 256 kilomètres de frontière commune avec une autre province chinoise, la province du Jilin, où fonctionne le passage douanier – "Kraskino" qui joue un rôle principal dans les liens économiques entre la Russie et la République populaire de Chine.

En 2005, le Ministère de la Sécurité Publique chinois a pris en compte la préoccupation exprimée à plusieurs reprises sur le problème de distribution libre de médicaments contenant de l'éphédrine dans les provinces du nord de la République populaire de Chine.

Les Chinois avaient accepté la position officielle russe et interdit l'exportation vers la Russie de tous les types de produits contenant de l'Éphédrine⁴¹ ou de la Pseudo-éphédrine.

En conséquence, grâce au renforcement des contrôles du MSP dans les provinces du Heilongjiang et du Jilin à partir de l'année de 2006, l'importation en Russie des matières contenant de l'éphédrine s'est réduite presque à zéro.

B. Les divergences entre les législations russe et chinoise

Aspect « commerciaux »

Comme le montre la pratique opérationnelle, en général les travailleurs tempo-

raires chinois emportent les drogues en Russie qui sont déguisées en marchandises⁴².

La contrebande des drogues de République populaire de Chine en Primorie est déterminée par les deux facteurs suivants :

1. La différence de législation entre République populaire de Chine et la Fédération de Russie concernant les règles de production, achat, vente et circulation des produits qui contiennent des matières stupéfiantes et substances psychotropes. Cela veut dire qu'en République populaire de Chine vous pouvez donc acheter les composants pour les drogues du groupe des amphétamines sans risque d'attirer l'attention de la police. Tandis qu'en Fédération de Russie l'autorisation, la production, l'achat, et la distribution relèvent de la compétence du Ministère de la santé fédéral et du FSKN.
2. La différence de prix des précurseurs sur les marchés russe et chinois. Le prix très faible des précurseurs en République populaire de Chine permet aux trafiquants de drogues d'obtenir de plus grands profits en Fédération de Russie.

Le service de lutte antidrogue russe surveille particulièrement l'activité des agences touristiques enregistrées en République populaire de Chine.

Iliyaz SARSEMBAEV

La plupart des criminels arrêtés lors d'une tentative d'importation sur le territoire russe de drogues possédaient un visa touristique. À peu près 30 % des visas russes ont été délivré par de fausses invitations⁴³. Selon les données de la chambre du commerce régionale dans les 275 agences touristiques sur le marché russe travaillent trois mille citoyens⁴⁴ chinois. Le revenu annuel de ces sociétés touristiques est de 1,5 milliard de dollars américains.

En outre, chaque année 35000 citoyens russes passent la frontière russo-chinoise en Primorie. Durant la première moitié de chaque année, selon les registres de la chambre de commerce de Primorie, la douane russe enregistre 3 milliards de roubles de taxes imposées sur les marchandises importées de République populaire de Chine. 67 % des marchandises chinoises sont arrivées en Russie par transport maritime.

L'exportation de marchandises russes⁴⁵ en République populaire de Chine reste stable au niveau d'un milliard de dollars américains (taux régional) par an.

Les experts russes constatent que la très forte balance négative entre les opérations d'import et d'export entre les deux pays permet aux milieux criminels de créer la condition de circulation des matières interdites entre la République populaire de Chine et la Fédération de Russie.

Il s'agit de "jouer" sur les quotas d'importation pour la Russie délivrés par les autorités russes sur les grandes quantités de marchandises qui peuvent passer la frontière russo-chinoise sous le régime douanier simplifié⁴⁶.

C. Quelques exemples de la coopération entre les services chinois et russes en Extrême-Orient

En 2010, les services de deux pays ont réalisé une opération contre le groupe des producteurs de drogues qui se trouvait dans une ville de Dongning.

Durant cette opération le FSKN russe et les détachements de lutte antidrogue du MSP chinois ont détruit un grand laboratoire de production des drogues synthétiques. Cette "liquidation" a été réalisée en s'appuyant sur l'information opérationnelle fournie par les agents russes, qui opéraient sur les deux côtés de la frontière russe et chinoise.

La Chine a extradé en Russie douze citoyens russes (des résidents permanents de la région de Primorie) et un citoyen du Kazakhstan qui ont été immédiatement incarcérés en prison russe (SIZO)⁴⁷.

An printemps 2011 FSKN avait "réalisé" une information opérationnelle transmise par les collègues chinois selon laquelle un lot de drogues synthétiques a été envoyé sur le bateau russe "Kapitaine Kiritchenko".

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

Le bateau est parti du port chinois de Dalian (province Liaoning). Après l'arrivée du bateau au port de Vladivostok, le FSKN a saisi une quantité considérable de comprimés d'éphédrine cachés dans le compartiment des matelots.

Pendant l'enquête, la mule arrêtée (citoyen russe) a décidé de rendre de son plein gré 2000 comprimés contenant de la Chlorfenilpiperazine qu'il avait importé en Russie de la République populaire de Chine auparavant.

Durant de cette opération au mois de mars de 2011, les officiers du département de la lutte antidrogue du MSP chinois de la province du Liaoning avaient arrêté quatre citoyens russes qui participaient à la production de la drogue – Chlorfenilpiperazine.

Une enquête a confirmé la liaison entre les organisateurs du laboratoire à Dalian et la mule arrêtée à Vladivostok.

Au mois de juin de cette année, les quatre complices russes ont été extradés en Russie.

Selon un avis des officiers de la police des drogues à Primorie⁴⁸ – la coopération avec les chinois du MSP⁴⁹ se fait à très haut niveau⁵⁰. On peut dire que les organes de police des deux pays résolvent les questions d'échanges d'informations opérationnelles et d'organisation des opérations communes dans des délais très

courts, ce qui répond aux intérêts des deux pays.

Au début de l'année 2011, les trois départements régionaux du FSKN russe en Extrême-Orient – de Primorie, Khabarovsk et Amour ont pris part à une opération commune sous le titre *Razmenirovanie* (démunage) avec le Bureau du contrôle des drogues du MSP.

À la suite de cette opération "démunage" régionale les équipes opérationnelles du FSKN et 禁毒局 (*Jinduju*) ont ouvert 70 dossiers pénaux contre les crimes de trafic de stupéfiants. En conséquence, en Russie, 54 criminels russes et chinois ont une responsabilité administrative, 24 personnes ont été jugées et ont une responsabilité pénale pour l'organisation en Russie du trafic transfrontalier.

En même temps, sur le territoire de la République populaire de Chine, 64 citoyens chinois et russes ont été déclarés pénalement responsables, et 165 personnes, administrativement responsables⁵¹.

Dans le cadre de la préparation pour une nouvelle opération "démunage", les investigateurs du FSKN ont découvert dans le transport en Extrême-Orient russe des drogues synthétiques, de formules inconnues jusqu'alors :

En février 2011, sur le passage transfrontalier les officiers du FSKN ont trouvé

Ilyas SARSEMBAEV

130 grammes de Metilon (Methylone, proche du MDMA) et 19 grammes de Méthylendioxypropylone (MDPV). Les drogues étaient cachées dans le sac d'un voyageur chinois du bus qui assure la liaison entre la Russie et la ville de Dongning (province du Jilin).

C'était la première fois que des drogues de ce type étaient découvertes en Russie. Le département du FSKN de Primorie a envoyé un télégramme chiffré au *Jinduju* avec une information sur l'existence possible d'un laboratoire de drogues synthétiques dans la ville de Dongning.

22

D. Éléments nouveaux de la situation opérationnelle de la lutte contre les trafics de stupéfiants

Un autre nouvel élément dans la situation opérationnelle en Extrême-Orient russe était la vente des drogues par internet. Ce type de crime n'avait jamais existé dans cette région.

Au mois d'août 2011, le département de police des drogues de Primorie avait arrêté un groupe de criminels russes qui effectuaient la vente de drogues synthétiques à partir du territoire de la République populaire de Chine.

Après avoir réalisé une opération d'"achats-tests" (*kontrolnaya zakupka*) pendant laquelle les officiers opérationnels russes ont leurré les trafiquants avec 700 grammes d'Éphédron sur le

territoire russe des trafiquants russes ont été arrêtés, mais malheureusement, les collègues chinois n'ont pas réussi à identifier les citoyens chinois membres de ce groupe des "criminels internationaux".

Toutes les transactions financières se passaient par internet en utilisant des comptes bancaires en République populaire de Chine.

Jusqu'à la fin de 2011, le service russe a intercepté sept envois de drogues synthétiques par la poste à partir du territoire de la République populaire de Chine. Les paiements avaient été effectués de la Russie en République populaire de Chine par internet.

Conclusion

Sur le plan de la coopération policière russo-chinoise existe un problème – une pratique et une attitude différente par rapport à la question de la production et la circulation des précurseurs sur les territoires des deux pays. Cette approche différente de la procédure juridique et administrative permet à certains groupes criminels russes d'éviter le tribunal et de rester libres.

Il faut noter qu'il n'y a pas de contradiction fondamentale entre les organes policiers russes et chinois.

1 - La coopération entre les services fédéraux russes et le Ministère de la Sécurité...

Les polices russe et chinoise reconnaissent que les approches différentes se trouvent dans des règles purement administratives.

La réalisation des différents dossiers opérationnels passe par l'élimination des obstacles bureaucratiques qui existent et dans les systèmes administratifs chinois et russes.

À ce jour, dans les relations bilatérales, persiste toutefois un problème important : la qualification juridique de la production de précurseurs et de leur transport.

Cela permet aux criminels russes et chinois de produire légalement des drogues en République populaire de Chine, en évitant toute poursuite judiciaire.

En Russie, il s'agit d'un crime puni d'une peine de prison, alors qu'en République populaire de Chine, c'est une simple infraction administrative.

La police chinoise et l'administration provinciale ne peuvent donc imposer qu'une amende aux producteurs "sans licence" de précurseurs, tandis qu'en Fédération de Russie les suspects de production de précurseurs des drogues synthétiques sont placés en garde⁵² à vue ou arrêtés.

À cet égard, la police russe a un sérieux problème sur le plan de la collecte de

preuves contre les citoyens russes qui sont impliqués dans cette production des drogues et des précurseurs sur le territoire de la République populaire de Chine⁵³.

Cette situation ne peut pas être résolue uniquement par les négociations entre les structures policières de la République populaire de Chine et de la Fédération de Russie, mais demande une solution politique par le gouvernement chinois.

Dans ce contexte, la police russe ne peut pas toute seule résoudre le problème de la contrebande des substances puissantes qui présentent un danger pour la santé humaine.

Ainsi, pendant l'année 2011, le département de police d'Extrême-Orient avait ouvert 11 dossiers pénaux (procédures pénales) concernant la contrebande⁵⁴ de médicaments et additifs biologiquement actifs contenant de la Sibutramine et du Phénobarbital⁵⁵.

Pendant cette période les organes de la douane fédérale russe (FTS RF) avaient identifié 105⁵⁶ cas de contrebande de Sibutramine et Phénobarbital parmi lesquels 65 cas concernaient des citoyens chinois.

[second article à venir]

Notes

1. Iliyas Zhazitovich Sarsembaev est directeur des programmes de la coopération internationale du Centre de recherches du Service Fédéral de Lutte anti-drogue de la Fédération de Russie (FKU NIC FSKN). Dans les années 1990 il a participé à plusieurs opérations spéciales de lutte anti-terroriste et anticriminelle sur les lignes frontalières tadjiko-afghane et russo-chinoise.

En 2006 et 2007, il a travaillé en Afghanistan comme expert de l'OTSC.

(http://www.linkedin.com/profile/view?id=222900731&trk=nav_responsive_tab_profile_pic)

2. Primorsky Krai

3. Il faut indiquer que le processus de libéralisation du commerce transfrontalier et de l'échange humanitaire entre des deux États a été commencé au cours du leadership de Yuri Andropov en 1982 bien avant l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en 1985. Le premier pas a été fait par le gouvernement soviétique qui était intéressé par l'approvisionnement en produits agricoles et denrées alimentaires chinois.

4. территориальные, - областные управления КГБ

5. À cet époque, parmi les groupes criminels, les plus dangereux sont Evgeni Vasin – « Djem » (Евгений Васин (Джем) ; Vladimir Podatiev – « Pudel » (Владимир Податев (Пудель) ; Sasha Voltchok et Sergui Shut.

6. *Federalnaya Sluzhba Bezopasnosti* – Service Fédéral de la Sécurité. Le successeur direct de la Deuxième Direction Générale du KGB de l'URSS. À partir de 1992 accomplit les fonctions de contre ingérence et « protection d'ordre constitutionnelle ».

7. Sous cette optique le personnage du gouverneur de la région de Primorie russe - Sergui Darkin est le personnage le plus « marquant ». Il est passé de simple bandit à parrain du milieu criminel de l'Extrême-Orient russe avec le titre « officiel » de « polozhenec » ou « smotryashi » (celui qui regarde ou bien ce qui a été « posé sur le territoire » et « qui observe », - le contrôleur. La différence entre les titres « polozhenec » et « smotryshi » est minimale. Les deux sont nommés à « gouverner » par le « vor v zakone »). Puis le centre fédéral a dû accepter son statut et le reconnaître comme le gouverneur élu démocratiquement.

8. *Vor*, pluriel *vory*.

9. *Vor v zakone* – « Thief-in-law » – est un titre officiel le plus haut dans la hiérarchie criminelle russe. Encore à l'époque le possédant du titre « vor » devait garder « les lois, les meurs et les vieilles traditions criminelles » – ne pas se marier, jamais servir l'État, jamais obéir aux règles et ordres, ne pas avoir d'enfants, garder et contrôler la trésorerie des criminels – « obshak ».

10. Dans les années 1990-2000, les traditions criminelles commençaient peu à peu à se détruire. Par exemple, aujourd'hui les titres de vor peuvent être achetés. Les ressortissants du Caucase du sud – en général de Géorgie, préféraient acheter ce titre pour élever leur statut social. De fois ce type des « vor » n'étaient jamais en prison. Les « vor » avec le titre acheté par les caucasiens portent aussi un autre surnom humiliant – « un orange ». Quand un caucasien avec le titre « acheté » est emprisonné, il risque d'être violé par voie rectale en utilisant une orange.

11. En général les criminels récupèrent 10% du profit de l'économie et du budget régional.

12. Parfois un rang du *polozhenets* est un peu plus élevé que *smotriachtchii*.

Les deux termes - « polozhenets » et « smotriachtchii » ont une définition similaire mais il existe une légère différence de sens.

Le « Polozhenets » est ce qui se trouve « v polozhenii » du vor, cela veut dire que quelqu'un se trouve dans le statu du vor en même temps n'étant pas couronné comme le vor. Le Vor nomme son « polozhenets » (contrôleur) dans tel ou tel région et donc le parole du polozhenets est le même valeur que le parole (l'ordre) du vor.

Des fois vor nomme “smotriachtchii” qui a le statu du “polozhenets”.

Dans les rapports opérationnels un individu peut être désigné comme “smotriachtchii” et “polozhenets”.

De l'autre cotée, le polozhenets nommée par le vor, a son tour nomme le smotriachtchii (smotriachtchii peuvent être nombreux pour certaines régions) qui dirigent les groupes des criminels au niveau régional.

Confondre les deux termes n'a pas beaucoup d'importance dans le cadre d'une enquête.

Les deux titres ont une grande importance dans la hiérarchie criminelle russe et désignent celui qui représente le Vor.

Par exemple, polozhenets en prison surveille la conformité avec la « loi des voleurs », et se trouve en position de discuter avec l'administration, intervient dans la résolution des conflits, et dirige la collecte de fonds dans le fond commun – obshak. Habituellement, dans la même région ou en prison – existe un seul polozhenets.

13. Littéralement, celui qui regarde, qui contrôle, “contrôleur”.

14. *Organisovannaya prestupnaya gruppirovka* – OPG – le groupe des criminels organisés.

15. *Ministerstvo Vnutrennih Del* – Ministère des affaires intérieures.

16. Après les élections présidentielles de 2000 en Russie, Vladimir Poutine avait réussi à stabiliser la situation en Extrême-Orient russe en éliminant le danger que représentaient les groupes criminels les plus actifs et agressifs. Par contre, l'attaque du centre fédéral contre les grands parrains avait poussé le milieu moyen des gangsters russes à légaliser leur status. Ils se sont transformés en commerces respectables passant d'actions agressives à la mise en œuvre du schéma « gris » de l'activité économique.

17. En 1991, la direction principale des gardes frontières (GU PV KGB) a été dérivée de la structure du KGB. Jusqu'en 2003, le service fédéral des gardes frontières (FPS RF) est resté un organisme indépendant dans un organigramme des services du bloc de « force » du gouvernement fédéral russe. En 2003, le FPS est à nouveau relié avec le FSB comme le Service de la sécurité frontalière fédéral.

18. Il s'agit de la direction du FSK russe (dans les années 1990, le successeur du KGB portait le nom de « FSK ») auprès des détachements militaires du Ministère de la Défense. Cette structure du contre-espionnage dans l'armée fédérale s'appelait “osobisty” ou “osobyi otdel”. En France existe un service analogue qui porte le nom de DPSD. Le titre « FSK » existait entre 1993 et 1996. Puis, Le service de contre ingérence change de nom pour « FSB ».

19. La même situation existait dans chaque grand port russe du nord au sud de la Russie, – les ports d'Arkhangelsk, Murmansk, Kaliningrad et Novorossysk.

20. L'infrastructure des villes militaires (Les garnisons du Ministère de la Défense de Russie) se compose du secteur militaire et du secteur civil et donc le pouvoir se divise en deux branches différentes. Le commandement de l'armée contrôle les casernes, les entrepôts, les armureries, les hangars avec les matériaux militaires. L'administration civile de la ville n'a pas de droit d'accès dans la zone militaire. Par contre, toute l'infrastructure civile – les crèches et les pépinières, écoles, magasins, maisons ou demeurent les familles des officiers russes, les centrales thermiques et la centrale électrique restent sous le contrôle de l'administration civile.

21. Le commandement de l'armée fédérale s'était adressé plusieurs fois au Ministère des affaires intérieures avec la demande de « résoudre » le problème avec les bandes des criminels qui avaient commencés à cette époque à menacer de prendre sous leur contrôle les administrations civiles des villes militaires en Extrême-Orient russe. Pourtant les force du MVD russe étaient impuissantes à réduire l'influence des éléments criminels dans la région. Selon l'information non officieuse, les organes du renseignement militaire avaient dû s'ingérer dans la lutte anti-criminelle pour protéger le pouvoir civil dans les garnisons militaires. À cette époque dans la presse russe avait apparue la légende de la « flèche blanche » – un service secret russe qui a été composé d'officiers du FRU qui exécutaient les bandits

russes. Cette légende ne restait qu'une légende et le matériel des scénarios pour les cinéastes. Par contre dans le même temps les bandes de criminels avaient « laissé tranquille » les garnisons de l'armée fédérale.

22. En général, ils représentaient les intérêts des clans du Nord de la Chine - en provenance du Heilongjiang et de Jilin.

23. Ici en général on utilise deux termes qui portent un sens différent - 秘密银行 (mimi ying hang) et 民间金融 (mingjian jin rong).

24. Aujourd'hui, le taux sur chaque transaction varie entre 0.2% et 0.5% sur la somme transférée de la Fédération de Russie en République populaire de Chine.

25. En 2002, les sinologues russes à l'Institut de recherches sur l'Extrême-Orient (IDV RAN) et les experts-criminalistes du « Centre d'études sur la criminalité à Vladivostok » (Les études à Vladivostok ont été menées par Serguei Egorovitch Lelyukhin - colonel du FSB en retraite) avaient analysé la genèse du milieu criminel chinois sur le sol russe à partir de l'année 1991 et abouti à la conclusion que les gangs chinois en Russie s'étaient uniquement concentrés et enfermés sur les contacts avec les diasporas des citoyens de République populaire de Chine dans les grandes villes russe (en commençant d'abord par Moscou et Saint-Pétersbourg).

26. Il s'agit tout d'abord de la production en Chine des amphétamines et métamphétamines, ainsi que l'import en Russie des précurseurs qui peuvent être utilisés pour les laboratoires sur le territoire russe.

27. Operativno-razysknye meropriyatiya - Activités opérationnelles.

28. Sauf le SVR (Service du renseignement extérieur - À l'époque Première direction principale du KGB (PGU) russe qui a ses propres missions à l'extérieur du pays. En général si le dossier ne concerne pas la question de la lutte contre le terrorisme, le renseignement russe ne s'occupe pas d'investigation des affaires « purement » criminelles.

29. Certain citoyens chinois ne disposent pas de passeport (ex-criminels qui sont enregistrés sur la liste du MSP) qui leur permette de quitter le territoire, ou bien quand il s'agit de contact avec un fonctionnaire chinois au sein de l'administration provinciale qu'une visite en Russie pourrait discréditer.

30. Service fédéral de la Fédération de Russie pour le contrôle des drogues - Service fédéral de la Fédération de Russie. Le service dépend directement du Président de la Fédération de Russie. L'objectif principal de l'activité du FSKN russe est la lutte contre la drogue, la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs, ainsi que vérification de la conformité des normes établies dans la commerce légal.

En 2002 le Président Vladimir Poutine signe un arrêté créant le Comité d'Etat de lutte anti-drogue auprès le Ministère des affaires intérieures. En 2003 le Comité a été transformé en Service Fédéral dépendant uniquement des ordres du Président du pays. Au début le corps du personnel des officiers du FSKN a été créé sur la base du Service fédéral du contrôle des impôts dissous par Vladimir Poutine en 2001.

Actuellement, le FSKN dispose de structure de groupes mobiles des officiers de forces spéciales dans chaque région de la Fédération de Russie. À partir de 2014, le FSKN russe obtiendra le droit de mener l'activité opérationnelle contre les trafiquants des drogues hors sur l'espace des pays-membres de OTSC.

31. Y compris les protocoles signés aux niveaux régionaux (du côté chinois - provincial) sur la coopération entre les bureaux régionaux de police des deux pays. Le terme « régional » est appliqué par rapport aux régions frontalières russes et chinoises.

32. Договор о сотрудничестве между ФСКН России и МОБ КНР 2004 года. - L'accord sur la coopération entre FSKN de Russie et MSP de RPC de 2004.

33. Протокол о пограничном сотрудничестве территориальных подразделений ФСКН России и МОБ КНР 2005 года - Le protocole sur la coopération dans la zone frontalière entre les détachements du FSKN de Russie et MSP de RPC de 2005.

34. Il s'agit de l'information opérationnelle ou le suspect.
35. République de Bouriatie ou République Tuva.
36. Par exemple, la région d'Irkoutsk, République d'Altai, République Tuva, région autonome d'Ust-Ordynsky, République de Bouratie.
37. Il s'agit, par exemple, de l'organisation des manœuvres militaires multilatérales au niveau de l'OTSC ou OCS.
38. L'Extrême-Orient russe : la République de Yakoutie – Sakha, la région autonome des juifs, la circonscription autonome fédérale de Tchukotka, la région de Primorie, la région de Khabarovsk, la région d'Amour, la région de Kamtchatka, la région de Magadan, la région de Sakhaline.
39. Il faut noter que ce chiffre ne comprend pas les rencontres officielles entre les représentants d'autres services fédéraux russe – FSB, MVD, FSIN (Le Service pénitentiaire fédéral) et FTS (Le Service fédéral des douanes).
40. Dans la période entre 2003 et 2011 le département du FSKN de Primorie avait organisé conjointement les 49 rencontres avec les collègues du MSP chinois concernant le travail sur les saisies de drogues en grandes quantité et l'organisation d'échanges d'informations opérationnelles.
41. En Chine les médicaments qui contiennent de l'éphédrine s'achètent librement dans chaque pharmacie.
42. Selon les données du Service Fédéral d'Emigration (FMS) chaque année à peu près un million de citoyens chinois visitent la région de Primorie. 25000 citoyens chinois restent dans cette région de l'Extrême-Orient selon le quota du gouvernement fédéral russe comme les travailleurs temporaires (travail saisonnier).
43. Assez souvent une fausse agence touristique existe pendant trois-quatre mois, puis elle déclare la fermeture pour cause de faillite.
44. (comme les représentants en Russie).
45. 70% de l'exportation russe venu en Chine par le transport maritime.
46. Le régime douanier simplifié donne la possibilité de passer la frontière sans contrôle supplémentaire.
47. L'information concernant la saisie de drogue reste classifiée secret. Les organes de police en outre ne communiquent pas sur les affaires en cours.
48. L'auteur de l'article avait participé à plusieurs opérations organisées conjointement par les polices chinoise et russe dans les région de l'Extrême-Orient.
49. 公安部禁毒局 (Bureau du contrôle des drogues du Ministère de la sécurité publique et ses divisions en provinces frontalières).
50. <http://dviptk.fskn.gov.ru/international/62-2012-05-25-05-18-59.html>
51. Pour le trafic et la production des précurseurs en République populaire de Chine, ces personnes ne pouvaient pas être jugées comme des criminels.
52. Actuellement nous ne pouvons qu'insister sur la détention des producteurs des précurseurs à condition qu'ils soient de nationalité russe et puis leur extradition en Russie.
53. Voir les lois fédérales : 3 FZ ; 18 FZ ; articles 228,2,3,4 ; 229.1 du Code Pénal.
54. Article 188 du Code Pénal.
55. En 2010 le département régional avait ouvert 20 dossiers.
56. La saisie totale de la police russe à Primorie est de 14 kilogrammes de sibutramine et phénobarbital.



Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance

Michel GANDILHON

Diplômé de l'Institut de criminologie (Université Panthéon-Assas), chargé d'études à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) dans le pôle TREND (tendances récentes et nouvelles drogues) et coordinateur de la publication Drogues, enjeux internationaux.

Le marché des drogues illicites constitue une dimension fondamentale, par les profits qu'il engendre, des activités du crime organisé. À l'échelle mondiale, les estimations de l'ONUDC (Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime) montrent que ce secteur avec près de 320 milliards de dollars de chiffre d'affaires représente plus d'un tiers du chiffre d'affaire total engendré par les activités liées à la criminalité transnationale, largement devant les trafics illicites d'armes, d'êtres humains ou de contrefaçons. En France, à l'image du reste de l'Europe occidentale, depuis une quarantaine d'années, le marché des drogues illicites ne cesse de croître avec le développement

d'un usage de masse – contemporain de l'essor de la société de consommation dans les années 1960¹ – nourri par une offre dynamique portée par une multitude d'acteurs. Cet usage est structuré autour de quatre produits majeurs : le cannabis (résine et herbe), la cocaïne, les amphétamines (ecstasy et MDMA) et l'héroïne.

Des niveaux d'usage en hausse dans la population française

Les données publiées en France depuis plus de vingt ans par l'INPES (Institut national pour l'éducation à la santé) et

Michel GANDILHON

l'OFDT permettent de disposer d'une image très précise de l'usage de drogues illicites en France et d'apprécier sa dynamique. Les derniers résultats du Baromètre santé de 2014, réalisé à partir d'une enquête menée auprès de la population âgée de 15 à 75 ans résidant en France métropolitaine, de même que ceux de l'enquête ESCAPAD, destinée au public des jeunes âgés de 17 ans, sont sans ambiguïté : à l'exception de l'héroïne, les consommations des principales substances illicites qui dominent le marché sont en augmentation, voire en très forte augmentation².

S'agissant du cannabis, substance illicite la plus consommée en 2014 (voir tableau), l'usage dans l'année (le fait d'avoir consommé au moins une fois dans l'année) chez les 18-64 ans est passé de 8 % en 2010 à 11 % en 2014, et atteint même 15 % chez les hommes. Chez les jeunes de 17 ans, l'expérimentation (au moins un usage au cours de la vie) connaît une « recrudescence importante »³ depuis 2011 et touche presque un jeune sur deux

(47,8 %), tandis que l'usage dans l'année progresse également et passe de 34,6 % à 38,2 % chez les garçons et 22,4 % à 25,5 % chez les filles. Plus alarmant, compte tenu de la nocivité du cannabis pour le développement cognitif des adolescents, notamment dans un contexte où les taux de THC dans les produits circulant atteint des niveaux sans précédent⁴, l'usage régulier (10 usages au moins dans le mois) concerne un jeune de 17 ans sur 9. Les consommations de cannabis, qui après une forte progression dans les années 1990, – entre 1992 et 2000, l'usage dans l'année a doublé – tendaient à se stabiliser au cours des années 2000⁵, voire diminuaient chez les jeunes de 17 ans, repartent donc à la hausse depuis 2010, dans un contexte où le marché européen et français du cannabis connaît des bouleversements fondamentaux (voir la partie sur l'offre).

La cocaïne, qui est la deuxième substance illicite la plus consommée en France avec plus de 2 millions d'expérimentateurs

30

Estimation du nombre de substance psychoactives illicites en France métropolitaine parmi les 11-75 ans

	Cannabis	Cocaïne	Ecstasy	Héroïne
Expérimentateurs	17 millions	2,2 millions	1,7 million	600 000
Dont usagers dans l'année	4.6 millions	450 000	400 000	
Dont usagers réguliers	1,4 million			
Dont usagers quotidiens	700 000			

Sources : Baromètre santé 2010/2014, ESCAPAD 2014 (OFDT), ESPAD 2011 (OFDT), HSBC 2010 (service du rectorat de Toulouse).

Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance

et près 450 000 usagers dans l'année, voit quant à elle ses niveaux de prévalence augmenter régulièrement à partir de 1995, période charnière où les trafiquants latino-américain de cocaïne réorientent, pour faire face à la diminution du marché nord-américain⁶, leurs exportations en direction de l'Europe. Au sein de la population des 18-64 ans, en 20 ans, les usages dans l'année ont été multiplié par plus de cinq (de 0,2 % en 1995 à 1,1 % en 2014) et la cocaïne qui il y a une vingtaine d'année avait le statut d'une drogue destinée à l'élite s'est considérablement « démocratisée » touchant un large éventail de la population française de l'ouvrier au cadre en passant par le toxicomane de rue⁷. Si l'usage dans l'année, malgré les fortes augmentations observées ces dernières années, semblent encore relativement faibles, la prise en compte de la consommation en fonction des tranches d'âge montre que l'expérimentation et l'usage récent atteignent chez les jeunes adultes situés dans

les tranches d'âge 18-25 ans et 26-34 ans des niveaux qui sont loin d'être anecdotiques (voir tableau ci-dessous).

Le troisième grand marché en France en matière de drogues illicites est représenté par l'ecstasy/MDMA avec 1,7 million d'expérimentateurs et 400 000 usagers dans l'année. L'usage, qui après une forte croissance à partir de la fin des années 1990 – les usages dans l'année avaient doublé entre 2000 et 2005 – avec l'émergence du mouvement « techno » dans les milieux festifs étaient en décroissance, connaît depuis 2010 un renouveau certain, avec l'arrivée sur le marché de nouvelles galéniques comme le cristal de MDMA, pourtant beaucoup plus cher que le « classique » comprimé d'ecstasy (55 euros le gramme *vs* 8 euros le comprimé)⁸. Ainsi entre 2010 et 2014, les usages dans l'année d'ecstasy chez les 18-64 ans ont triplé passant de 0,3 à 0,9 %, tandis que chez les jeunes adultes situés dans la tranche d'âge

Tableau 2 : Expérimentation et usage dans l'année de cocaïne et de MDMA/ecstasy suivant l'âge (en %)

Cocaïne	18-25 ans	23-34 ans	35-44 ans
Expérimentation	7,1	10,2	6,4
Usage dans l'année	3,1	2,2	0,6
Ecstasy/MDMA			
Expérimentation	7,0	8,4	5,3
Usage dans l'année	3,8	1,3	0,2

Source : Baromètre Santé 2014, INPS, exploitation OFDT.

Michel GANDILHON

des 18-25 ans les niveaux de prévalence des usages récents dépassent ceux de la cocaïne.

Dans ce panorama marqué par la forte augmentation des usages des principales drogues illicites, l'héroïne se distingue par la stabilité de l'usage récent, celui-ci ne dépassant pas 0,2 % des 18-64 ans depuis une dizaine d'année. La France, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, avaient été frappée par une épidémie d'héroïne, qui avait fortement touché une fraction de la jeunesse notamment issues des milieux ouvriers, laquelle avait été enrayée par l'introduction massive des traitements de substitution (méthadone, buprénorphine haut dosage). En 2012, près de 170 000 personnes bénéficiaient de prescriptions de médicaments opiacés contre 60 000 en 1999⁹. Si le succès de cette politique réside principalement dans la diminution importante du nombre de surdoses, il n'en reste pas moins que le nombre important de personnes traitées ne permet pas d'exclure l'hypothèse, à l'instar de ce qui se passe aux États-Unis actuellement¹⁰, d'un « retour » de l'héroïne, dont la production ne cesse par ailleurs d'augmenter depuis dix ans en Afghanistan, principal pourvoyeur du marché européen.

Une offre dynamique

La compréhension de la dynamique des usages de drogues en France passe par la

question absolument décisive de l'offre et des milieux qui la portent. La France, du fait de sa position géographique qui la place au cœur de l'Europe occidentale, est un espace de transit pour les principales substances illicites (cannabis, cocaïne, héroïne, drogues de synthèse) produites dans le monde. Elle est également, à l'instar de beaucoup de pays développés où la population dispose d'un pouvoir d'achat élevé, une aire de consommation importante, qui en fait un marché stratégique pour les trafiquants de toutes sortes, du grossiste à l'usager-revendeur. Ces dernières années, en termes d'offre, les mutations les plus importantes ont affecté le cannabis et la cocaïne. Celles-ci permettent de comprendre notamment pourquoi les niveaux de prévalence d'usage pour ces deux substances augmentent aussi significativement : la puissance de l'offre permettant d'expliquer en partie celle de la demande.

S'agissant du cannabis, on assiste en France et en Europe depuis quelques années à un bouleversement du marché qui voit de plus en plus l'herbe de cannabis, produite sur le continent, détrôner la résine de cannabis produite au Maroc. Selon les données publiées par l'OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) en 2015, le nombre de saisies d'herbe de cannabis dépassent largement maintenant celui des saisies de résine de cannabis¹¹. En outre, à l'est de l'axe qui va de Dublin à Istanbul, c'est désormais l'herbe de cannabis qui domine les différents marchés nationaux. En France, si le

Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance

marché de la résine de cannabis conserve sa primauté, celui de l'herbe est de plus en plus dynamique et portée par des acteurs qui tranchent avec les profils habituels. Ainsi, à côté des cultivateurs en placard, dont le nombre est estimé dans une fourchette comprise entre 80 000 et 200 000 personnes, dont le rôle est marginal sur le marché, sont apparus des « industriels » de l'herbe de cannabis à la tête de plantations (*cannabis factories*) pouvant atteindre des centaines voire des milliers de plants. Parmi ceux-ci, deux types de groupes sont à distinguer. Des bandes criminelles d'origine vietnamienne, spécialisée de longue date dans ce segment illicite, notamment en Grande-Bretagne, qui s'implantent en France, attirées par le dynamisme du marché et les perspectives en termes de profit¹², et des particuliers, *a priori* déconnectés du milieu criminel traditionnel, qui se lancent, pour les mêmes raisons dans des cultures illicites commerciales de grande échelle. Un troisième groupe est en train d'émerger également constitué de trafiquants de « cités », spécialisés dans la revente de résine de cannabis et se reconvertissant dans une production plus adaptées aux nouvelles réalités de la demande¹³. Ces évolutions du marché du cannabis sont visibles dans les saisies réalisés par les services répressifs en France (police, douanes, gendarmerie). Ainsi, en 2014, les saisies d'herbe, avec plus de 10 tonnes, atteignent un niveau historique, de même que celles de plants qui s'élèvent à plus de 158 000 unités¹⁴. Cette reconfiguration du marché français

pourrait être une des explications de la tendance à l'augmentation, notamment dans les Bouches-du-Rhône, des règlements de compte sanglants entre trafiquants de résine implantés dans les quartiers dits « populaires », confrontés à un marché en voie de rétrécissement ; cette tendance aggravant les phénomènes de concurrence bien connus entre points de vente rivaux¹⁵.

Le deuxième grand marché illicite, celui de la cocaïne, est affecté également par les mutations de l'offre. Cette mutation ne concerne pas les acteurs de l'importation de cette substance en France qu'ils relèvent du crime organisé traditionnel (corse et maghrébin) ou des sphères les plus basses du petit trafic se livrant à ce trafic que les policiers dans leur jargon qualifie de trafic de « fourmis ». Les mutations observées affecteraient plutôt les grandes voies du trafic avec notamment le rôle croissant joué par les départements français d'outre-mer comme la Guyane et la Martinique, à la fois comme zone-rebond et marché secondaire, de la cocaïne produite en Colombie¹⁶ et le statut de plus en plus important du port du Havre comme porte d'entrée majeure de la cocaïne sur le marché français et européen. En 2014, la plus grande saisie de cocaïne, jamais réalisée en France métropolitaine, avec 1,4 tonne, y a été faite. Ce phénomène qui a commencé à prendre de l'ampleur à partir de 2011 est à relier à la réactivation récente des routes de la cocaïne dans la mer des Caraïbes en direction des États-Unis et

Michel GANDILHON

de l'Europe consécutive à la crise sécuritaire du Venezuela devenue une zone de transit majeure de la cocaïne produite en Colombie¹⁷.

La France en Europe

Cette combinaison d'une demande et d'une offre de drogues illicites en croissance fait-elle de la France une exception en Europe, et ce au vu de la diminution des prévalences de consommation du cannabis et la cocaïne observées dans certains pays comme le Royaume-Uni et l'Espagne ?

34

En matière de consommation de cannabis, la France détient en Europe, devant la

République tchèque, les niveaux de prévalence les plus élevés que ce soit en termes d'expérimentation dans la population générale, de l'usage dans l'année chez les jeunes adultes (15-34 ans), dans un contexte où un certain nombre de pays européens, de taille comparable à la France comme le Royaume-Uni, où pourtant les gangs vietnamiens sont particulièrement implantés, l'Espagne, principale porte d'entrée de la résine marocaine en Europe, ou encore l'Allemagne voient les niveaux d'usage récents chez les jeunes adultes diminuer significativement depuis quelques années. Par ailleurs, il faut ajouter que la France devance largement des pays comme les Pays-Bas, le Portugal ou la Belgique qui ont dépénalisé l'usage de cannabis (voir tableau).

Prévalence d'usage du cannabis dans les principaux pays européens (en %)

	Expérimentation, adultes (15-64 ans)	12 dernier mois, jeunes adultes (15-34 ans)
France	40,9	22,1
Espagne	30,4	17,0
Royaume-Uni	29,9	11,2
Pays-Bas	25,7	13,7
République tchèque	22,8	21,6
Allemagne	23,1	11,1
Italie	21,7	8,0
Belgique	14,3	11,2
Portugal	9,4	5,1

Source : OEDT (2015)

Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance

S'agissant des usages de cocaïne, la France qui se situait en 2010 en dessous de la moyenne européenne pour les usages dans l'année chez les 15-34 ans se trouve quelques années plus tard nettement au dessus avec 2,3 % contre 1,9 % pour la moyenne européenne. Si elle est encore loin d'atteindre les niveaux de prévalence atteint au Royaume-Uni (4,2 %) ou en Espagne (3,3 %) dans cette catégorie d'âge, les écarts de consommation avec ces deux pays se sont fortement réduits depuis quinze ans, compte tenue notamment de la tendance à la diminution de l'usage dans ces deux pays après les pics de prévalence enregistrés en 2008. Par ailleurs, le rattrapage est à l'œuvre également pour une substance comme la MDMA/ecstasy puisque le triplement des usages dans l'année entre 2010 et 2014 évoquée plus haut fait de la France une exception dans un paysage européen marqué, dans la plupart des pays, par la décroissance de l'usage de cette substance chez les jeunes.

Conclusion

Le marché français des drogues illicites, soutenu par une croissance importante de la demande portant sur les principales substances illicites, continue de se déve-

lopper en France, situation qui contraste avec celle que connaissent un certain nombre de grands pays européens qui voient leur consommation de cannabis, de cocaïne ou d'ecstasy se stabiliser voire diminuer. Outre les enjeux de santé publique, ce phénomène est inquiétant, notamment en termes de criminalité, puisque l'importance du marché, dont le chiffre d'affaires est estimé entre 2 et 3 milliards d'euros¹⁸, nourrit un milieu criminel dont certaines fractions possèdent une réelle emprise sur des portions croissantes du territoire français, au point de contester parfois le monopole de la violence légitime de l'État comme on l'a vu à Marseille dans le quartier de la Castellane lors de la visite en février dernier du ministre de l'Intérieur ou plus récemment à Saint-Ouen. Cette situation pose bien évidemment la question de la pertinence de la réponse des pouvoirs publics à ces phénomènes, que ce soit en termes judiciaires – la loi de 1970 ressemblant de plus en plus au couteau de Lichtenberg dont on sait qu'il n'a ni manche ni lame –, ou stratégiques, les opérations coups de poing *post festum* sur fond de campagnes compassionnelles et de « politique de la ville »¹⁹ ne pouvant remplacer une politique de lutte contre les trafics fondée en amont sur le renseignement criminel²⁰ et en aval sur une application stricte des sanctions pénales prévues par la loi.

Notes

1. L'usage de drogues dans la société française ne constitue pas une nouveauté. Celle-ci réside dans le caractère massif des prévalences actuelles, lesquelles sont sans commune mesure avec celles qui avaient cours dans la société française dans les années 1920 (quelques milliers de personnes) au temps de la « reine coco » et de l'opium. Voir Emmanuelle Retaillaud-Bajac, *Les Paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux guerres*, Rennes, PUR, 2009.
2. François Beck et al, « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2014 », *Tendances* n° 99, OFDT, mars 2015.
3. « Estimations 2014 des consommations de produits psychoactifs à 17 ans », Stanislas Spilka, Olivier Le Nézet, François Beck, OFDT, avril, 2015.
4. La teneur moyenne de la résine de cannabis a triplé en dix ans pour atteindre 20,7 %, en 2014 tandis que celle de l'herbe est, avec 13 %, la plus élevée depuis 15 ans (Institut national de la police scientifique).
5. Jean-Michel Costes (dir.), *Cannabis, données essentielles*, OFDT, 2007.
6. En 2008, le nombre d'usagers dans l'année de cocaïne est estimé à 5,3 millions, soit un repli du marché américain de près de 50 % en 25 ans (ONU DC, 2009).
7. Maud Pousset (dir.), *Cocaïne, données essentielles*, OFDT, 2012.
8. Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon et al, « Marchés, substances, usagers : les tendances récentes (2011-2012) », *Tendances* n° 86, OFDT, juillet 2013.
9. *Drogues, Chiffres clés 2015* – 6^e édition, OFDT, juin 2015.
10. Les États-Unis sont confrontés à une épidémie d'héroïne inédite depuis les années 1970. Celle-ci touche plutôt les classes moyennes consommatrices d'un opiacé antidouleurs largement prescrit : l'Oxycotin®. Une fraction croissante des usagers passerait à l'usage d'une héroïne en provenance de Colombie et du Mexique. En 2014, plus de 8 000 personnes seraient mortes suite à une surdose. « Serving all your heroin needs », Sam Quinones, *New York Times*, 17 avril 2015.
11. OEDT, *Rapport européen sur les drogues, Tendances et évolutions*, Lisbonne, 2015.
12. David Weinberger, « Réseaux criminels et cannabis indoor : Maintenant la France ? », *Drogues, enjeux internationaux* n° 1, OFDT, mai 2011.
13. Jérôme Pierrat, *Parrain des cités*, La Manufacture de livres, 2014.
14. Selon les données de l'OCRIS (Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants) portant sur l'année 2014. Voir *Drogues, Chiffres-Clés 2015, op. cit.*
15. Entre 2008 et 2014, les règlements de compte violent dans le département ont fait 130 morts.
16. Michel Gandilhon, « Les Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin) et la Guyane : au cœur du trafic international de cocaïne », OFDT, 2014.
17. David Weinberger, « Le Venezuela : un nouvel épicerie du trafic régional et mondial de cocaïne », *Drogues, enjeux internationaux* n° 6, OFDT, décembre 2013.
18. Les estimations des chiffres d'affaires du marché du cannabis et de la cocaïne élaborées par l'économiste Christian Ben Lakhdar à partir des résultats d'enquête en population générale menée en 2005 et 2010 arrivent pour ces deux substances cumulées à un chiffre tournant autour de deux milliards d'euros (voir Cannabis et cocaïne, données essentielles, *op. cit.*). Compte tenu de l'augmentation des prévalences observées depuis 2010, et des marchés de l'héroïne et des amphétamines, ce chiffre ne constitue bien évidemment qu'un strict minimum.
19. Xavier Raufer, « Staline au pays des Shadocks : la politique de la ville », Boulevard Voltaire, septembre 2014.
20. Jean-François Gayraud, François Farcy, *Le Renseignement criminel*, CNRS éditions, 2011.

La cocaïne au début du XXI^e siècle

Alain DELPIROU

Le Dr. Alain Delpirou est professeur certifié d'histoire et de géographie, lauréat et membre de la Société de Géographie de Paris et auteur ou co-auteur de nombreux ouvrages. Le dernier, aux Presses Universitaires de Corse : "Cocaïne, histoire mondiale d'une drogue", 2015.

Le centre de gravité mondial de la consommation de cocaïne se déplace sous nos yeux. En sommes-nous conscients ? Les statistiques pour aider à la compréhension de ce phénomène sont pour le moins inquiétantes avec en outre des sous-estimations¹ volontairement assumées. Pourquoi ?

Balayons maintenant nos certitudes et analysons sereinement la déferlante actuelle de cocaïne sur notre planète en ce troisième millénaire. De nouveaux marchés pensés et réfléchis par les trafiquants sud-américains sont créés en ce début de XXI^e siècle. C'est une véritable mondialisation de la cocaïne qui s'opère devant nous. Elle est menée par une nouvelle génération de trafiquants de cocaïne

qui sont des entrepreneurs sans état d'âme. De jeunes capitalistes qui ont fait parfois de grandes écoles de commerce en Europe et qui réagissent en chefs d'entreprises rompus aux meilleurs techniques du *marketing*. C'est ainsi que la prospection de nouveaux secteurs de consommation s'amplifie avec des représentants en cocaïne sans scrupules. Ces marchés émergents correspondent le plus souvent à une étude de marché des meilleurs pays en croissance comme la Chine (croissance en 2014 : 7,5), l'Inde (C 2014 : 5), Brésil (C 2014 : 1,6) ou bien encore la Corée du Sud (C 2014 : 3,5), sans oublier le Nigeria (C 2014 : 6,3), l'Afrique du Sud (C 2014 : 2,0) et l'Australie (C 2014 : 2,8) accompagnée de la Nouvelle-Zélande (C 2014 : 3).

Alain DELPIROU

La cocaïne à l'échelle planétaire

Il y aurait eu dans le monde en 2012 pas moins de 17 millions de consommateurs réguliers de cocaïne selon le rapport de l'UNODC (*United Nations Office on Drugs and Crime*) consacré aux stupéfiants dans le monde et publié en 2013 par l'office de lutte des Nations Unies contre la drogue et le crime organisé². On apprend aussi que la vente de cocaïne rien qu'aux E.U et en Europe totalisait un chiffre d'affaires de 70 milliards de dollars pour l'année 2010³. Et si on y ajoute les zones géographiques de l'Océanie, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie, on arrive à un total de 86 milliards de dollars, pour la même année. À titre de comparaison, le chiffre d'affaires de la vente de stupéfiants (héroïne, cannabis, crack, cocaïne, aux côtés des produits d'origine chimiques et pharmaceutiques) uniquement aux E.U en 1988⁴ était déjà de cent milliards de dollars.

Dans le même temps, le nombre de pays dans le monde concerné par cette drogue évolue de façon exponentielle. De 44 États qui avaient intercepté de la cocaïne sur leur sol en 1980, on est passé à 87 pays en 1990 pour arriver à 123 entités souveraines en 2008. Évoquer dès lors les productions agricoles illicites et leurs transformations, puis les saisies au niveau planétaire n'est pas une mince affaire. À l'échelle européenne, même chose. En effet, peu de documents officiels, de rap-

ports ou autres statistiques présentent un état des lieux objectif ces dernières années⁵. C'est comme si on voulait éviter tout constat possible menant à une évaluation sérieuse du problème. Les données seraient-elles trop parlantes ? Il est ainsi parfois difficile de dégager une tendance récente d'ensemble, car les données disponibles en matière de cocaïne sont souvent imparfaites et/ou insuffisantes⁶.

De ce constat plusieurs journalistes à l'image d'Éric Jozsef correspondant du quotidien *Libération* à Rome décident de mettre les pieds dans le plat en déclarant : « *Les chiffres de l'ONU sont « grotesques* »⁷. D'autres comme l'universitaire Xavier Raufer vont plus loin et pensent que cela relève d'une stratégie politique bien définie : « *Que sait-on exactement sur la production et le trafic de cocaïne, à l'échelle planétaire ? En fait, pas grand-chose, et les chiffres donnés par le gouvernement des États-Unis et par l'ONU-Drogue et crime sont plutôt flous, et parfois même politisés* »⁸. Par le passé, l'économiste Pierre Kopp avait déjà pointé en ce domaine : « *Quelques incohérences statistiques* »⁹. Enfin le livre de Saviano, Roberto, *Extra pure, voyage dans l'économie de la cocaïne*,¹⁰ censé décrire l'économie de la cocaïne en 2014 au niveau mondial par manque de chiffres a-t-il atteint son but ?

Toujours est-il que pour se faire une idée précise, on doit alors se reporter à des enquêtes approfondies réalisées sur le ter-

rain par des spécialistes indépendants plutôt qu'à s'en tenir aux seules données provenant des rapports annuels produits par l'OICS (Organe International de Contrôle des Stupéfiants). Par le passé l'observatoire géopolitique des drogues en France avait relevé ce défi en publiant à son tour des rapports novateurs au nombre de six comme ceux de septembre 1997, puis d'octobre 1998¹¹. Tout comme les documents du *National Drug Intelligence Center* (NDIC) service dépendant du ministère américain de la Justice, basé à Washington et qui a malheureusement fermées ses portes, le 15 juin 2012. De nos jours, on peut se référer pour étudier et vérifier les données avec celles issues d'autres documents alternatifs comme ceux de la Commission mondiale pour la politique des Drogues¹² (www.globalcommissionondrugs) ou bien encore de l'*International Narcotics Control Board*. Au final, ce n'est qu'après avoir recoupés les multiples rapports annuels tant de l'UNODC que ceux à l'échelle européenne émis par l'EMCDDA (*European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction*) ou de l'OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) que l'on peut reconstruire une vision d'ensemble.

En Europe, la consommation de cocaïne a déjà touché (au moins une fois dans leur vie) 14,1 millions de personnes ou 4,2 % des adultes de la tranche d'âge 15-64 ans. Rien que pour l'année 2013, 3,1 millions d'Européens ou 0,9 % des adultes (15-64 ans) en ont consommé. En France, on

évoque le nombre de 1,5 million d'utilisateurs¹³. Ne jamais oublier non plus que les surdoses de cocaïne engendrant la mort ne sont pas exceptionnelles. Plus de 450 morts imputés à la cocaïne ont été dénombrés rien qu'en 2006 pour seulement 14 pays en Europe. La situation s'est aggravée en 2012 avec pour 9 pays européens un total de plus de 500 décès liés à la consommation de cocaïne. En France, les chiffres donnent pour 1999, sept victimes, 12 en 2002 et 10 en 2003. C'est pourquoi il peut être utile de préciser que : « *les insuffisants coronariens courent un risque accru lorsqu'ils prennent de la cocaïne* » selon Awni Arif de l'OMS¹⁴. Tout comme ceux qui utilisent des médicaments qui libèrent de la phényléphrine. Enfin toujours selon Awni Arif : « *Il arrive parfois que 20 mg de cocaïne suffisent à entraîner la mort chez un sujet porteur d'un déficit congénital en cholinestérase* ».

Les nouveaux marchés de la cocaïne en 2015

Les entrepôts de coke en Europe et aux États-Unis sont pleins à ras bord et pour plusieurs années. Ils permettent ainsi de stabiliser les flux et les prix de consommations qu'elles qu'en soient les saisies réalisées. Mais ces deux marchés précédemment cités sont arrivés à saturation, toujours bien encadrés par les petites mains des nombreux cartels mexicains présents sur le sol des États-Unis et du Ca-

Alain DELPIROU

nada, tout comme en Europe avec la sur-représentation de l'Espagne par le biais de nombreux colombiens affiliés aux *cartelitos*, sans oublier l'existence de la *N'drangheta* italienne spécialisée elle aussi dans la vente de cocaïne à grande échelle. Tous ces éléments corroborent l'émergence de nouveaux lieux de consommation. Parmi ces pays riches, nouvelles cibles des trafiquants voyons l'exemple de la Chine littorale de 2015.

Quelques faits récents afin d'illustrer ce propos : Le 8 avril 2013, deux Colombiens en transit pour la ville chinoise de Canton sont interceptés à L'aéroport de Roissy-CDG avec 33 kilogrammes de coke dans leurs bagages. En août 2014, la police de Shanghai avec l'aide la DEA¹⁵ découvre dans un conteneur 70 kilogrammes de cocaïne. La police chinoise démantèle en outre en janvier 2015 un réseau de cocaïne (646 grammes saisis) entre Zhulai province du Guangdong et Macao. Le 19 mai 2015 deux Sud-Américains en « promenade » dans les rues de *Wan Chai Road* à Hong Kong sont interceptés avec en leur possession 16,9 kilogrammes de poudre blanche¹⁶. Le 16 mai 2015, un Colombien de 24 ans en provenance de Bogotá est arrêté à son tour à l'aéroport de Hong Kong avec une valise contenant 1,8 kilogramme de cocaïne.

Au final, chaque mois, en moyenne depuis 2013¹⁷ trois Colombiens sont surpris en possession de cocaïne dans ce pays¹⁸. Ce qui explique pourquoi à Pékin et

Shanghai étaient retenus au premier trimestre 2015, 45 Colombiens pour ce seul motif et 65 à Hong Kong¹⁹. À ces chiffres s'ajoutent 19 détenus pour les mêmes raisons à Macao et Guangzhou²⁰ pour un total de 129 prisonniers dont 12 condamnés à la peine capitale²¹.

Saisies de cocaïne en kilogrammes en Chine (2007-2011).

2007	162
2008	530
2009	41
2010	441
2011	48
Total	1 222

Sources : Statista.com, NNCC (*China National Narcotics Control Commission*) 2011 et divers.

Saisies de cocaïne en kilogrammes à Hong Kong Région administrative spéciale de Chine (2007-2014).

2007	197
2008	63
2009	102
2010	579
2011	776
2012	653
2013	269
2014	181
Total	2 820

Sources : statista.com, NNCC (*China National Narcotics Control Commission*) 2011 et divers.

Les Amériques et la coca

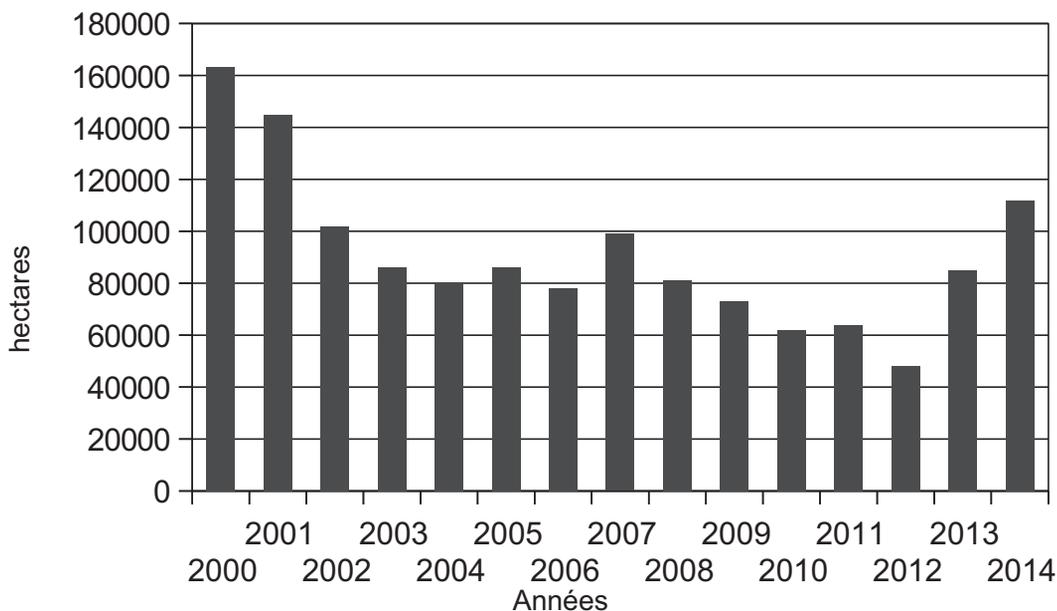
Les Amériques fournissent la quasi-totalité de la feuille de coca qui est traitée au Pérou, en Bolivie et en Colombie. Et dans une moindre mesure au Brésil, Panama, en Équateur et au Venezuela²². Tous ces pays ont produit en 2014 plus de 250.000 tonnes de feuilles de coca. Après traitement, destruction, pertes diverses et saisies, la culture de la coca donne environ 1 000 tonnes de cocaïne pure. Après avoir été coupée à plusieurs reprises, la cocaïne est dirigée principalement vers l'Amérique du Nord (50 %), l'Europe (25 %) et le reste du monde (25 %).

En l'espace de treize années, la superficie des cultures illicites de coca en Colombie entre 2000 et 2012 a été plus que divisée par trois. Mais depuis 2013 sa culture est repartie à la hausse. En 2015 la superficie illicite de coca va encore progresser avec l'interdiction en mai de cette année de l'utilisation du glyphosate de Monsanto contre la coca car produit classé « probable cancérigène », selon l'OMS²³.

Avec l'année 2003, la cocaïne entre dans une nouvelle ère. Pour la première fois, la barre des 500 tonnes saisies au niveau mondial est atteinte. En 2005 un autre record vertigineux tombe :

41

Graphique n° 1 : Evolution de la superficie des cultures illicites de coca en Colombie (en milliers d'hectares) de 2000 à 2014.



Sources : Rapport mondial sur les drogues 2010, OCDC, *World Drug Report 2014* et *El Tiempo* Colombie, 4 mai 2015.

Alain DELPIROU

750 tonnes de cocaïne (on ne tient plus compte du degré de pureté, la cocaïne a déjà été recoupée à plusieurs reprises) sont interceptées dans le monde. On est bien loin de la vingtaine de kilos pure saisie un demi-siècle plutôt.

La barre des 1000 tonnes de cocaïne produite a été atteinte pour la première fois en 2004. Puis cette dynamique s'est poursuivie les années suivantes. Élément surprenant l'année 2009 n'est jamais évoquée dans les nombreux rapports publiés par les agences de l'ONU. À ce jour, on n'a toujours pas de réponse à cette absence de donnée. Gardons à l'esprit mal-

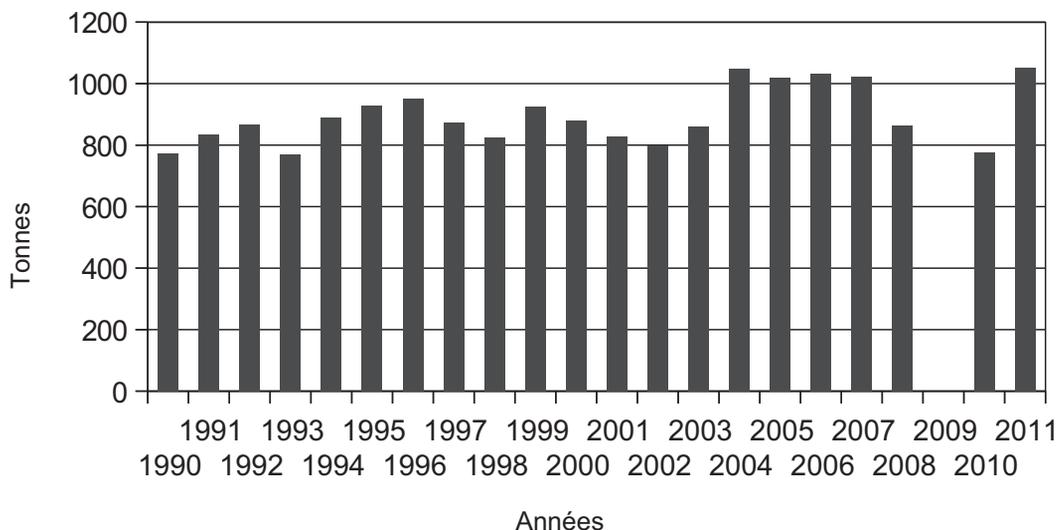
gré tout que nous sommes dans le registre d'estimations de productions. Au niveau mondial, l'augmentation des saisies est repérable dès le début des années 1970. On change d'unité avec un calcul en tonnes pour cette décennie. Et on arrive en 1980 à près de 12 tonnes de cocaïne confisquées à divers groupes criminels dans le monde. Avec la décennie des années 1990, la barre des trois cents tonnes est dépassée allègrement. On connaît la suite.

Alain Delpirou*

*Cocaïne : Histoire mondiale d'une drogue, Presses Universitaires de Corse, Bastia, 2015.

42

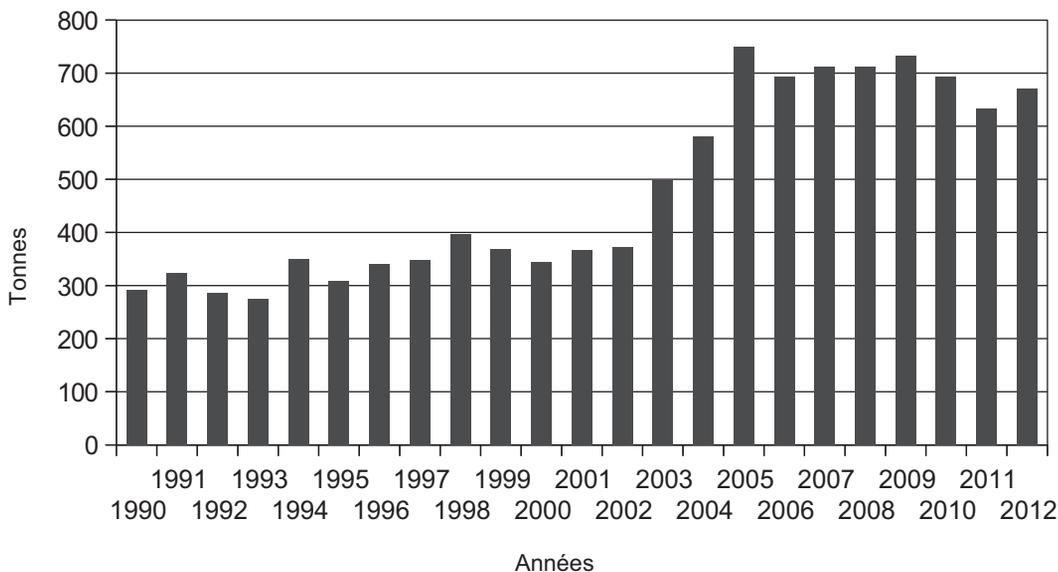
Graphique n° 2 : Évolution de l'estimation de la production mondiale de cocaïne en tonnes de 1990 à 2011.



Sources : *International Narcotics Control Board report*, 2013 et divers.

La cocaïne au début du XXI^e siècle

Graphique n° 3 : Évolution des saisies de cocaïne* en tonnes dans le monde de 1990 à 2012.



Sources : *World Drug Report*, 2014 et divers.

* La pureté de la cocaïne n'est pas mesurée ni même évoquée dans les statistiques onusiennes.

Au Brésil, 150 hectares de plantations de coca transgénique furent démantelés par les autorités en mars 2008 dans l'État d'Amazonas. À cette occasion des modifications génétiques furent observées sur la coca. Elles étaient de deux ordres pour s'adapter tout d'abord au climat ambiant et ensuite pour faire obstacle aux destructions par fumigation. Depuis les cultures de coca dans cette partie du monde, on repris de plus belle. Au Panama en juin 2013 fut découvert puis détruit deux plantations illicites de coca dans la région de Chucurti, proche du port d'Obaldia qui avaient la capacité de produire 30 kilogrammes de cocaïne par mois. En Équateur même si officiellement la culture de coca n'existe pas, en réalité la situation sur le terrain semble toute autre. Pour preuve entre 2004 et 2013, pas moins de 736 000 plants de coca ont été détruits selon Lorenzo Vallejos responsable du suivi des cultures illicites en Équateur pour l'UNODC²⁴. Ces plantations se trouvent pour l'essentiel dans les provinces de Napo, Pichincha et Sucumbios. Au Mexique, en septembre 2014, une plantation de coca de 1 700 arbustes fut décelée dans l'État du Chiapas, à 20 kilomètres de Tapachula proche de la frontière avec le Guatemala. Enfin au Venezuela, dans l'État de Zulia, et plus précisément dans la sierra de Périja, en décembre 2014, était découverte plus d'un demi-million de plants de coca.

Notes

1. Raufer, Xavier, *Mafias et « face noire de la mondialisation »*, in la revue *Diplomatie*, les grands dossiers, n°26, mai 2015, intitulé : *Géopolitique de la criminalité internationale*.
2. De 1974 à 1982, le nombre de consommateurs réguliers aux États-Unis passait de 1,6 à 4,2 millions selon Arif, Awni, *Abus de cocaïne et Santé*, OMS, Genève, 1987. Ce même produit en 1987 était consommé par 6 millions d'Américains, et ce de manière habituelle. (Consommateurs fréquents : 1,5 g/jour. Consommateurs réguliers : 5 grammes par mois et consommateurs occasionnels : 6 à 10 grammes par an) d'après Dupuis, Marie-Christine, *Stupéfiants, prix, profits*, PUF, 1996.
3. Le trafic de stupéfiants dans le monde est l'activité la plus lucrative, avec un chiffre d'affaires estimé à 320 milliards de dollars par an. Ce secteur économique illicite se place en deuxième position après les ventes d'armes et bien avant le pétrole. À titre de comparaison, le chiffre d'affaires pour la vente de cocaïne en 1995 était de 35 milliards de dollars (E.U : 26 et Europe : 9).
4. Rapport spécial établi par la revue *Fortune International*, juin 1988.
5. Document rédigé par : *The United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)* en 2005, se composant de 395 pages. Le même rapport annuel en 2014 (*World Drug Report 2014*) est passé à 110 pages.
6. En mars 2008, La Bolivie et le Pérou rejetèrent le rapport de l'OICS pour 2007 et ses injonctions contre la culture de la coca. Levy, Johanna, « *Plante bénéfique ou dangereux stupéfiant ? Une petite feuille verte nommée coca* », in *Le Monde diplomatique*, mai 2008.
7. *Libération*, 24 janvier 2009.
8. Raufer, Xavier, *Production et trafic de cocaïne : que disent les chiffres ? In Sécurité Globale* n°13, Édition Eska, 2010.
9. Kopp, Pierre, *L'économie de la drogue*, La Découverte, Paris, 1997.
10. Saviano, Roberto, *Extra pure, voyage dans l'économie de la cocaïne*, Gallimard, 2014.
11. Labrousse, Alain, *Géopolitique des drogues*, PUF, 2004.
12. Benkimoun, Paul, *Drogues : d'ex-présidents appellent les États à libéraliser sous contrôle le marché*, in *Le Monde*, 11 septembre 2014.
13. Pousset, Maud, *Cocaïne, données essentielles*, Saint-Denis, OFDT, mars 2012.
14. Arif, Awni, *Abus de cocaïne et Santé*, OMS, Genève, 1987.
15. DEA (Drug Enforcement Agency), est le principal service antidrogue américain née le 28 mars 1973 sous la présidence de Richard Nixon.
16. À Hong Kong, en 2015, 100 grammes de cocaïne équivalaient à HK\$ 100 000 soit 12 000 euros.
17. En 2012, il y avait 85 Colombiens dans les prisons chinoises pour trafic de cocaïne selon le quotidien *El pais* de Cali (Colombie), 13 septembre 2013.
18. Étude du ministère colombien des Affaires étrangères de mars 2015.
19. *El Tiempo*, Bogotá Colombie, 5 mars 2015.
20. *Semana*, 17 avril 2015.
21. Selon la loi en vigueur en 2015 à Hong Kong et Macao, le trafic de drogues est considéré comme un délit grave avec pour peine maximale la condamnation perpétuelle sans aucun recours possible associée à une amende de 600.000 dollars. Dans le reste de la Chine, la peine de mort peut être décidée à partir de seulement 50 grammes de cocaïne saisies.
22. Encadré.
23. *CNN Espagnol*, 14 mai 2015.
24. Rapport de l'UNODC, 27 juin 2014, intitulé : *Indicadores de cultivos ilicitos en el Ecuador 2013*.



Le champ géopolitique





La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ? Une vision algérienne

Tewfik HAMEL

Chercheur en Histoire militaire & Etudes de défense à l'université Paul Valéry (Montpellier) et consultant. T. Hamel est membre du comité de lecture de la revue Géostratégiques (Académie géopolitique de Paris) et de l'African Journal of Political Science (Algérie). Sa dernière étude : un rapport sur "le concept de mondialisation à la lumière des nouvelles mutations géostratégiques" (INESG, Alger, 2015). tewfik.hamel@gmail.com

Privés de toute base populaire, AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique, et autres entités terroristes de la région) ne constituent plus une menace stratégique pour l'Etat algérien – une préoccupation sécuritaire importante certes, mais dont la gravité diminue cependant ces dernières années. Hybride criminalo-terroriste, AQMI est divisé, fragmenté et sa direction basée en Algérie ne détient plus le pouvoir de naguère. Sous la pression croissante des forces algériennes de sécurité, AQMI a dû se replier plus au sud, au Sahel, sa déclaration d'allégeance à Al-Qaïda concrétisant

la régionalisation d'une organisation transformée mais affaiblie. Aujourd'hui, ses unités sahéennes sont les plus importantes et AQMI représente une menace de sécurité majeure pour cette zone, qui constitue désormais son théâtre majeur d'opération.

Renforcer son rôle de « fournisseur de sécurité » pour le Sahel serait pour l'Algérie un vecteur légitime de politique étrangère. La tâche est cependant difficile car, dans l'immense région en cause, la lutte contre le terrorisme doit désormais inté-

Tewfik HAMEL

grer l'hybridation du terrorisme et du crime.¹ Or les groupes terroristes/criminels ayant au fil du temps émergé en Afrique sont plus difficiles à cerner et à combattre ; certes, tous sont infiltrés dans la population, mais n'en diffèrent pas moins en termes d'orientation et mission.²

La présence d'éléments illégaux très actifs soumet ainsi la région à un périlleux régime de conflits civils et d'activités terroristes et/ou criminelles, toute future stratégie régionale de sécurité devant donc intégrer cette dernière dimension. Or ces pourtant dangereuses entités criminelles régionales, voire transnationales, sont souvent négligées car, comparées au spectaculaire terrorisme, leur réelle nocivité apparaît mal du fait de leur nature progressive et insidieuse, aux conséquences négatives plus lointaines qu'immédiates. En outre, pour ces multiples groupes, le Sahel est plutôt une zone de transit vers les centres urbains du Nord et même vers l'Europe. AQMI opère en effet en deux groupes, l'un effectuant la plupart des missions opérationnelles au nord de l'Algérie ; l'autre au sud, actif dans la contrebande (armes et autre matériel) pour le compte de l'organisation du Nord, comme le montrent les saisies répétitives d'importantes quantités d'armes aux frontières Sud et Est de l'Algérie.

La vision traditionnelle de l'insurrection et de la contre-insurrection vouées à se dérouler dans des montagnes, comme celles de l'Afghanistan, est en train de

changer. Dans l'avenir proche, rares seront les théâtres d'opérations faits de déserts, de vallées et de montagnes, exposés à l'œil électronique du gouvernement national, sinon des grandes puissances. Les conflits du XXI^e siècle adviendront toujours plus dans les villes tentaculaires des littoraux. Le futur champ de bataille sera celui des centres urbains, où groupes criminels et terroristes trouveront refuges, ressources et recrues. Celui de « méga-villes », également source d'exclusion politique et de violence urbaine.³

L'importance des littoraux – ces zones caractérisées par de grandes villes, des côtes très peuplées, et par l'intersection des routes commerciales où terre et mer se rencontrent – est évidente (nous y reviendrons). Bien qu'on puisse le comprendre de plusieurs façons, le littoral est d'usage défini comme la rive et zone côtière, avec ses eaux environnantes ou adjacentes, couvrant une superficie terrestre intérieure de 50 à 250 miles. *The Free Dictionary* le définit comme le « rivage » ou la « région côtière ». ⁴ Mais dans l'usage des forces armées y compris la marine, ce terme a un sens plus large et décrit l'interface complexe entre les domaines opérationnels de la mer (domaine sous-marin, aérien et terrestre) là où se produit la guerre navale et interarmées. Le littoral en est une extension, à la fois vers la mer et vers la terre. Les planificateurs de la marine ont une vue expansive sur l'extension du littoral dans les terres, le définissant comme toute zone de manœuvre depuis la mer, et sous

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

son feu direct – n’importe où, si c’est à la portée de la marine.⁵

Terrorisme au Maghreb/Sahel : une menace évolutive

Dans le contexte stratégique nouveau de ces dernières années, l’Algérie affronte une nouvelle catégorie de terroristes, désormais paradoxalement issue de la “guerre mondiale contre le terrorisme”. Ayant provoqué une troisième vague d’insurrection islamiste, l’intervention en Libye et la déstabilisation de la Syrie furent en effet des moments-clés dans le changement de l’environnement stratégique de sécurité dans la zone Méditerranée-Sahel. Avant 2007 par exemple, les attentats-suicides n’appartenaient pas vraiment au logiciel des groupes terroristes actifs en Afrique.

Après l’échec du premier assaut militant-islamiste subi par la région dans la décennie 1990, l’invasion de l’Irak suscite la deuxième phase de l’insurrection islamiste en Afrique du Nord. Après leur déroute en Algérie,⁶ Egypte et Libye, etc., une seconde vague d’islamistes remonte à l’assaut à l’échelle régionale. Parmi ses cadres, plusieurs ont intégré les tactiques et techniques apprises sur les champs de bataille ; urbains en Irak, ruraux en Afghanistan. Lorsqu’ils arrêtent des terroristes revenus d’Irak, les services algériens de sécurité constatent dès lors que leurs agendas, méthodes et objectifs portent la

marque de groupes type Al-Qaïda.⁷ Globalement, « les données suggèrent fortement que le terrorisme d’aujourd’hui, en grande partie un sous-produit de la guerre en Irak, diffère grandement du terrorisme dans le dernier quart du XX^e siècle ».⁸ Cette deuxième génération de guerriers est moins intéressée par “l’islamisme dans un seul pays” que par le « jihad mondial » défendu par Al-Qaïda et Daech, avec lesquels ces combattants maintiennent des liens, souvent ambigus.

À travers le monde, les attaques du 11 septembre 2001 et leurs séquelles, ont en effet poussé au recrutement et au soutien global à un terrorisme islamiste de deuxième génération, ayant profondément bouleversé son mode d’organisation et privilégiant désormais des cellules auto-radicalisées de nature « micro-terroriste », agissant selon une logique de « bas-en-haut ». Selon celle-ci, l’initiative dans la planification et l’exécution des attaques relève des cellules, plus de la direction. La mort de Ben Laden répand cette nouvelle approche du djihad armé, fondée sur l’autonomie effective de cellules locales, libres de tracer leur propre chemin et de planifier leurs propres campagnes de violence.

Du fait de l’autonomisation de ces groupes terroristes et de la diversité de leurs intérêts et enjeux, que valent en pratique les déclarations d’allégeance faites par ces groupes locaux, par exemple à Al-Qaïda et Daech ? Probablement, s’agit-il d’un lien symbolique mutuellement bénéf-

Tewfik HAMEL

fique : pour les groupes locaux, l'attribution du label pourrait renforcer la légitimité parmi les radicaux et faciliter le recrutement. A Al-Qaïda et Daech, cela donne l'illusion de la toute-puissance et d'une présence mondiale). D'où, pour la recherche, l'intérêt de mettre l'accent sur l'environnement opérationnel (facteurs influant sur les opérations) pour appréhender les comportements de chaque groupe.

Notons enfin qu'aujourd'hui, les dangers graves et immédiats proviennent surtout des groupes islamistes, mais la liste pourrait s'allonger avec la « super-autonomisation » qu'offre la technologie aux acteurs non étatiques.⁹

50

En première ligne, l'Algérie doit ainsi faire face aux multiples stratégies déployées par les entités islamistes hostiles, qui :

- utilisent le pétrole comme une arme (prise d'otages d'In Amenas) ; pratiquent le racket, la prise d'otages, etc. (djihad économique) ;
- pénètrent les centres culturels et identitaires pour affaiblir la résilience nationale (djihad idéologique) ;
- amadouent et égarent le public pour stériliser l'auto-défense (djihad politique) ;
- utilisent les lois nationales pour détruire les libertés et protéger la col-

lecte de l'argent et la capacité d'expression des terroristes – les tentatives de Madani Mezrag et Hamdache en sont des exemples (djihad subversif) ;

- cherchent à contrôler la politique étrangère : par exemple, manifestations devant des ambassades, (djihad diplomatiques).¹⁰

Militarisme théâtral et "American way of war"

Le Sahel cumule les facteurs favorisant de potentiels terroristes et criminels : longue histoire de conflits, stock d'armes, commerce, liens sociaux et religieux avec la péninsule arabique, pauvreté partagée, mauvaise gouvernance et héritage d'ingérences extérieures. Les terroristes islamistes au Sahel bénéficient certes de cette confluence – mais leur implantation provient aussi d'autres facteurs : idéologiques (présence du salafisme djihadiste) : institutionnels (fragilité de l'États) et organisationnels (activités d'organisations existantes).¹¹ L'arrivée sur ce terrain de djihadistes et combattants expérimentés formés en Irak et en Afghanistan aggrave encore la situation.

Dans ce contexte et sur ce terrain, voici qu'intervient l'armée américaine surtout vouée à la préparation de grandes campagnes classiques et jamais très heureuse avec les "opérations autres que la guerre"

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

dont la contre-insurrection. Cette armée « a une conception clausewitzienne d'elle-même : de grandes batailles avec un maximum de violence ». ¹² Les bouleversements de l'histoire semblent ainsi échapper à une Amérique militaire myope ¹³ largement responsable du chaos géopolitique régional. « Le militarisme théâtral » des États-Unis ¹⁴ doit ainsi être interrogé – surtout depuis que l'Irak, la Libye et la Syrie sont devenu des centres d'exportation de la terreur.

La « leçon du Vietnam était avant tout 'plus jamais ça' ». Mais depuis lors, rien n'a vraiment été appris. « Sous-jacent à la plupart des échecs de planification américains, un échec systématique de l'analyse sociologique du régime irakien et des conditions sociales préalables à l'établissement de la démocratie en Irak. Rien n'avait été compris depuis le Vietnam ». Le vrai « problème est que ces leçons sont fondées sur des hypothèses fausses ». La doctrine des opérations de « faible intensité » refait surface dans les années 1980, mais timidement. Pire encore, les publications doctrinales alors remaniées prescrivent les mêmes opérations et tactiques centrées sur l'ennemi conçues dans les années 1960, accordant peu d'importance à la sécurisation de la population et la lutte contre la subversion politique.

Alors qu'au fond, la guerre est politique, l'« *American way of war* » persiste dans son « obsession de la vitesse, de la puissance de feu et de la décision », en vue d'une reddition totale et inconditionnelle

de l'ennemi. Son obsession de la bataille « conduit à un divorce des opérations militaires des buts politiques [...]. La relation entre objectifs politiques et moyens militaires n'est pas correctement synchronisée [...]. Cela signifie que les États-Unis peuvent renverser un régime, mais échouent à créer une paix concluant positivement ses exploits militaires ». ¹⁵ Cela a été publiquement reconnu par un ancien premier ministre britannique, qui devra s'excuser « pour certaines erreurs dans la planification et certainement, notre difficulté à imaginer ce qu'il adviendrait une fois supprimé le régime de Saddam ». ¹⁶

Récemment, les décideurs américains et alliés ont donc appliqué une stratégie « réactive et anachronique » fondée sur des réflexes militaires et une vision géopolitique classiques. Cédant à sa « tendance naturelle » à employer la force militaire pour obtenir des résultats rapides, « la longue guerre » à l'américaine a ainsi constamment privilégié la classique « *American Way of War* » – qui provoque plus de problèmes qu'elle n'en résout. ¹⁷

L'exagération de ces phénomènes transnationaux bien réels tend à occulter le fait que la politique mondiale dépend toujours des États. « Même après le 11 Septembre, la sécurité nationale continue dans l'ensemble à être définie de manière traditionnelle ». ¹⁸ La stratégie américaine reste stato-centrée et « le lien entre organisations terroristes et États commanditaires est devenu la pensée stratégique principale » dans la guerre

Tewfik HAMEL

contre le terrorisme.¹⁹ Ici, la longue “guerre à la terreur” ressemble à la guerre froide, d’abord par la manière dont l’insurrection et la contre-insurrection sont d’abord jugées selon des rivalités interétatiques (comme l’illustre tragiquement le cas syrien) ; pourtant critiques, les dynamiques locales ou régionales de la révolution/contre-révolution étant d’usage négligées. Dans la pensée stratégique des États-Unis, la primauté du géopolitique et le stato-centrisme les conduisent ainsi à penser que les terroristes ne valent qu’en raison de leurs *sponsors* étatiques. Ainsi, répondent-ils mécaniquement à la menace terroriste par une stratégie centrée sur l’État, pour affronter un phénomène surtout non étatique²⁰.

52

Les acteurs non-étatiques armés

Cerner les organisations non étatiques armées est une préoccupation sécuritaire des plus pressantes. Le défi n’est pas d’admettre ou pas que les menaces transnationales influent géopolitiquement sur la sécurité internationale – c’est évident – mais plutôt d’identifier les formes, structures et intensité de cette influence. Que ce soit au niveau local, étatique ou international, tous les acteurs non-étatiques violents posent l’un des problèmes les plus troublants aux praticiens de la sécurité, le danger qu’ils représentent étant aggravé par leur nature nébuleuse et insaisissable.²¹ Concevoir les menaces à la sécurité nationale au XXI^e siècle exige d’abord

d’admettre que le danger présenté par ces entités non étatiques armées dépasse celui, traditionnel, de l’usage (ou de la menace) de la force militaire par des États. Pour comprendre les causes du désordre dans l’après-guerre froide, il faut désormais examiner les forces infranationales ainsi que les relations interétatiques en cause.

Or ici, le risque existe que l’examen de ces nouveaux défis de sécurité pousse à la fabrication d’ennemis ou de menaces car « le danger n’existe pas hors de ceux qu’il peut menacer ». Dans la société, les dangers potentiels sont en effet infini. « Il y a une telle abondance de risques qu’il est impossible d’objectivement savoir tout ce qui nous menace ».²² Dans ce contexte, désigner le danger est question d’interprétation : pas moyen de percevoir un élément dangereux, sans l’interpréter comme tel dans le domaine discursif qui lui donne du sens.²³ Certes, l’obsession sécuritaire n’est pas toujours source de sécurité, ce qui ne doit cependant pas empêcher les efforts visant à réévaluer les défis à la sécurité nationale et internationale, et d’identifier les menaces nouvelles, lorsque celles-ci disposent d’une base empirique solide.²⁴

Il n’existe pas de définition unique et reconnue des menaces transnationales. Au sens large, il s’agit (mais pas seulement) des actions d’acteurs non-étatiques transcendant les frontières nationales, ayant un impact régional sinon mondial et dont l’émergence et la prévention impliquent (directement ou non) plus d’un pays. La

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

propagation de la technologie provoque en outre une redistribution de pouvoir hors de l'État lui-même, vers ces acteurs non-étatiques, vers ces individus armés utilisant collectivement la violence sans appartenir aux forces régulières d'un Etat-nation ; et qui agissent de manière autonome par rapport aux Etats reconnus. Ce tableau englobe les combattants, mais aussi ceux qui adhèrent à ces mêmes groupes sans eux-mêmes porter d'armes ni n'user de violence.

Figurent dans ces entités les gangs urbains, milices, insurgés, bandits, pirates, contrebandiers ou trafiquants de drogue, organisations criminelles organisées et forces paramilitaires de "seigneurs de la guerre". Leurs idéologies, objectifs, stratégies, modes d'organisation, base de soutien, légitimité et degré de reconnaissance nationale et internationale varient considérablement, mais ces groupes armés non étatiques ont cependant en commun de saper l'autorité et la légitimité de l'État et de corrompre le tissu social de la société. En outre, « les crises et les catastrophes humanitaires, le nettoyage ethnique, les guerres et les insurrections sont aussi devenues des opportunités pour le crime organisé » et le terrorisme. « Les désespérés qui fuient leurs Etats sont une cible facile ». ²⁵ Traditionnellement, on a distingué les groupes armés non étatiques selon un continuum horizontal et les critères de :

- Motivation
- Taille

- Organisation
- Fonction

Les évolutions des dernières années révèlent une réalité plus complexe avec le brouillage des lignes traditionnelles fondées sur les critères ci-dessus. Car de grandes similitudes entre ces groupes armés rendent aujourd'hui caduques nombre des distinctions qui naguère, aidaient à comprendre ou évaluer un paysage de la sécurité désormais complexe, incertain, instable et ambigu. Certaines évolutions ont aggravé la menace que présentent les acteurs non-étatiques violents, au point de les hisser au rang de défis stratégiques majeurs :

- Ils ont en commun de générer des menaces insidieuses ;
- Un lien croissant mais ambigu s'amorce entre groupes (gangs, terroristes, criminels, etc.) de diverses régions (Europe, Afrique, Amérique, Moyen-Orient, etc.)²⁶ ;
- Ils fonctionnent et opèrent selon des modalités toujours plus semblables ;
- Ils ne cessent d'accroître leur efficacité opérationnelle, leur létalité et leur portée mondiale grâce à l'usage maîtrisé qu'ils font des « Infosys » de la mondialisation.²⁷

Globalement, ces menaces représentent à la fois un défi asymétrique à la sécurité

Tewfik HAMEL

mondiale et une réaction au nouvel ordre mondial.²⁸

La thèse de « contrecoup contre la mondialisation »

En effet, même de fervents apôtres de la mondialisation hésitent à soutenir que les effets de celle-ci sont tous positifs. La plupart reconnaissent qu'elle a créé une classe de nantis et de démunis mondiaux ; en même temps, les nouveaux médias mondialisés ont rendu les démunis conscients de leurs manques, et de comment vit le monde développé, créant ainsi tensions et colère. Si « la mondialisation a permis l'expansion des opportunités économiques, elle a aussi eu des effets perturbateurs sur la société », écrit Bowdish. « Un contrecoup à la mondialisation est croissant [...] partout dans le monde ».²⁹

Intégrant des éléments objectifs et subjectifs, la thèse du « contrecoup à la mondialisation » émane d'un courant fractionné (mais qui parfois converge) incluant d'influents et diverses figures comme Benjamin Barber, Samuel Huntington, Thomas Friedmann, Robert Kaplan, Martin van Creveld, etc.). Ne pouvant ici développer leurs arguments, disons brièvement que cette théorie repose sur une sociologie bancaire et donne une lecture simplifiée de la théorie durkheimienne de l'anomie. Comme Bernard Brodie l'a dit en 1973, une « *bonne stra-*

tégie suppose une bonne anthropologie et sociologie. Certaines des plus grandes bêtises militaires de tous les temps ont résulté d'évaluations naïves dans ce domaine ». Brodie a cité le mépris commun de Napoléon et Hitler pour les Russes. Si Brodie était encore des nôtres, « il aurait aussi pu évoquer ceux qui ont envahi l'Irak sans rien savoir » de l'histoire et de la sociologie de ce pays.³⁰ Dans ses différentes acceptions, cette thèse (très répandue dans la communauté stratégique américaine depuis la décennie 1990) a suscité nombre d'erreurs stratégiques dans ce qu'on qualifiait autrefois de « tiers-monde ».

En bref, la thèse du « contrecoup à la mondialisation » avance que, hors des pays développés, celle-ci a suscité de souvent violentes réactions contre une perturbante modernisation ; contre l'intégration mondiale et l'incapacité des marchés à s'autoréguler et protéger les intérêts des populations. Cette thèse présente les conflits d'aujourd'hui comme autant de « guerres de la mondialisation », chaque conflit différant de l'autre mais tous tenant à la mondialisation, le contrecoup à cette dernière fournissant le motif central des conflits. La mondialisation (processus tenant à l'amélioration de la technologie des communications et des transports qui permet une circulation plus libre des biens, des personnes, de l'argent, de la technologie, des idées et des cultures à travers les frontières internationales) a conduit à la « compression du temps et de l'espace » et

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

la naissance d'un « village planétaire ». Tel est le monde décrit par T. Friedman dans *The World Is Flat*.

Sa populaire théorie d'un « monde plat » explique que les forces de la mondialisation tendent à uniformiser les règles du jeu. Mais pas tant que ça ; la convergence de certains facteurs a certes conduit à aplanir monde et à conférer aux humains une autonomie inouïe, mais en même temps, la mondialisation a suscité d'alarmantes inégalités. Selon Friedman, la mondialisation n'est d'ailleurs pas universellement populaire. De nombreuses nations et peuples lui résisteront par l'attachement à "l'olivier", qui représente « tout ce qui nous enracine, nous ancre, nous identifie et localise dans le monde ». « Après le 11 septembre dit-il, les guerres de l'Olivier ont fait rage ». L'expression « *Lexus and the olive tree* » sert ici de métaphore pour décrire la tension entre l'intégration économique mondiale et l'identité nationale : la « tension entre les forces 'Lexus' de l'intégration économique et les forces de l'olivier de l'identité et du nationalisme ». Ainsi, ceux qui, au nom de leurs oliviers, résistent à l'américanisation, peuvent présenter une menace réelle – surtout qu'il leur faut peu d'argent pour financer leurs attaques.³¹

Si une moitié du monde est « plat », l'autre ne l'est pas : celle des États, des régions et des économies faillis. Encore plus dangereuse est la frontière entre ces deux mondes, zone de peuples « désemparés »

exprimant leur rage par la critique idéologique de la mondialisation et fatalement, participant au terrorisme. En d'autres termes, les formes les plus périlleuses d'un tel « contrecoup au système » sont les « *Super-Empowered Individuals, Super-Empowered Angry Men* » utilisant le terrorisme pour riposter à une force qu'ils craignent et ne comprennent pas. Pour les mondialistes, le 11 Septembre n'a pas fait dérailler la mondialisation : il a simplement révélé la face sombre de ceux qui lui résistaient en usant paradoxalement, des moyens de la mondialisation pour la détruire elle-même. Quelle ironie du sort ! Ce sont ces mécanismes, forces technologiques et économiques mêmes, diffusant la mondialisation qui ont augmenté la puissance des terroristes et leur ont donné une portée mondiale. « Ceci est un problème géopolitique fort difficile – peut être, le plus frustrant pour les pays du monde plat ».³²

La guerre à l'ère de la privatisation de la violence

La vision de l'avenir de l'ex-colonel Ralph Peters est typique de la version américaine du « contrecoup à la mondialisation ». Ses vues très diffusées décrivent un monde tribal dont les chefs adhèrent à la morale archaïque du groupe familial et ethnique ; monde gouverné par des chefs corrompus et inaptes. Plus inquiétant selon lui, la révolution dans les affaires

Tewfik HAMEL

militaires se fourvoie, incapable qu'elle est de voir la « nouvelle caste de guerriers »³³, individus issus du « milliard d'en bas »,³⁴ ayant perdu tout espoir dans le progrès et recourant spontanément à la force fautive d'avenir social meilleur.

Avec, comme facteur aggravant, l'urbanisation croissante en cours, au point que les risques urbains poseront sans doute les problèmes critiques de sécurité du XXI^e siècle. Dans les trois prochaines décennies, les villes absorberont en effet la croissance de la population de la planète, attirant en outre des millions de migrants de zones rurales, du fait d'un changement climatique qui provoque chaque année de 20 à 30 millions de déplacés ou réfugiés. Boko Haram a d'autant plus aisément recruté que l'assèchement du lac Tchad a déstabilisé l'économie locale.³⁵

Dans ce monde urbanisé, surpeuplé et connecté des zones côtières de la planète, nombreux seront en effet les groupes armés non-étatiques adoptant des méthodes asymétriques. Au niveau opérationnel, les stratèges doivent donc prévoir une guerre allant des attaques de type Falouljah aux assauts complexes de type Mumbai, Nairobi et Bataclan ; plus la violence urbaine persistante des guerres de la drogue, des favelas brésiliennes, etc. L'ennemi étant dans chaque cas un groupe réduit, en réseau, et plutôt bien armé.³⁶

C'est l'ère de la « *chaoplexic warfare* »³⁷ où les changements cruciaux de la guerre

viendront des « *Netwars* » plus que des forces militaires classiques. Constatant que les « perspectives que le conflit et la criminalité basés sur les réseaux seront les phénomènes majeurs des décennies à venir », ces « *Netwars* » concerneront des criminels, extrémistes et terroristes aiguillonnés par la religion, l'idéologie ou l'ethnie. Formés de nombreuses petites cellules, ces réseaux de combat tendront à attaquer leurs adversaires "en essaims" dispersés, lançant leurs attaques omnidirectionnelles et cordonnées sur des ennemis centralisés. « Divers acteurs du spectre des conflits et de la criminalité ont déjà évolué dans cette voie ».³⁸

Terrorisme et criminalité : Une relation d'osmose

À l'exception du terrorisme, les menaces transnationales pèsent moins sur la sécurité mondiale que les rivalités géopolitiques et autres guerres régionales. Pourtant, les entités criminelles menacent l'économie nationale, la qualité de vie et la sécurité des citoyens.³⁹ Elles « posent de sérieuses menaces à la sécurité nationale et internationale, et sont très résistantes aux efforts visant à les contenir, perturber ou détruire ».⁴⁰

Le terrorisme vise des objectifs ethnographiques, religieux ou révolutionnaires. En revanche, la criminalité organisée cherche un gain matériel par la contrebande d'armes, de drogues, de biens de

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

consommation ; par le trafic d'êtres humains, les transferts de fonds illégaux, etc. On peine donc à imaginer comment ces « calamités mondiales » convergeraient et selon quelles modalités des terroristes à idéal politique coopèreraient avec les cartels et réseaux criminels internationaux, eux motivés par le profit. Se lancer dans la violence pour le pouvoir (terrorisme) ou pour le gain matériel (entreprise criminelle) est fort opposé. Pourtant des convergences sont possibles.

Au-delà des définitions, ces convergences tiennent à leurs choix de stratégie et d'organisation. Ce qui permet de dépasser l'objection de certains à « traiter les organisations criminelles transnationales comme problème de sécurité internationale: elles sont économiques plutôt que politiques ; elles ne posent pas les mêmes défis pour les Etats que les entités terroristes. La criminalité est un problème interne : appliquer la loi et assurer la sécurité nationale relève de philosophies, de structures et de cadres juridiques différents ». ⁴¹ D'usage fondées sur leurs motivations, les distinctions faites entre elles sont dépassées – d'abord, du fait que les terroristes subviennent toujours plus à leurs besoins par des actes criminels. ⁴²

Souvent, la criminalité transnationale devient ainsi l'instrument de groupes et réseaux terroristes. Le gouvernement américain rapporte ainsi qu'environ 40 entités

terroristes étrangères sont liées au trafic de drogue. Des experts utilisent le concept « criminalité systémique multinationale » pour désigner ces groupes pratiquant à la fois le terrorisme, l'espionnage et le trafic de drogue et d'armes. ⁴³ Les deux entités terroriste et criminelle usent de violence illégale, dans leur quête de pouvoir pour l'une, ou de profit pour l'autre. Théoriquement, les « combattants » de ces deux types d'entités peuvent être classés comme des criminels internationaux car leurs actes prohibés contreviennent aux lois nationales, au droit pénal international et aux accords internationaux. Les conventions internationales tendent aussi à confondre crime et terrorisme : juridiquement, le terrorisme est une infraction criminelle. L'ONU a ainsi qualifié le terrorisme de forme la plus visible et ouvertement agressive de la criminalité transnationale organisée. ⁴⁴

À vrai dire, les distinctions hier claires entre terrorisme et criminalité organisée sont devenues obscures, s'agissant de la motivation, de la taille et du mode d'organisation de ces entités dangereuses. Désormais, criminels et terroristes opèrent plutôt par cellules décentralisées ; ils tendent à cibler les civils et usent de tactiques similaires tels que l'enlèvement et le trafic de drogue ; ils usent souvent des mêmes pratiques (notamment, blanchir leur argent selon d'identiques schémas) et mènent en parallèle de multiples activités. ⁴⁵ En effet, nombre de groupes criminels internationaux ont déjà diversifié leurs ac-

Tewfik HAMEL

tivités ; ainsi, une police aux ressources limitées devant combattre le trafic de drogue risque de négliger une activité parallèle comme le trafic de migrants, menée par ce même groupe, ou un autre lié à lui.

Tout comme les terroristes, les groupes criminels ont en outre évolué, de structures hiérarchisées avec quelques Caïds/parrains au sommet vers des réseaux aux fonctions et activités dispersées. Leurs « structures de direction » sont devenues « plus difficiles à identifier et à cibler par une attaque de décapitation ». ⁴⁶ « Même les gangs de rue », expliquent Sullivan et Elkus, « évoluent de plus en plus en gangs de 'troisième génération' ». ⁴⁷ Les terroristes et les insurgés recourent à la criminalité organisée. En sens inverse, les entités criminelles opèrent désormais comme des réseaux terroristes, pour intimider ou contraindre les pouvoirs, nationaux ou locaux. « Certaines organisations criminelles ont adopté une violence extrême et généralisée, s'efforçant clairement d'intimider les gouvernements à divers niveaux ». ⁴⁸

58

Convergence : Le cas du Sahel

Au Sahel, les groupes armés ont proliféré depuis la décennie 1980 et leur capacité de nuisance est devenue souvent létale. Terroristes, insurgés, criminels et milices, ils le sont selon leurs visions, missions et moyens employés. Mais ces sous-

ensembles sont tout, sauf étanches entre eux, le plus inquiétant étant ici « la convergence [...qui est] le coté obscur de la mondialisation [...] L'exemple le plus clair de ces convergences est le narco-terrorisme. Les cartels de la drogue utilisent des itinéraires sophistiqués pour déplacer d'énormes quantités de drogues de toutes sortes. « Les terroristes peuvent en effet 'louer' ces routes en cooptant ces cartels de la drogue par l'argent, la contrainte ou la persuasion idéologique. Ces entités peuvent alors déplacer personnel, argent ou armes [...]. À l'échelle mondiale, d'autres biens et services illicites peuvent circuler en continu sur ces routes : vol et contrefaçon, migrants clandestins, esclaves humains, argent, armes sophistiquées [...]. Or souvent, l'accent est mis sur un seul type de menaces – drogue, blanchiment d'argent, trafic d'êtres humains, commerce des armes, production d'armes de destruction massive – alors que la vraie menace réside dans leur convergence ». Le « plus inquiétant, c'est la convergence de ces armes avec le trafic mondial sophistiqué permis par la cybercriminalité et l'argent qu'elle génère ». L'impératif est « prévenir » cette convergence. ⁴⁹

Par ailleurs « les 'archives de Sinjar' confirment qu'Al-Qaïda en Irak compte plus sur les contrebandiers et les criminels que sur ses propres militants pour acheminer les recrues en Irak ». ⁵⁰ Ainsi, la frontière est floue entre la guerre faite au terrorisme ou au crime organisé. D'où, peu de véritables batailles militaires, mais dés-

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

ormais des escarmouches et une tendance des milices à cibler les civils ; même si parfois elles reçoivent des aides extérieures, les nouvelles économies de guerre dépendent clairement du pillage, du marché noir et d'un usage continu de la violence.⁵¹

On le constate au Sahel, où terroristes et criminels usent des mêmes itinéraires et réseaux. Avant d'être un terroriste célèbre, Mokhtar Belmokhtar était un contrebandier surnommé « Mister Marlboro ». L'ancien ministre algérien délégué à la Défense Abdelmalik Guenaizia s'insurgeait alors contre ce « lien entre contrebande d'armes, de drogues dans le nord du Mali » qui crée « un environnement propice » pour groupes terroriste.⁵² En fait, l'implication d'AQMI dans la contrebande d'armes et le trafic de drogue n'est plus à démontrer. Ni même, de possibles liens avec les trafiquants colombiens.⁵³

Hier, l'Afrique tenait un rôle marginal dans le commerce transnational des drogues, mais, la mondialisation aidant, la voici devenue un lieu de trafic actif, d'abord de cocaïne. Selon de récentes estimations, de 46 à 300 tonnes de cocaïne sud-américaine transitent chaque année, de l'Afrique occidentale vers l'Europe. Les dernières saisies de cocaïne dépassent ainsi nettement celles des années 1990, qui, dans toute l'Afrique atteignaient péniblement une tonne par an.⁵⁴ Qu'ils aient ou non des liens avérés avec le terrorisme, ces trafics jouent fortement sur la lutte anti-terroriste.

Contrainte, persuasion : les entités criminelles ou terroristes locales s'appuient sur les populations qui les abritent et assurent leur liberté d'action et de mouvement. Nombre de facteurs poussent ainsi à l'implantation de terroristes et de criminels dans la région sub-saharienne mais n'expliquent pas pour autant les motifs de ces complexes coopérations. Trois facteurs permettent de comprendre cette relation. Ces alliances entre politique et criminel reposent sur :

- 1) L'existence de mouvements communautaires trans-étatiques, ethniques et religieux, permettant une collaboration entre terroristes et criminels, à base de valeurs partagées et de confiance mutuelle ;
- 2) La survenance d'un conflit armé, qui fournit des incitations et des possibilités pour l'interdépendance et ;
- 3) Les contraintes jouant lors de complexes échanges transnationaux de marchandises illégales ; échanges qui impliquent souvent d'autres parties intermédiaires et des forces de sécurité intérieure corruptibles.⁵⁵

Dans le Sahel-Maghreb, ces menaces associant peu ou prou des acteurs fanatisés et des bandits, comptent ainsi trois catégories fonctionnelles :

- 1) Contrebande, trafic et piraterie, associant le transport de biens illicites au

Tewfik HAMEL

vol de marchandises transportées légalement ;

- 2) Actes de terrorisme, dépendant de l'acquisition d'armes (basiques et sophistiquées) par des acteurs non étatiques ;
- 3) Menaces écologiques/sociales émergentes, impliquant des activités non-étatiques n'émanant pas toujours d'un groupe organisé, mais dont celui-ci profite (migration humaine, menaces environnementales, maladies infectieuses).

60

Un lien évident entre ces diverses activités peut se discerner. Par exemple, la contrebande permet le transport dans le pays-cible d'armes acquises par des terroristes. Criminels et terroristes emploient souvent les mêmes itinéraires ; au-delà, ils blanchissent leur argent selon les mêmes schémas et mènent des activités (licites ou illicites) multiples et parallèles.⁵⁶

Ainsi, terroristes et criminels de la zone sahélienne partagent les caractéristiques communes :

- 1) Pratique fréquente d'opérations clandestines visant la légitimité, le soutien du public et le contrôle de territoires importants ;
- 2) Création ou développement d'un appareil voué aux opérations illégales.

Ainsi, l'entité terroriste, criminelle ou hybride obtient-elle des armes, des moyens de communication et de renseignement ; elle sécurise le territoire qu'elle contrôle ;

- 3) Mépris pour les normes internationales, la primauté du droit, ou la notion des droits de l'homme, et volonté de tuer ceux qui s'opposent à eux ;
- 4) Usage de guérillas durables pour pouvoir contrôler un territoire et des populations.
- 5) Ces guérillas créent en outre des cellules spécialisées dans l'usage des médias et de l'Internet pour diffuser leur propagande et leurs revendications.⁵⁷

Tout cela a de profondes et durables implications. Les entités criminelles et terroristes savent résister à tout ce qui peut les contenir, perturber ou détruire. Elles menacent la stabilité, les structures et l'autorité politique d'un pays ou d'une région. Elles sapent l'autorité et la légitimité de l'État et corrompent le tissu social. Comme il n'est pas exclu que ces entités négatives puissent « développer une vraie conscience politique ».⁵⁸ ces combinaisons aggravées de menaces et de défis, peuvent ensemble provoquer un 'chaos', saper la société comme les termites rongent une maison en bois. Ces « réseaux de crime organisé-corruption peuvent être compris comme le

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

virus VIH de l'État moderne, contournant et brisant ses défenses naturelles ». ⁵⁹

Ainsi se révèle la fragilité d'un État concurrencé par les groupes terroristes et/ou criminels, défié et testé dans ses capacités mêmes de défense. Ce, notamment au Sahel, où des armées rebelles, des trafiquants de drogue, et autres groupes fanatiques se jouent des frontières nationales, au prix de conséquences néfastes sur la stabilité et la sécurité régionale, notamment celle de l'Algérie. Sans surprise, AQMI multiplie ainsi ses activités, contrebande et terrorisme, à partir des zones grises régionales. Les activités illicites transnationales telles que le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains ; la piraterie et le terrorisme, ainsi que ces cruciaux outils que sont pour eux tous la corruption et le blanchiment d'argent, ne sauraient donc être négligés car ensemble, ils handicapent gravement la stabilité politique et économique, c'est à dire la sécurité de régions entières.

La violence et le terrorisme de « quatrième vague »

Longtemps dominante dans l'histoire, la terreur religieuse réapparaît dans la décennie 1980. Ce alors qu'au XX^e siècle, la violence politique était plutôt révolutionnaire, laïque, surtout associée à la montée du nationalisme, de l'anarchisme et du socialisme révolutionnaire. ⁶⁰ Mais aujourd'hui, le dan-

gereux mélange religion-terrorisme pratiqué par Al-Qaïda et Daech signale la renaissance d'un terrorisme "métaphysique" ; cette renaissance participant à une tendance plus générale, celle du retour du religieux dans un vide idéologique planétaire.

Fondé sur des impératifs divins⁶¹, ce terrorisme islamiste de « quatrième vague » est indissociable de l'émergence des « nationalismes religieux ». ⁶² Toutefois, se focaliser sur la religion pour expliquer sa violence extrême serait une erreur. ⁶³ Les « massacres ne sont pas des cas de violence irrationnelle aléatoires motivés [uniquement] par l'idéologie islamiste extrémiste ». Plutôt, « ils ne peuvent être compris que dans le cadre d'une stratégie rationnelle lancée par les rebelles islamistes visant à maximiser le soutien civil dans un ensemble donné de contraintes. Ciblée et sélective, la terreur de masse est utilisée pour punir et dissuader la défection de civils, dans le contexte d'une conjoncture des plus stratégiques caractérisée par « 1) Société fragmentée et instable, 2) divorce de la société et du pouvoir en place et 3) escalade de la violence ». ⁶⁴ Daech en est un exemple pratique qui renvoie à la « théorie du contrôle concurrentiel ». ⁶⁵ Celle-ci fournit la base de compréhension des systèmes de contrôle appliqués par les acteurs non étatiques armés et de leurs relations avec les populations dans un environnement de conflit.

Cette théorie suppose que « les populations soutiennent les groupes armés dans les endroits où ces groupes sont déjà assez

Tewfik HAMEL

forts pour imposer une structure d'incitation (ou système de contrôle) qui apporte la prévisibilité, l'ordre, la sécurité et la stabilité. Le soutien suit la force, et non vice versa [...] Les multiples groupes armés non étatiques tirent leur force et liberté d'action, d'abord de leur capacité à manipuler et mobiliser les populations, ce qu'ils font en usant d'un éventail de méthodes, de la coercition à la persuasion, en créant un système normatif qui donne aux populations un sentiment de sécurité, grâce à la prévisibilité et à l'ordre qu'il génère ».

En un mot, « dans les conflits irréguliers l'acteur armé local qu'une population donnée perçoit comme le plus apte à établir un système normatif prévisible, cohérent, à large spectre de contrôle, est le mieux à même de dominer cette population ». Ainsi, les « populations répondent à un système prévisible, ordonné, normatif, leur disant exactement ce qu'ils doivent faire ou pas, afin d'être en sécurité ». Supprimer ce système normatif, un « ensemble de règles de comportement en corrélation avec un ensemble de conséquences prévisibles », et le chaos s'en suivra.⁶⁶ À l'instar des talibans, Daech fournit un sens de l'ordre et « protège » les populations des nombreux chefs de guerre.

En Afrique, la criminalité a un profond impact, car elle fragilise l'État et la sécurité des personnes et menace les voyageurs et acteurs économiques. Elle décourage l'investissement (national et étranger) et l'industrie touristique. Le trafic international de

stupéfiants, par exemple, favorise le terrorisme d'au moins cinq façons : abondance d'argent en espèces ; création d'espaces instables voire chaotiques ; corruption ; émergence d'infrastructures vouées aux activités illicites ; dispersion de l'attention et des ressources des services spécialisés. Ici les dimensions « argent noir » et « chaos » sont les plus importantes en ce qu'elles perturbent les États et contribuent à leur instabilité.⁶⁷

En Algérie par exemple, les deux acteurs de sa « décennie noire », l'État algérien et les insurgés-terroristes islamistes, étaient en constante concurrence pour les ressources du pays, provoquant une violence pire dans les régions riches. L. Martinez propose ainsi une analyse détaillée de la dimension économique des affrontements au centre-nord de l'Algérie. Cette dimension a largement suscité des seigneurs de guerre qui contrôlent alors un trafic de marchandises vers, et hors, d'Alger. Selon lui, l'implantation de bandes armées dans les régions de Cherarba, Baraki et Les Eucalyptus s'explique certes par une ardeur extrême pour le djihad, mais aussi par les larges ressources financières de nombreux commerçants prospères. Les routes principales remplies de véhicules favorisent le racket et expliquent la prolifération des faux points de contrôle.⁶⁸

Autre exemple de cette osmose entre chaos, criminalité et terrorisme : la Kabylie. Même au pire de sa 'décennie noire', elle a su se protéger du terrorisme isla-

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

miste et en fut l'une des moins touchées. Mais le retrait de la gendarmerie après 2001, en réaction à des contestations politiques et socio-économiques, a créé un climat d'insécurité et de chaos, exploité par de multiples criminels comme par les terroristes, tous voulant alors sanctuariser cette région. L'analyse des données récentes montre que (sur tous les actes terroristes commis en Algérie), 50% du racket, 70% des attaques individuelles et 65% des attentats à l'explosif adviennent dans les quatre wilayas de Kabylie (Bouira, Bejaia, Tizi-Ouzou, Boumerdès).⁶⁹

Autre exemple : dans un contexte sensible, l'armée doit rétablir l'ordre à Ghardaïa au lieu de sécuriser les frontières. A l'époque, rares sont d'ailleurs ceux qui mesurent les implications réelles du recours à l'armée pour y rétablir l'ordre. Ce recours signifie que les forces de sécurité traditionnelles (police) sont dépassées, désarmées et mal préparées à affronter les formes émergentes d'une violence toujours plus grave. Cela est alors clairement reconnu par un officiel algérien, indiquant que les forces militaires et les services de renseignement de l'armée sont désormais directement engagés dans la lutte contre le trafic de drogue. La cause de ce tournant est la gravité croissante de ce trafic ; le passage de l'Algérie d'un pays consommateur à pays de transit pour de nombreux réseaux actifs à l'international et l'incapacité des services de sécurité classique à s'y opposer efficacement.⁷⁰ Probablement, un tel recours sera courant à

l'avenir ; l'armée devant souvent assumer des tâches naguère confiées aux civils. Ce, et là est le souci, sans couverture politique ni cadre conceptuel ; or l'évolution des missions de l'armée devrait se traduire en termes de doctrines, formation, concepts, structures, acquisition d'armes.

Autonomisation et mobilisation

Dans cette nouvelle guerre, l'adversaire est d'abord transnational ou infranational. « L'augmentation de l'interconnexion permettra aux individus de regrouper leurs causes communes à travers les frontières nationales, créant de nouvelles cohortes de fanatiques, d'opprimés et de frustrés ». ⁷¹ La diffusion de la technologie, de l'information et de la finance donne aux groupes terroristes/criminels une plus grande mobilité et l'accès au monde entier. À ce stade, l'ère de l'information aide les acteurs non-étatiques plus que les États. ⁷² La mondialisation permet à ces groupes de travailler en réseau, d'utiliser ces nouvelles technologies pour promouvoir leurs causes et accroître leur « efficacité organisationnelle, leur létalité et leur capacité à opérer à une échelle vraiment mondiale ». ⁷³ La montée de Daech/Al-Qaïda a ainsi bénéficié de l'explosion mondiale des technologies de communication : idéologiquement, virtuellement et/ou physiquement, les groupes radicaux sont toujours plus connectés à une sorte de nébuleuse extrémiste mondiale.

Tewfik HAMEL

La facilité de se connecter au réseau mondial élargit le jadis physique théâtre d'opérations, pour inclure de nouveaux théâtres virtuels. Le Cyberspace attire des populations et forces sans lien géographique au conflit ; ce, de n'importe où sur la planète. Le rôle des réseaux d'information en Libye est un exemple de cette électronique levée en masse. Via les plateformes et réseaux comme Facebook, Skype, Twitter, Skype, etc., la démocratisation de la connectivité joue un rôle clé dans les affaires mondiales.⁷⁴ Mobilisant des populations en temps de paix comme de guerre, la technologie suscite un changement global, qui ne fait que commencer. « Les capacités actuelles des acteurs non étatiques sont limitées ». Mais pas pour longtemps. Une fenêtre d'opportunité de cinq ou dix au plus se présente pour l'élaboration d'une « Cyber-stratégie de contre-insurrection ».⁷⁵

Le Cyberspace transforme la communication et permet la cyber-mobilisation. Dans l'imaginaire des islamistes, le Cyberspace pourrait devenir pour la Oumma - qui par définition n'est pas une entité géographique mais de croyants - l'équivalent du socle territorial des États.⁷⁶ Ainsi « comme la levée en masse, le caractère évolutif des communications aujourd'hui modifie les modes de mobilisation populaire, à la fois les moyens de participation et les fins auxquelles les guerres sont menées ».⁷⁷ La généralisation des réseaux d'information ajoute ainsi une nouvelle dimension à la guerre à distance. De même

que le *Predator* se pilote à des milliers de kilomètres, les nouveaux réseaux d'information permettent à tous ou presque des opérations de guérilla télécommandées. Ces réseaux d'information peuvent changer les équations de la puissance sur le terrain et devenir « l'épine dorsale de l'insurrection » en « aidant à synchroniser et coordonner la capacité de combat d'un groupe diversifié d'acteurs non étatiques ».⁷⁸

Au-delà du fantasme du « califat », et dans l'opérationnel concret, ces groupes n'ont plus besoin de contrôler ou de créer un vrai État. « L'existence apatride devient toujours plus faisable et souhaitable, afin de poursuivre un large éventail d'objectifs ».⁷⁹ Les cartels criminels supplantent l'État en maints endroits : nous en ressentons les premiers effets. Cela préfigure une périlleuse tendance de fond : le « spectre de l'insurrection criminelle » ou « une sorte d'empire criminel » résultant de « l'interaction de villes sauvages, d'organisations non étatiques et de l'économie mondiale ».⁸⁰ Car les capacités destructrices de la criminalité tendent à augmenter en gravité et en sophistication. Les entités criminelles profitent des nouvelles technologies et de la prolifération des armes pour se développer.

Au fil du temps, l'effet de levier technologique et la disponibilité des armes dans des voisinages géographiques instables, pourrait ainsi mener des entités hybrides à aisément subjuguier des territoires entiers ; ce, par parasitage et phagocytage, sans y

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

créer un vrai appareil d'État. À l'avenir enfin, le moteur opérationnel du terrorisme pourrait bien ne plus être son fanatisme suicidaire, mais son niveau de maîtrise de la technologie et son accès à des stocks armes.

En même temps, l'accès aisé à l'information augmente la perception des inégalités entre individus, groupes et nations, opposant des classes de nantis éclairés et de démunis déterminés. En effet, dans un « monde interdépendant encore fortement asymétrique » des malveillants au budget modeste peuvent pulvériser l'économie de lieux spécifiques – une poignée de « villes » mondiales – toujours stratégiques malgré la rhétorique sur les flux déterritorialisés.⁸¹ « Les maux du XX^e siècle – nazisme, fascisme, communisme – furent provoqués en Europe par de vastes mouvements populistes, amplifiés par l'industrialisation ; de même, la terreur du siècle prochain proviendra de mouvements populistes [...], cette fois suscités par la post-industrialisation ». Alors que « l'industrialisation [...] concentre le pouvoir entre les mains des dirigeants de l'État [...] la post-industrialisation, avec sa miniaturisation, met le pouvoir aux mains de qui possède un ordinateur portable et une réserve d'explosifs ».⁸²

Chaos sur le littoral et Panique en ville : La guerre urbaine

On le sait : la prospérité des nations dépend de la sécurité des échanges commer-

ciaux par mer. Près des trois quarts de la planète sont recouverts d'eau et 90% du commerce mondial se fait par voie maritime. En prime, 95% du trafic dans le cyberspace passe par les câbles sous-marins océaniques. Dominant les échanges maritimes, celui du pétrole se fait sur 0,7% des mers mondiales et 95% du commerce international maritime passe par neuf points d'étranglement (détroits, etc.) vulnérables.

Ne représentant qu'une part réduite du globe, les littoraux abritent cependant les trois quarts de la population mondiale, plus de 80% des capitales mondiales, et les principaux marchés du commerce international ; la grande majorité de la population mondiale et de ses mégapoles est à moins de 150 km d'une côte ; quatre sur cinq des capitales du monde sont à moins de 400 km d'une côte ; environ 70 % de la population mondiale est à moins de 250 km d'une côte.

Pour tout cela, les littoraux sont aussi le lieu du monde où maints conflits importants pourraient advenir. Intérêts nationaux et ennemis potentiels entrent le plus souvent en collision sur le littoral. « Regardons devant nous, écrit le général James F. Amos, nous voyons un monde d'instabilité croissante, d'États faillis ou défaillants, et de conflits provoqués par : pauvreté, chômage, urbanisation, surpopulation et extrémisme ; une concurrence pour les ressources naturelles rares ; une prolifération rapide des nouvelles technologies [...]. Ces inquiétantes tendances

Tewfik HAMEL

socio-économiques et géopolitiques convergent dans les zones littorales ». ⁸³

Ainsi, le terrorisme va bien au-delà d'Al-Qaïda et Daech. Se comporter comme si seul compte le terrorisme islamiste, du fait qu'il est le plus aisé à mesurer, quantifier et manipuler, équivaut à "l'ivrogne qui recherche ses clés sous le lampadaire, car c'est là où se trouve la lumière. Bien plutôt, il nous faut de meilleures lampes de poche pour pouvoir aussi rechercher nos clés dans les ruelles sombres du chaos mondial ». ⁸⁴ Quatre « mégatendances » façonnent ainsi l'avenir de la guerre comme entreprise humaine :

66

- *croissance démographique* : En 2050, la population de la planète se stabilisera entre 9,1 et 9,3 milliards de personnes. La grande majorité de cette croissance sera absorbée par les villes, d'où la deuxième tendance.
- *urbanisation accélérée* ; En 2008, le taux d'urbanisation de la population mondiale s'élevait à 50% et ce chiffre devrait atteindre 75% en 2050.
- *littoralisation de la population* ; Une grande partie de cette croissance aura lieu dans les villes sur un littoral qui supportera l'essentiel de cette urbanisation, entraînant la troisième tendance, littoralisation.
- *hausse de la connectivité numérique* : cette dernière tendance reliera ces ré-

gions côtières surpeuplées au reste du monde. La connectivité est le grand multiplicateur de force dans les insurrections urbaines modernes.

Ces zones urbaines côtières ne sont pas marginales, mais au cœur du système mondial. L'urbanisation en soi n'est pas une nouveauté. Les trois premières de ces « mégatendances » ne sont pas nouvelles. Les sociologues écrivent sur l'urbanisation depuis des décennies et les conflits en milieu urbain préoccupaient déjà les stratégies militaires de la décennie 1990 – avant le téléphone portable, l'Internet et l'accès généralisé à la télévision par satellite. L'accélération de ces tendances, combinée à une connectivité numérique croissante, mais peu prévue, indique que les conflits urbains atteindront sans doute un niveau supérieur de violence et d'intensité, sitôt connus du monde entier. ⁸⁵

À ignorer ces tendances, le terrorisme deviendra ingérable. Daech le démontre. Ses membres se mêlent aux populations, ce qui interdit de les distinguer des civils. D'où l'inefficacité de frappes aériennes au lourd coût politique. Donc « il est maintenant temps de reconnaître qu'un changement de paradigme dans la guerre a sans doute eu lieu ». ⁸⁶

Les tendances démographiques suggèrent que de futures opérations militaires auront une dimension urbaine. Du fait de la croissance et de la concentration de vastes populations dans des régions pau-

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

vres, la question n'est pas de savoir si guerre y aura, mais de quelle guerre il s'agira. « L'environnement de conflit le plus probable, mais aussi le plus exigeant, sera urbain ». ⁸⁷ Les conflits futurs adviendront dans « les rues, les gratte-ciel, les égouts, les immeubles des gratte-ciel, les parcs industriels » des villes urbanisées brisées du monde. ⁸⁸

Dans la mondialisation néolibérale, la « métro-stratégie a de fait remplacé la géostratégie. Le site de la guerre moderne est peu à peu devenu la ville ». Les frontières d'une nation ne sont plus extérieures mais traversent désormais ses villes. Les nations devront se défendre à l'étranger, mais aussi dans leurs propres métropoles car parfois « la métro-politique de la mondialisation l'emportera sur la géopolitique des nations ». La guerre moderne sera « une guerre de civils » qui, à l'aide de télécommunications instantanées, débouchera sur une « guerre civile mondiale » (l'équivalent mondial des émeutes de Los Angeles). ⁸⁹

La guerre urbaine est aussi ancienne que la guerre elle-même. Les villes ont toujours été des centres de gravité, mais sont devenues plus magnétiques que jamais. Si elles ont toujours été au cœur de la guerre, « les villes étaient considérées comme des cibles, non comme des champs de bataille ». Désormais, les voici devenues les ultimes créateurs de richesses. Les villes concentrent populations et puissance, communications et contrôle,

connaissances et capacités : oui, « la guerre, comme tout le reste, est urbanisée » et les conflits auront lieu principalement dans « les sites stratégiques de notre ère : les villes ». ⁹⁰

Cela suggère que les conflits du XXI^e siècle migreront loin des villages de montagne, des zones agricoles et des vallées frontalières de pays comme l'Afghanistan, vers les villes tentaculaires comme Mumbai ou Mogadiscio, où la technologie est omniprésente, permettant ainsi aux groupes d'y établir ces réseaux d'influence qui érodent la capacité des Etats à conserver et exercer le pouvoir, et de défendre leurs citoyens. De tels scénarios préoccupent l'Alliance atlantique. « Le rapport technique de 1999 sur les opérations terrestres en l'an 2020 », par exemple, « concluait qu'à l'avenir, l'OTAN mènera sans doute des opérations dans des zones urbaines, où les aménagements et les infrastructures ainsi que la présence de non-combattants seront des caractéristiques majeures, à prendre en compte. Le rapport précisait en outre que ces opérations seraient un défi majeur pour l'Alliance ». ⁹¹

Cette croissante urbanisation pose un défi de taille aux forces armées et de sécurité, au point que les « opérations urbaines façonneront un grand nombre de problèmes de sécurité critiques du XXI^e siècle » ⁹², car « le nombre et la taille des zones urbaines augmenteront et que ces zones pourraient devenir des foyers de

Tewfik HAMEL

troubles et de conflits ». ⁹³ Outre ses conséquences sur l'environnement et la santé publique, l'urbanisation de la pauvreté mondiale provoquera l'urbanisation de l'insurrection. Les experts de sécurité doivent « commencer à traiter la ville comme élément d'analyse en soi », en intégrant la façon dont s'emboîtent les « sous-systèmes et sous-districts de la ville, des nids au sein la ville » ; et comment, ensemble, ils « interagissent avec les flux et réseaux régionaux et transnationaux ». « Plus que jamais auparavant, des gens s'affronteront pour des ressources rares et limitées, dans les zones mal gouvernées et privées d'infrastructures adéquates ; ces zones seront toujours plus étroitement liées au système mondial, de sorte que le conflit local aura des répercussions bien plus large » ⁹⁴ notamment sur le « bon ordre en mer »

68

L'asymétrie des coûts

Parcours d'adversaires non étatiques armés aux pratiques asymétriques, ces environnements urbains, littoraux, surpeuplés et hyper-connectés, sont de puissants catalyseurs conférant aux *NetWars* un pouvoir énorme, parfois celui de renverser des gouvernements. Dans ce contexte, certaines villes pourraient devenir des zones de « non-droit », où la présence et l'autorité de l'État seraient réduites ; ces villes pouvant servir de refuges aux réseaux criminels-terroristes. Comme le montre l'exemple de Ben Laden qui, dès 2003,

trouvait refuge dans la ville de garnison d'Abbottabad, contrairement à ce que pensaient les Américains ⁹⁵, celles-ci sont l'équivalent postmoderne de la jungle et des montagnes (citadelles des dépossédés et irrécyclables) car « la croissance urbaine rapide dans les zones littorales sous-développées surcharge les systèmes économiques, sociaux et de gouvernance, et sature la capacité de transport des villes conçues pour des populations plus réduites ».

Les implications sur l'environnement de sécurité sont profondes. Le chaos des mégapoles constitue une « nouvelle normalité » pour de futurs conflits, dans lesquels « plus de gens s'affronteront pour des ressources rares, dans les zones urbaines surpeuplées, mal desservies et sous-gouvernées ». ⁹⁶ Ainsi, mal préparée pour des opérations urbaines à large spectre, *l'institution militaire y compris algérienne n'est pas prête pour demain*. À défaut de se préparer à des opérations militaires dans ces « villes sauvages » du XXI^e siècle ⁹⁷ parmi des civils innocents, l'État algérien perdra les moyens d'assurer sa défense et sécurité.

À vrai dire, même les pays développés y sont concernés. Les solutions mécanistes-technologiques aux problèmes complexes posés par la guerre sont illusoire. Ceux qui les prônent négligent les relais entre conflits armés et ne s'avouent pas les limites des nouvelles technologies et des capacités militaires émergentes. Les concepts

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

reposant sur sa capacité à frapper l'ennemi avec des munitions de précision à longue portée, séparent la guerre de ses contextes politiques, psychologiques et culturels.

Le terrorisme, ce n'est pas 50 divisions blindées ; au lieu d'armées qui s'affrontent, s'opéreront désormais des frappes chirurgicales sur de petites cellules terroristes et sur des caches d'armes. La guerre contre les acteurs non-étatiques entraînera de petites opérations par des forces réduites, ne nécessitant pas une technologie très sophistiquée, sauf pour les activités de renseignement et les systèmes de surveillance de par le monde. Le succès ne se mesurera pas en territoires gagnés et en pertes sur le champ de bataille, mais en réseaux pénétrés, en communications interceptées, en virements bancaires bloqués, et en programmes d'armement secrets découverts.

Dans cette guerre, intelligence et surveillance, diplomatie multilatérale et vigilance accrue sur le front intérieur importeront plus que les prouesses militaires. Vu leur spécialisation dans les actions expéditionnaires complexes, les opérations des forces spéciales deviendront le modèle des opérations militaires à haut risque. Polyvalence et adaptabilité seront des traits importants de ces forces. « On pense souvent que les attaques terroristes sont complexes, bien orchestrée et commises avec un armement sophistiqué. Cependant, contrairement aux thèses courantes des médias sur le terrorisme, la grande majorité des attaques terroristes

usent d'armes aisément accessibles. [...] comme des explosifs ou des armes à feu ». ⁹⁸ Rappelons que les ressources pour « planifier et mener » les attaques du 11/9 étaient « négligeables ».

Par ailleurs, la baisse du coût de la technologie et la disponibilité des armes et engins explosifs permettent aux groupes et individus, même faibles, de menacer des puissances bien plus riches et fortes. « Le groupe lui-même provenait d'une organisation basée dans l'un des pays les plus pauvres, les plus éloignées et les moins industrialisés au monde ». ⁹⁹ La dépendance de la société de vastes infrastructures en réseaux (de l'électricité au pétrole aux communications) fait que de petites perturbations peuvent infliger des dégâts hors normes. Ayant provoqué la fermeture de 1.800 usines/entreprises durant une semaine, la coupure d'un pipeline de gaz au Mexique révèle un retour sur investissement de 100 000 000% (dommages causés divisés par les dépenses de l'attaque). Or le coût économique direct des attentats terroristes est plus élevé encore.

Car estimer les coûts du terrorisme pose des problèmes de divers types ; définition des dommages, mesure des pertes, problèmes d'agrégation, évitement du double comptage des dommages dans divers secteurs ou statistiques, effets indirects. Les coûts indirects des attaques terroristes varient dans leur répartition entre les activités, les secteurs, les pays et le temps.

Tewfik HAMEL

Certains secteurs et activités sont plus vulnérables aux attaques que d'autres. Les implications inter-temporelles indirectes dépendent de la nature et ampleurs des attaques, du type des politiques adoptées par l'État en réponse aux attaques, etc.¹⁰⁰ En plus d'avoir tué environ 3.000 personnes (plus 6.000 blessés), les attaques du 11 septembre ont causé 40 milliards de dollars en pertes directes en terme d'assurance ; des compagnies aériennes ont frôlé la faillite (et des milliards de perte en valeur pour les compagnies aériennes ayant survécu). Ces attaques ont privé le tourisme de New York de 25 milliards de dollars et détruit ou déplacé 18.000 petites entreprises.¹⁰¹

70

Ainsi « une attaque de 250.000 dollars a coûté aux États-Unis plus de 80 milliards de dollars (certaines estimations frôlent les 500 milliards de dollars) ». ¹⁰² Conséquence : « cela rendrait l'attaque terroriste du 11/9 la plus chère de l'histoire » (sans inclure le coût de la campagne mondiale subséquente contre le terrorisme). En effet, un avantage-clé de l'adversaire confronté à la supériorité conventionnelle est « l'asymétrie de coût », le terrorisme provoquant des dépenses par milliards, pour la défense et la sécurité intérieure.¹⁰³ Sous cet angle, « le rapport coût-bénéfice est contre nous ! » reconnaissait l'ancien ministre de la Défense Donald Rumsfeld en 2003. « Nous dépensons des milliards, face à des terroristes qui dépensent des millions ». ¹⁰⁴ En 2009, les États-Unis dépensaient 400 millions de dollars par jour en Irak, niveau clairement insoutenable

lors d'une campagne de contre-insurrection, qui peut durer des années pour être efficace. « En contraste, les adversaires adoptent délibérément des méthodes peu coûteuses, pour poursuivre leurs activités sur une période telle que l'Amérique ne peut suivre à un coût acceptable ». ¹⁰⁵

Dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme, le gouvernement dispose d'un avantage initial en termes de ressources ; cependant contrebalancé par l'obligation de maintenir l'ordre et de protéger sa population et les ressources critiques. Les terroristes et criminels réussissent en semant le chaos et le désordre ; le gouvernement échoue s'il ne maintient pas un ordre satisfaisant. Donc s'il se borne à tuer ou à interpellier, l'État ne peut gagner. Gagner les guerres et gagner la paix sont ainsi deux missions fort différentes. Terroristes et criminels peuvent semer le désordre partout, tandis que l'armée doit maintenir l'ordre partout.

Caractérisant désormais l'environnement de sécurité international, la confluence de réseaux de criminels et terroristes mondiaux, dispersés et décentralisés rend indispensable les missions de pénétration et de perturbation (via des opérations chirurgicales régulières) de ces groupes associant terrorisme et criminalité. Affaiblir les réseaux criminels transnationaux participe au contre-terrorisme directement et indirectement. Ainsi, pour réduire la capacité de nuisance des groupes terroristes et criminels, une stra-

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

tégie efficace doit d'abord considérer la défense des citoyens. Quant aux terroristes et aux criminels, l'objectif opérationnel est de les identifier, localiser et détruire ; de leur dénier tout soutien, parrainage et sanctuaire ; de diminuer les griefs que ces entités exploitent en aidant les populations ; de gagner la guerre des idées.¹⁰⁶

« Les groupes armés sont des organismes vivants, pas des structures mécaniques. Ils changent, se transforment et se recombinaient en permutations infinies qui forcent les stratégies et concepts à changer au fil du temps ». Toutefois, les acteurs locaux ne disparaissent pas dans les nouveaux réseaux mondiaux. Au contraire, leur mise en réseau mondial permet aux entités criminales-terroristes anciennes de survivre et de prospérer, en échappant, à un moment crucial, au contrôle d'un État donné. De cela, AQMI est un exemple clair. Même "régionalisé" et intégré au 'jihad mondial', sa direction est surtout algérienne et ses activités visent d'abord l'Algérie. Daech, de même. Sa direction est surtout formée d'anciens officiers de Saddam. Donc « lors de l'examen, puis de la mise en œuvre des objectifs stratégiques de lutte contre les groupes armés, il est sage de se rappeler que les petites guerres sont locales ».¹⁰⁷

Conclusion

Pour conclure, l'Algérie. On ne peut exiger de son armée qu'elle se concentre sur

sa mission nationale tout en assumant des tâches dévolues aux civils. L'efficacité d'une armée dépend d'un projet politique, mais les hommes politiques ont failli à leur mission. Défendre le territoire contre un ennemi extérieur et rétablir l'ordre sont deux missions fort différentes. Si défendre l'intégrité territoriale reste central dans un contexte régional et international incertain, les forces armées algériennes doivent réaliser le potentiel destructeur de la criminalité émergente. Il se peut qu'un jour, malgré elles, elles doivent les affronter. Nombre d'autres pays, notamment développés, connaissent ces évolutions.¹⁰⁸ Aux États-Unis, ce travail a débuté avant le 11 Septembre et les évolutions conceptuelles et institutionnelles nécessaires sont à un stade avancé.

Alors, mieux vaut éviter les erreurs et les « difficultés » conceptuelles qu'a posé le terrorisme aux forces algériennes des années 1990. « Nous avons connu des difficultés car les concepts n'étaient pas clairs », expliquait le général Mohammed Kaidi. « Sur le champ de bataille, les soldats s'interrogeaient sur la justesse de leur cause – moi-même je m'interrogeais ». Des deux côtés ; soldats et terroristes crient *Allah Akbar* : qui a raison ?¹⁰⁹ S'affronter aux *NetWars* exige une posture expéditionnaire. Surtout, l'accent doit être mis sur le renseignement et d'abord, sur le « facteur humain ».¹¹⁰

Une haute technologie fascinant les grandes puissances ; la nature insidieuse

Tewfik HAMEL

de l'ennemi et le caractère asymétrique de la lutte : voici les meilleures cartes des petits Etats pour conserver une place privilégiée dans le concert des puissances, et renforcer leur influence et pouvoir de négociation. Avoir sa voix au chapitre signifie aujourd'hui être l'« homme sur le

rocher ».¹¹¹ Durant la guerre froide, on vantait le « pouvoir égalisateur de l'atome ». Aujourd'hui, les besoins du combat et la nature de l'ennemi exposent le « pouvoir égalisateur de l'information », devenu le pouvoir. Savoir en user importe plus que l'information elle-même.

Notes

1. Voir les dernières statistiques pour l'année 2015 de l'armée algérienne dans revue (en français) *El-Djeich*, n° 630, janvier 2016, p. 20-23 http://www.mdn.dz/site_principal/sommaire/revue/images/EldjeichJan2016Fr.pdf

2. Kehinde A. Bolaji, Preventing Terrorism in West Africa: Good Governance or Collective Security? », *Journal of Sustainable Development in Africa*, vol. 12, n°1, 2010, pp. 207-222.

3. Kees Koonings & Dirk Kruijt, *Mega Cities: The Politics of Urban Exclusion and Violence in the Global South*, Zed Books, New York, 2009

4. <http://www.thefreedictionary.com/littoral>

5. « *The Littoral: Those regions relating to or existing on a shore or coastal region, within direct control of and vulnerable to the striking power of naval expeditionary forces* ». In J. E. RHODES & G. S. HOLDER, « *Concept for Future Naval Mine Countermeasures in Littoral Power Projection: A 21st Century Warfighting Concept* », Department of Navy, Washington, D.C, 1^{er} mai 1998 <http://fas.org/man/dod-101/sys/ship/weaps/docs/mcm.htm> « *The littoral comprises two segments of battlespace: 1. Seaward: the area from the open ocean to the shore, which must be controlled to support operations ashore. 2. landward: the area inland from the shore that can be supported and defended directly from the sea* ». Rubicon Planning, « *Military Terms and Definitions* », Virginia, <http://www.militaryterms.net/>

6. Comme le reconnaît un ancien dirigeant terroriste du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), Mourad Khettab, « *nous n'avons pas assez d'armes, Les gens ne voulaient pas se joindre à nous. Et l'argent, nous n'avons pas assez d'argent* ». Michael Moss, « *In Algeria, Insurgency Gains a Lifeline from Al Qaeda* », *The New York Times*, 1^{er} juillet 2008; Souad MEKHENNET & Michael MOSS & Eric SCHMITT & Elaine SCIOLINO & Margot WILLIAMS, « *A Threat Renewed : Ragtag Insurgency Gains a Lifeline From Al Qaeda* », *The New York Times*, 1^{er} juillet 2008.

7. Roger Hardy, « *Algeria: a new front for al-Qaeda?* », *BBC*, 13 décembre 2009 ; Michael Hayden, « *Transcript of Remarks by Central Intelligence Agency Director Michael Hayden at the Atlantic Council* », 13 novembre 2008.

8. Le total des attaques terroristes et meurtrières, qui ont augmenté de façon spectaculaire entre 1970 et début des années 1990, a diminué jusqu'au début du XXI^e siècle, puis de nouveau ont augmenté au cours des dix dernières années. Les augmentations sont nettement plus élevées après 2003 si l'on inclut tous les cas de terrorisme en Irak. Même après l'exclusion des cas en Irak, où aucun groupe spécifique ne peut être identifié, le total des attaques terroristes ont presque triplé entre 2000 et 2006. Gary LaFree & Laura Dugan & R. Kim Cragin, « *Trends in Global Terrorism* », In Hewitt Joseph & Jonathan Wilkenfeld & Ted Robert Gurr, *Peace and conflict 2010*, Center for International Development and Conflict Management, University Maryland, 2010, p. 22.

9. John Robb, *Brave New War*, John Wiley & Sons, Hoboken, NJ, 2007, p. 160.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

10. Walid Phares, *Future Jihad*, Palgrave, Macmillan, 2005.
11. Abu Bakr Naji, *The Management of Savagery: The Most Critical Stage through Which the Umma Will Pass*, trans. William McCants, Combating Terrorism Center, 23 mai 2006. Ce texte stratégique écrit en ligne en 2004 est comme le *Mein Kampf* des djihadistes.
12. Wesley K. Clark, *L'Irak, le terrorisme et l'empire américain*, Seuil, Paris, 2004, p. 206
13. Faisant référence aux États-Unis, R. Niebuhr écrit ceci : "It is particularly difficult for nations to discern the limits of human striving and especially difficult for a nation which is not accustomed to the frustrations of history to achieve this moderation. It is not sloth or the failure to exploit our potentialities but undue self-assurance which tempts the strong, particularly those who are both young and strong". Niebuhr Reinhold, *The Structure of Nations and Empires*, Scribner, New York, 1959, p. 299.
14. Emmanuel Todd, *Après l'empire*, Gallimard, Paris, 2003, p. 40; Pepe Escobar, "The US and Eurasia: Theatrical Militarism", *Asia Times Online*, 4 décembre 2002 http://www.atimes.com/atimes/Front_Page/DL04Aa01.html
15. Ian Roxborough, « Iraq, Afghanistan, the Global War on Terrorism, and the Owl of Minerva », *Political Power and Social Theory*, vol. 16, n°. 16, 2004, pp. 195-211.
16. Jethro Mullen, "Tony Blair says he's sorry for Iraq War 'mistakes,' but not for ousting Saddam", *CNN*, 25 octobre 2015 <http://edition.cnn.com/2015/10/25/europe/tony-blair-iraq-war/index.html>
17. Mark T Berger & Douglas A Borera, « The Long War », *Third World Quarterly*, vol. 28, n°. 2007, pp. 197-215.
18. « Les menaces sont concrètes, précises et fondées sur les capacités matérielles. Les enjeux, pour la plupart, sont des questions politico-militaires telles que l'énergie, le territoire, les alliances, la crédibilité et le prestige. Plus important encore, la réponse en cas de défi est de déployer les éléments éprouvée de la realpolitik – action militaire, formation de coalitions, menaces et promesses, intervention ouverte ou couverte ». Michael J. Mazarr, « The Psychological Sources of Islamic Terrorism », *Policy Review* (Stanford University), n°. 125, 1^{er} juin 2004.
19. Ivo H. Daalder & James M. Lindsay, *America Unbound: the Bush Revolution in Foreign Policy*, Brookings Institution Press, 2003; James Gibney, "Globalization, American Exceptionalism and Security", In Robert G. Patman (dir.), *Globalization and Conflict*, Contemporary Security Studies, Routledge, 2006 , pp. 79- 94.
20. Audrey Kurth Cronin, « Behind the Curve: Globalization and International Terrorism », *International Security*, vol. 27, n°. 3, pp. 30-58.
21. John Robb, "Threats to US Security in the early 21st Century", Congressional Testimony, House Armed Services Committee, 2 avril 2009.
22. David Campbell, *Writing Security*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1998, p. 2.
23. Bill McSweeney, *Security, Identity and Interests*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, p. 21-22.
24. Phil William, « Transnational Criminal Organisations and International Security », In John Arquilla & David Ronfeldt (dir.) *In Athena's Camp*, RAND Corporation, 1997, p. 315.
25. Kimberley L. Thachuk & Sam J. Tangredi, "Transnational Threats and Maritime Responses", in Sam J. Tangredi, *Globalization and Marine Power*, National Defense University, Washington, D.C, décembre 2002.
26. L' « internationalisation des activités criminelles conduit le crime organisé de différents pays à établir des alliances stratégiques à coopérer, plutôt que de se battre, sur le gazon de l'autre, grâce à des accords de sous-traitance, et de coentreprises, dont la pratique des affaires suit de près la logique organisationnelle de ce que j'identifie comme 'l'entreprise de réseau', caractéristique de l'ère de l'information [...]. En outre, la majeure partie de la procédure de ces activités sont, par définition, mondialisées à travers leur blanchiment via

Tewfik HAMEL

les marchés financiers mondiaux. Les estimations des bénéfices et des flux financiers en provenance de l'économie criminelle varient énormément et ne sont pas totalement fiables. Pourtant, elles sont révélatrices de la taille énorme du phénomène [...] En 1999, le FMI se hasarda à avancer une estimation très large du blanchiment d'argent mondial dans une fourchette comprise entre 500 milliards et 1500 milliards de dollars par an (soit 5% du PIB mondial). Une proportion importante des profits est blanchie [...], et environ la moitié de l'argent blanchi, au moins dans le cas de la mafia sicilienne, est réinvestie dans des activités légitimes ». Manuel Castells, *End of Millennium: The Information Age: Economy, Society and Culture VOLUME III - Second Edition With a new Preface*, Willey-Blackwell, Oxford, 2010, p. 174.

27. Thomas L. Friedman, *The World Is Flat*, Straus and Giroux, New York, 2007, p. 595-596.

28. Peter Bergen & Laurie Garrett, « *Report of the Working Group on State Security and Transnational Threat* », The Princeton Project on National Security, Princeton University, 2005, p. 3; Kimberley L. Thachuk & Sam J. Tangredi, « *Transnational Threats and Maritime Responses* », in Sam J. Tangredi *Globalization and Marine Power*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, D.C, décembre 2002.

29. Randall G. Bowdich, « *Global Terrorism, Strategy, and Naval Forces* », In *Globalization and Maritime Power*, Institute for National Strategic Studies (INSS), Washington DC, 2002, p. 1/20.

30. Colin S. Gray, « *Out of the Wilderness* », Defense Threat Reduction Agency, Advanced Systems and Concepts Office, 31 octobre 2006, p. 2 <https://fas.org/irp/agency/dod/dtra/stratcult-out.pdf>

31. Thomas L. Friedman, *The World Is Flat*, Straus and Giroux, New York, 2007, p. 8-9, 200-232, 447-555.

32. Thomas L. FRIEDMAN, *The World Is Flat*, op.cit, p. 595 ; Thomas L. FRIEDMAN, « Super-Empowered Angry Men to kill america », *Spartanburg Herald Journal*, 25 août 1998 ; Thomas L. FRIEDMAN, « Foreign Affairs; Angry, Wired and Deadly », *The New York Times*, 22 août 1998 ; Thomas L. FRIEDMAN, « How Do We Cure Hate Of Suicidal Intensity? », *Sun-Sentinel*, 28 mars 2002 ; Thomas L. FRIEDMAN, « No Mere Terrorist », *The New York Times*, 24 mars 2002 ; John A. NAGL, « globalization for Dummies », *JFQ*, Summer 1999, pp. 122-123; Joint Forces Command, *The Joint Operating Environment : Tendances & Challenges for the Future Joint Force Through 2030*, décembre 2007, p. 41.

33. Ses vues peuvent être résumées ainsi ; Les « *organisations post-étatiques, des empires criminels aux médias internationaux* » vont causer « *la rupture de l'intégrité de l'État-nation [...] Le plus grand défi peut être notre ordre moral. [...] Les luttes interculturelles, avec leur sauvagerie débridée, sont le grand cauchemar du siècle prochain [...] Nous sommes entrés dans l'ère de la passion et de l'illogisme, l'ère du rejet de l'ordre 'scientifique'. C'est exactement ce que la pandémie du nationalisme et du fondamentalisme est. [...] Les ennemis auxquels nous serons confrontés [...] ne seront pas des 'soldats', avec la modernité disciplinée* » au sens euro-américain, « *mais des 'guerriers' - erratiques primitifs aux allégeances mouvantes, habitués à la violence, sans enjeu dans l'ordre civil. [...] Les 'champ de bataille' les plus probables sont des paysages urbains où [...] l'humanité est pourrie [...] Le point de tout cela est simple: gagner. En temps de guerre, rien d'autre ne compte. Si vous ne pouvez pas gagner propre, gagner sale. Mais gagner. Nos victoires sont en fin de compte dans l'intérêt de l'humanité, tandis que nos échecs nourrissent les monstres* ». Ralph PETERS, *The Perfect Soldier*, Simon & Schuster, 1996; « *The New Warrior Class* », *Parameters*, été 1994, pp. 16-26; « *The human terrain of urban operations* », *Parameters*, printemps 2000, pp. 4-12 « *Wishful Thinking and Indecisive Wars* », *Journal of International Security Affairs*, n°. 16, printemps 2009; « *The coming crusade* », *New York Post*, 19 juillet 2010 ; « *Return of the Tribes* », *Weekly Standard*, vol. 11, n°. 47, 4 septembre 2006.

34. Paul Collier, *The Bottom Billion*, Oxford University Press 2007.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

35. Christian Losson & Isabelle Hanne & Coralie Schaub, « La lutte climatique mobilise les militaires », Libération, 13 octobre 2015 : Coralie Schaub, « INTERVIEW : 'Le lien entre changement climatique et conflits n'est ni à surévaluer ni à négliger' », Libération, 14 octobre 2015.
36. David Kilcullen, *Out of the Mountains: The Coming Age of the Urban Guerrilla*, Oxford University Press, Oxford, USA, 2013, p. 29, 106-107.
37. Antoine J. Bousquet, *The Scientific Way of Warfare*, Columbia University Press, 2009.
38. John Arquilla & David Ronfeldt (dir.), *Networks and Netwars*, RAND, Santa Monica, 2001.
39. « *La criminalité organisée est plus dangereuse* » que le terrorisme, soutient le grand criminologue Xavier Raufer et « *c'est elle qui va l'emporter dans la mondialisation [...]. Al-Qaïda [...] est en train de vivre l'effondrement de son socle intellectuel* ». In « Xavier Raufer : « Il faut anticiper les dangers en matière de sécurité globale », entretien avec Le Figaro, 29 décembre 2009.
40. Phil William, « Transnational Criminal Organisations and International Security », in John Arquilla & David Ronfeldt, (dir.), *In Athena's Camp*, RAND Corporation, 1997, p. 315; Perter Andréas, « Illicit international political economy », *Review of International Political Economy*, vol. 11, n° 3, août 2004: 641-652.
41. Phil William, « Transnational Criminal Organisations and International Security », in John Arquilla & David Ronfeldt, (sous. dir.) *In Athena's Camp: Preparing for Conflict in the Information Age*, RAND Corporation, 1997, p. 315.
42. David E. Kaplan, "Paying for Terror: How Jihadist groups use crime to pay for attacks world wide", *U.S. News and World Report*, 18 décembre 2005. <http://www.militantislammonitor.org/article/id/1429>
43. Martin John & Anne Romano, *Multinational Crime: Terrorism, Espionage, Drug and Arms Trafficking*, Sage Publications, Newbury Park, 1992.
44. La résolution 1566 du Conseil de sécurité de l'ONU, par exemple, décrit le terrorisme étant « actes criminels, notamment ceux dirigés contre des civils dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves ou la prise d'otages dans le but de semer la terreur parmi la population, un groupe de personnes ou chez des particuliers, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire'. Voir Doc. Nations Unies S/RES/1566, 2004, para. 3.
45. Kimberley L. Thachuk & Sam J. Tangredi, "Transnational Threats and Maritime Responses", in Sam J. Tangredi, *Globalization and Marine Power*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, D.C, décembre 2002; John Rollins & Liana Sun Wyler, "*International Terrorism and Transnational Crime: Security Threats, U.S. Policy, and Considerations for Congress* », Prepared for Members and Committees of Congress, Congressional Research Service, 18 mars 2010, p. 5-7.
46. Robert J. Bunker (dir.) *Non-State Threats and Future Wars*, Frank Cass, New York, 2003, p. 44.
47. John Sullivan & Adam Elkus, « Red Teaming Criminal Insurgency », *Red Team Journal*, 30 janvier 2009. <http://redteamjournal.com/2009/01/red-teaming-criminal-insurgency-1/>
48. U.S. National Intelligence Council, *The Threat to U.S. National Security Posed by Transnational Organized Crime*, Washington, D.C., 2011; Chester G. Oehme, "Terrorists, Insurgents, and Crime -Growing Nexus?", *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 31, n°. 1, 2008, pp. 80-93.
49. Stavridis est ancien Commandant suprême des forces alliés en Europe (2009-2013) et du l'*US Southern Command* (2006-2009); James Stavridis, « The dark side of globalization », *Washington Post*, 1^{er} juillet 2013.
50. Les données proviennent essentiellement d'une mine de documents et ordinateurs découverte lorsque les forces américaines ont attaqué un camp dans le désert près de Sinjar,

près de la frontière syrienne. La découverte la plus significative a été une collection de notices biographiques détaillées concernant plus de 700 combattants étrangers venus en Iraq depuis août 2006. In Joseph Felter & Brian Fishman, "Al-Qaida's Foreign Fighters in Iraq: A First Look at the Sinjar Records", Combating Terrorism Center at West Point, janvier 2008, p. 27.

51. Fanny Coulomb & Dunne J. Paul, "Economics, conflict and war", *real-world economics review*, n°. 46, 2008, pp. 147-157.

52. voir un câble diplomatique de 25 octobre 2009 révélé par Wikileaks: « US embassy cables: Algerians take lead in regional fight against al-Qaida » <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/231198>

53. Joelle Burbank, « Trans-Saharan Trafficking: A Growing Source of Terrorist Financing » Occasional Research Series, Center for the Study of Threat Convergence, The Fund for Peace 2010, 21 septembre 2010.

54. Sandy Winnefeld, "Maritime Strategy in an Age of Blood and Belief", *Proceedings Magazine*, vol. 134/7/1, 265, juillet 2008. <http://www.usni.org/magazines/proceedings/2008-07/maritime-strategy-age-blood-and-belief>

55. Lyubov Mincheva & Ted Robert Gurr, « Unholy Alliances ? How Trans-state Terrorism and International Crime Make Common Cause », Paper presented at the Annual Meeting of the International Studies Association, Panel on Comparative Perspectives on States, Terrorism and Crime, San Diego, March 24, 2006.

56. Kimberley L. Thachuk & Sam J. Tangredi, "Transnational Threats and Maritime Responses", in Sam J. Tangredi, *Globalization and Marine Power*, National Defense University, Washington, D.C, décembre 2002.

57. Roy Godson & Richard Shultz, *Adapting America's Security Paradigm and Security Agenda*, National Strategy Information Center, Washington, D.C, 2010, p. 6.

58. John Sullivan & Adam Elkus, op.cit.

59. Phil Williams. Ité par Willem van Schendel & Itty Abraham, *Illicit Flows and Criminal Things: States, Borders, and the Other Side of Globalization*, Indiana University Press, Bloomington, 2005, p. 3.

60. Hoffman qui examine comment le terrorisme motivé par un impératif religieux diffère du terrorisme purement laïc. Il met l'accent sur les systèmes de valeurs radicalement différents, les mécanismes de légitimation et de justification, les concepts de la moralité embrassés par des terroristes et la vue millénariste qui informe souvent leur processus de pensée et les influences de leurs actions. Bruce Hoffman, « 'Holy Terror': The Implications of Terrorism Motivated by a Religious Imperative », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 18, n°. 4, 1995.

61. David C. Rapoport, « The Four Waves of Rebel Terror and September 11 », *Anthropoetics*, 8, n° 1, printemps-été 2002.

62. Mark Juergensmeyer, "The Worldwide Rise of Religious Nationalism", *Journal of International Affairs*, vol. 50, no. 1, 1996; Mark Juergensmeyer, *The New Cold War? Religious Nationalism Confronts the Secular State*, University of California Press, Berkeley, 1993; John Calvert, "The Mythic Foundations of Radical Islam", *Orbis*, hiver 2004; Catarina Kinnvall, « Globalization and Religious Nationalism », *Political Psychology*, vol. 25, n°. 5, 2004, pp. 741-767.

63. Stathis N. Kalyvas, *The Logic of Violence in Civil War*, New York University, New York, mars 2000.

64. Stathis N. Kalyvas, « Wanton and Senseless ? The Logic of Massacres in Algeria », *Rationality and Society*, vol. 11, n°. 3, août 1999, pp. 243-285.

65. Daniel Fisher & Christopher Mercado, "Competitive Control": How to Evaluate the Threats Posed by "Ungoverned Spaces", *Small Wars Journal*, 17 septembre 2014.

66. David Kilcullen, *Out of the Mountains*, op.cit, p. 114, 125-126, 132.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

67. Mark A.R. Kleiman, *Illicit Drugs and the Terrorist Threat*, CRS Report for Congress, 20 avril 2004, p. 1-8.
68. Luis Martinez, *The Algerian Civil War 1990-1998*, Columbia University Press, 2000, p. 5-6, 117.
69. Liess BOUKRA, « Du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) à Al-Qaida au Maghreb islamique », *African Journal*, Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme, Alger, juin 2010, pp. 35-57.
70. « L'armée déclare la guerre aux gangs de contrebande : Les services de renseignements sont dernière de la moitié des opérations de saisie de drogue », El-Khabart (en arabe), 17 janvier 2016.
71. National Intelligence Council, « *Global Trends 2015: A Dialogue About the Future With Nongovernment Experts* », Washington, DC., 2008, p. 68.
72. MOISES NAIM, "Five Wars of Globalization", *Foreign Policy*, 3 novembre 2009.
73. Querine H. Hanlon, "Globalization and the Transformation of Armed Groups », in Jeffrey H. Norwitz (dir.), *Armed Groups*, US Department of the Navy, Washington D.C., 2008, pp. 115-125.
74. Voir les histoires d'un certain nombre d'individus en Europe et aux États-Unis qui ont apporté leur aide aux « insurgés » libyens à Benghazi via les médias sociaux et communications par satellite. John Pollock, "People Power 2.0: How civilians helped win the Libyan information war", *MIT Technology Review*, 20 avril 2012 <http://www.technologyreview.com/featuredstory/427640/people-power-20/>
75. Paul Rosenzweig, "The Changing Face of Cyber Conflict", *The Journal of International Security Affairs*, n°. 28, printemps/été 2015 <http://www.securityaffairs.org/issues/number-28/changing-face-cyber-conflict>
76. Philip Bobbitt prédit la montée d'« États de marché » – États maximisés pour générer de richesses et d'« États virtuels » – États qui existent seulement dans les esprits et les allégeances de leurs membres clandestins dans cyberspace. John Sullivan & Adam Elkus, op.cit.
77. Le concept de levée en masse électronique, développé Cronin, sous-entend que l'âge de l'information est en train de transformer la participation à la guerre de façon semblable aux effets que les nouvelles méthodes de publication et communication ont eu sur la mobilisation de masse des forces armées de la guerre napoléonienne. La déréglementation de la presse en France entre 1789 et 1793 a provoqué une ruée de l'édition sous forme de pamphlets et d'estampes à bas prix. La démocratisation de la communication était cruciale pour le développement des conditions – telles que le sens populaire de l'identité nationale et les responsabilités de la citoyenneté- pour les appels répétés pour la mobilisation de masse pendant les guerres napoléoniennes. Audrey Kurth Cronin, « Cyber-Mobilization: The New Levée en Masse », *Parameters*, Summer 2006, pp. 77-87. <http://strategicstudiesinstitute.army.mil/pubs/parameters/Articles/06summer/cronin.htm>
78. David Kilcullen, *Out of the Mountains*, op.cit, p. 172.
79. Jakub Grygiel, « The Power of Statelessness », *Policy Review* (Stanford University), n°. 54, 1^{er} avril 2009.
80. John Sullivan & Adam Elkus, op.cit.
81. Saskia Sassen, « Globalization After September 11 », In Marc Edelman & Angélique Haugerud (dir.), *The Anthropology of Development and Globalization*, Blackwell Publishing, USA/UK, 2005, p. 173-176.
82. Robert KAPLAN, « The Return of Ancien Times », *The Atlantic*, juin 2000.
83. General James F. Amos (Commandant of the Marine Corps), *2011 Report to Congress on The Posture of United States Marine Corps*, U.S. Marine Corps, Department of Navy, Washington, DC., p. 2.

84. Perter Andréas, « Illicit International Political Economy: The Clandestine Side of Globalization », *Review of International Political Economy*, vol. 11, n°. 3, août 2004: 641-652.
85. David Kilcullen, « The City as a System », *Fletcher Forum of World Affairs*, vol. 36, n°. 2, summer 2012, pp. 19-39; David Kilcullen, « *Urbanization and the Future of Conflict* », Chatham House, UK, 26 septembre 2013; Mike Davis, *Planet of Slums*, VERSO, New York, 2006.
86. Rupert Smith, *The Utility of Force: The Art of War in the Modern World*, Alfred Knopf, 2007, p. 5.
87. « L'urbanisation est susceptible de poser un défi de taille aux forces » atlantiques. Organisation pour la recherche et la technologie (RTO), « *Operations terrestres à l'horizon 2020 (LO2020)* », Rapport technique, n°. 8, OTAN, Paris, France, décembre 2001, p. 11-13 [http://natorto.cbw.pl/uploads/2001/12/TR-008\(F\)-\\$\\$ALL.pdf](http://natorto.cbw.pl/uploads/2001/12/TR-008(F)-$$ALL.pdf)
88. Ralph Peters, « Our Soldiers, Their Cities », *Parameters*, printemps 1996, pp. 43-50 ; James Kitfield, *War in the Urban Jungles*, *Air Force Magazine*, vol. 81, n°. 12, décembre 1998 ; Steven Kosiak & Andrew F. Krepinevich & Michael Vickers, « *A Strategy for a Long Peace* », CSBA, Washington, D.C., janvier 2001, p. 7.
89. Paul Virilio, *The City of Panic*, Berg Publications, Oxford, 2005.
90. Stephen GRAHAM, Stephen Graham, *Cities, War, and Terrorism: Towards an Urban Geopolitics*, Blackwell, Oxford, 2004; Stephen GRAHAM, « War and the City », *New Left Review*, vol. 44, mars/avril 2007.
91. Voir Organisation pour la recherche et la technologie (RTO), « *Urban Operations in the Year 2020* », RTO Technical Report, n°. 71, OTAN, Paris, avril 2003, p. vi.
92. Alice Hills, *Future War in Cities: Rethinking a Liberal Dilemma*, Routledge, London, 2004, p. 28.
93. Organisation pour la recherche et la technologie (RTO), « *Urban Operations in the Year 2020* », op.cit, p. vi.
94. David Kilcullen, *Out of the Mountains*, op.cit, p. 50, 107, 240.
95. Parlant de Ben Laden, un général américain déclarait que ce dernier "se gèle le cul dans une caverne à 1800 mètres d'altitude". Cité par Seymour Hersch, *Domages collatéraux, la face obscure de la guerre contre le terrorisme*, Denoël, Paris, 2006, p. 237.
96. Ibid. p. 35-36.
97. Ce concept de « *Feral Cities* » – des mégapoles à la fois « *savage, toxic and ungovernabl* » – dérive du domaine de la biologie et a été introduit dans la littérature des sciences politiques par Richard J. Norton, « *Feral Cities* », *Naval War College Review*, n°. 4, automne 2003, pp. 97-106.
98. Gary LaFree & Laura Dugan & R. Kim Cragin, « Trends in Global Terrorism », In Joseph J. Hewitt & Jonathan Wilkenfeld & Ted Robert Gurr, « *Peace and conflict 2010*, Center for International Development and Conflict Management, University Maryland, février 2010, p. 22.
99. National Commission on Terrorist Attacks on the United States, *The 9/11 Commission Final Report*, U.S. Government, Washington D.C., 2004, p. 169, 339-340.
100. Patrick Lenain & Marcos Bonturi & Vincent Koen, « *The economic consequences of terrorism* », OECD Working Paper, n°. 334, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris, 2002 [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=eco/wkp\(2002\)20](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=eco/wkp(2002)20) Tilman Brück (dir.), *The Economic Analysis of Terrorism*, Routledge, London & New York, 2007; Paul Collier (et autres), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, World Bank and Oxford University Press, Washington, DC., 2003.
101. Les attaques du 7 juillet de Londres ont eu des effets similaires, 15% de baisse du nombre des visiteurs après les attentats par exemple. Ian Goldin, « Globalisation and risks

La lutte contre le terrorisme et la criminalité : Un changement de paradigme ?...

for business : Implications of an increasingly interconnected world”, Lloyd’s 360° Risk Insight, The James Martin 21st Century School, The University of Oxford, London, 2010, p. 37.

102. John Robb, *Brave New War*, John Wiley and Sons, Hoboken, 2007, p. 31.

103. David Kilcullen, *accidental guerrilla...*, op.cit, p. 25-26.

104. Donald Rumsfeld, « War on Terror Memo », *USA Today*, 16 octobre 2003.

105. David Kilcullen, *accidental guerrilla...*, op.cit, p. 25-26.

106. John T. Fishel & Edwin G. Corr « Thinking and Writing About COIN », *The Small Wars Journal*, 17 juillet 2013 ; Fred Kaplan, « The End of the Age of Petraeus », *Foreign Affairs*, janvier/février 2013; Dana Priest, *The Mission: Waging War and Keeping Peace with America’s Military*, W. W. Norton & Company; 1^{er}, 2004, 19.

107. Peter Curry, “Small Wars are Local: Debunking Current Assumptions about Countering Small Armed Groups” In Jeffrey H. Norwitz (dir.), *Armed Groups*, US Department of the Navy, Washington D.C., 2008, pp. 149-159; Manuel Castells, *End of Millennium: The Information Age: Economy, Society and Culture VOLUME III -Second Edition With a new Preface*, Wiley-Blackwell, Oxford, 2010, p. 175.

108. Nassim Nicholas Taleb, *The Black Swan*, Random House, New York, 2007 http://shifter-magazine.com/wp-content/uploads/2015/02/Taleb_The-Black-Swan.pdf

109. <http://www.elbilad.net/article/detail?id=39340>

110. Graham Greene, *The Human Factor*, Simon & Schuster, New York, 1978.

111. Une source de la CIA explique que l’agence n’a pu empêcher les attaques du 9/11, faute d’un espion au sein d’Al-Qaïda. « Si seulement », dit-il, « nous avions eu un homme sur le rocher à côté d’Oussama ben Laden, étudiant ses pensées, étudiant ses plans ». Cité par Stephen Grey, *The New Spymasters*, St. Martin’s Press, New York, 2015, p. 11.



La perception russe de sa propre sécurité : mythes et réalités

Arnaud KALIKA

DRMCC, Paris II

Dans cette étude, nous examinerons d'abord l'image projetée au monde de la Russie de Poutine et de la vision qu'a le Kremlin de sa sécurité. Ensuite, nous traiterons des menaces concrètes au travers d'une analyse de la doctrine militaire et de la crise ukrainienne.

L'image projetée par la Russie de Poutine : la « citadelle assiégée »

La thèse du triomphe de l'Occident modélisée par Francis Fukuyama n'a jamais fait recette en Russie. Vu du Kremlin, il est inacceptable de diviser le monde entre les Etats les plus avancés incarnant la fin de l'Histoire et les autres, prisonniers d'une civilisation de musée et moteurs d'une remise en marche de l'Histoire. Depuis la chute de l'URSS en 1991, cette dissonance entre la Russie et l'Occident nourrit les débats entre la sacro-sainte bi-

polarité et la multipolarité. Le 11 septembre 2001 a provisoirement émondé les divergences au profit de l'utopie d'un monde complaisant de Vancouver à Vladivostok. Mais la tempête du Maïdan ukrainien, en 2013, a relancé le balancier du réel. La fracture idéologique sépare désormais ceux qui sont prêts à prendre les armes pour protéger leur droit de ne pas vouloir s'occidentaliser (Russie, Chine...) et les autres (Europe, Occident...).

Ce positionnement russe découle de l'Histoire récente. En menant le système communiste au gibet sans autre forme de procès, Boris Eltsine a détruit l'écorce de l'arbre sans en modifier les atomes. La population russe s'est subitement réveillée en prenant conscience de ce qu'elle était devenue, et de ce qu'elle ne voulait pas être : une superpuissance en haillons. Dans ce nouvel empire de la nostalgie, les rouages guébistes de la machine étatique sont alors redevenus ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être : les cer-

Arnaud KALIKA

bères de la puissance. C'est donc naturellement que la politique de sécurité de Vladimir Poutine, ancien directeur du Service Fédéral de Sécurité¹, s'est forgée dès 1999 sur un retour de l'Histoire et de l'intérêt national. Deuxième chef d'Etat de la Russie depuis sa naissance en 1991, Vladimir Poutine s'autorise à guerroyer (Tchéchénie, Géorgie, Donbass...) au nom de cet intérêt national, et peu lui importe d'apparaître comme le vestige d'un féodalisme révolu.

Méconnaître l'impact sécuritaire pour la Russie de la chute de l'URSS, c'est comme refuser la réalité de la pomme de Newton qui tombe de sa branche. 1991 signe l'entrée en guerre de la Russie pour sa survie intérieure, en tant qu'Etat multinational et multiconfessionnel, et extérieure, en tant que puissance nouvellement indépendante.

Les nœuds russes de l'Histoire se sont enlacés autour d'une succession d'effondrements et de reconstructions inachevées. À en croire l'historien Roy Medvedev, ces convulsions, dont la chute de l'URSS serait la plus emblématique et la plus violente après Octobre 1917, constituent une réaction naturelle contre la stagnation d'un système, qui, de lui-même, cherche les ressorts de la transformation. Outre la question identitaire suspendue au point d'interrogation de la dissolution de « l'homo sovieticus », c'est bien le rétrécissement territorial des mondes russes qui compromet la sécurité nationale. Pour rebondir sur la remarque d'un autre historien, Vassili Klioutchevski, à propos de ce

peuple russe dont l'essence est fondée sur la colonisation des espaces et l'impérialisme défensif, c'est un peu comme si 1991 cachait cette décolonisation dont personne n'ose prononcer le mot. Et le nouveau-né, la Fédération de Russie, serait la pâle copie de l'original tsaro-soviétique. Dans cette succession de contrefaçons, ce qui est vu ne peut être vrai et la Russie ne veut pas être cet État, seul face à lui-même. Or, l'enjeu depuis 1991 est bien celui d'accepter ce réel, et de délivrer la Place Rouge d'une histoire toujours aliénée au Mausolée de Lénine. Les équipes de Vladimir Poutine en ont parfaitement conscience, mais évacuer ce double soviétique qui ne cesse de revenir au galop, c'est faire le deuil d'une période et reconnaître un travail de mémoire au-delà de la Grande Victoire de 1945, dont les 70 ans seront fêtés cette année.

Les enjeux sécuritaires de cette complexité sont énormes. Moscou, centre décisionnel de l'ex-empire soviétique, s'est vu amputer de ce qui constituait son glacis sécuritaire : les Baltes, la Biélorussie, l'Ukraine, le Caucase du Sud et l'Asie centrale. L'effondrement de ce dispositif suscite moins la nostalgie que la peur du vide, et le souvenir d'une ère idéalisée par tous ceux qui n'ont pas rencontré le goulag. Andreï Gromyko, diplomate austère ayant survécu à Staline, loue dans ses *Mémoires* la toute-puissance soviétique et semble s'accommoder de l'équilibre bipolaire. La fraternité des peuples composant le glacis y est présentée comme indéfectible. D'où, depuis la prise

d'indépendance par les anciennes républiques du bloc soviétique cette tentation conspirationniste qui nie la réalité, celle des citoyens baltes ou ukrainiens animés par une volonté d'émancipation, pour la travestir en un gigantesque complot antirusse dont Moscou serait la citadelle assiégée.

Lorsque Poutine prend les rênes du gouvernement en 1999, il sait que son premier défi est celui de la survie de la Russie en tant que puissance russe. Mais tuer son double soviétique reste impossible pour une personne née comme lui avant 1991. M. Poutine s'est donc appliqué, avec succès, à rendre à la Russie son statut de puissance internationale, sans toucher à l'empire de la nostalgie, et impuissant en Europe face à l'irréversible progression de l'Otan. Rien d'étonnant, dès lors, de voir l'Alliance atlantique définie par la doctrine militaire comme une menace extérieure de premier rang.

Abordons, maintenant, les contours plus concrets de la menace perçue par la Russie en insistant sur le cas ukrainien dont l'issue déterminera en partie l'avenir de l'architecture de sécurité eurasiatique.

Menaces concrètes : doctrine et mode d'emploi

À l'instar des États-Unis en 2001, la Russie s'est heurtée à « l'internationale terroriste » dès 1994, dans le sillage de l'in-

dépendance autoproclamée de la Tchétchénie, petit république nichée dans le Caucase russe. La radicalisation islamiste de certaines figures de la résistance campait en avance de phase le portrait des soldats d'Al Qaeda. Ce fut l'ère des sordides prises d'otages de masse et des femmes kamikazes. Les crises tchétchènes cristallisent, à elles seules, les enjeux sécuritaires d'une Russie qui se sent menacée par le terrorisme intérieur (risques sécessionniste et irrédentiste), extérieur (la Tchétchénie théâtre du Djihad), et par l'ancien ennemi occidental (appui par l'Occident d'une partie des insurgés caucasiens). Le sujet reste sensible et la peur d'une résurgence de ce conflit réglé en 2001 explique en partie la permanence de la menace intérieure figurant dans la doctrine militaire depuis 2000.

À cet égard, la Russie présente l'avantage de ne jamais prendre l'analyste en défaut. L'observateur peut, certes sur l'échelle du temps, s'étonner de décisions rapides (cas de la Crimée), mais il ne sera jamais surpris parce que la manœuvre choisie n'est que l'application mathématique des doctrines et des discours officiels. Encore faut-il les avoir lus dans la langue originale.

La nomination de Vladimir Poutine comme chef du gouvernement par Boris Eltsine coïncide avec la relance de la guerre en Tchétchénie, en 1999, suite à une série d'attentats causant la mort d'environ 300 personnes. Le Kremlin se dote, l'année sui-

Arnaud KALIKA

vante, d'un nouveau corpus doctrinal afin de créer la base légale d'une action qualifiée de « lutte contre l'ennemi intérieur », qui, après le 11 septembre 2001 portera tous les attributs du terrorisme international (M. Poutine est le premier à avoir apporté son soutien à M. Bush après les attentats du 11 septembre). On compte la doctrine militaire, le concept national de sécurité, et le concept de politique étrangère. Texte phare, la doctrine militaire est régulièrement mise à jour. Les dernières retouches ont été validées par le conseil de sécurité le 19 décembre 2014, affermissant les piliers de la vision traditionnelle qu'a la Russie de sa sécurité nationale. Elle est complémentaire du discours politique de Valdaï prononcé par M. Poutine à l'automne 2014.

84

En préambule (art. 4), la doctrine met en lumière d'autres textes stratégiques, dont certains concernent les zones d'intérêts comme l'Arctique. Mais cette version s'applique surtout à redéfinir la typologie des possibles engagements militaires (limités, régionaux, totaux...) et les contours de la menace dont, au premier chef, « *le rapprochement des infrastructures militaires de l'Otan vers les frontières de la Russie* » (art. 12 & a). Ici, l'argument est celui de rappeler qu'une dissolution du Pacte de Varsovie appelait l'effacement de son miroir otanien, et que l'élargissement de l'Otan n'est dirigé que contre un seul ennemi, la Russie et son spectre soviétique.

La menace terroriste (« *l'extrémisme global* ») surgit dix alinéas plus loin, suivi de la manipulation de l'information et des tenta-

tives de déstabilisation par des services étatiques étrangers. À l'intérieur (art. 13), la longue énumération des menaces laisse transparaître la crainte d'actions séditeuses contre la stabilité de l'État. La peur d'une révolution de couleur saute aux yeux. Le texte insiste sur la défense des intérêts nationaux et de l'intégrité territoriale, ce qui concerne désormais un sujet supplémentaire de la Fédération, la Crimée, protégée comme Kaliningrad par des systèmes sol-air de dernière génération. Il faut en déduire que toute tentative de reprise de la presqu'île par des forces armées étrangères appellera une réponse militaire. Les forces armées russes, classiques et stratégiques (nucléaire) ayant l'obligation opérationnelle de se préparer à tout type de riposte (art. 32).

Dans sa relation au monde, le corpus doctrinal s'escrime à ne pas stigmatiser les États-Unis. Mais l'administration américaine reste perçue comme voulant aveulir la Russie dans un rôle de pseudo puissance à vocation régionale. La crise ukrainienne teste donc les limites de la flexibilité russo-américaine, les deux camps étant prêts à sacrifier cette relation sur l'autel d'intérêts d'États tiers dont la Géorgie, l'Ouzbékistan ou l'Ukraine, qui fait l'objet de nos développements ci-après.

Le divorce ukrainien, catalyseur des incompréhensions

L'annexion de la Crimée par la Russie a suscité en Occident une séquence d'éton-

La perception russe de sa propre sécurité : mythes et réalités

nements, puis des « tweets » d'indignation. Il ne nous appartient pas, ici, de juger, mais de comprendre. Vladimir Poutine a pris une décision dont personne ne pensait qu'il l'eût prise aussi promptement : la modification d'une frontière internationale dessinée par l'URSS en violation de principes dont le Kremlin s'est toujours porté garant. Sauf que cette décision illégitime au plan du droit international public n'est rien d'autre que l'application de la doctrine, qui, au nom de la sécurité nationale et d'un état d'urgence (protection de minorités russophones...) autorise Moscou à prendre les mesures nécessaires.

Chaque pays traîne son fardeau de représentations mythologiques, qui, gavées d'émotions brutes se métamorphosent en préjugés. Prenons le cas de « l'immensité russe ». Si New York est « *une ville debout* » dont les gratte-ciels s'accommodent de la taille humaine, Moscou, au contraire, allonge ses perspectives par les trouées béantes d'avenues et de souterrains surdimensionnés. La démesure rapetisse le visiteur qui peut s'y sentir en fonction de sa prédisposition idéologique envoûté, protégé, voire oppressé. Il ne s'agit pourtant que d'un « *soleil trompeur* ». S'y perdre, c'est abandonner son détachement et superposer les apparences aux réalités ; c'est conclure que, finalement, la Russie est immense et déduire qu'elle est, en cela, une menace pour ses voisins, ou une bénédiction pour ses habitants... Alors que l'immensité russe n'est qu'une réalité ressentie, immuable.

L'aveuglement de cette « *force imaginative* » n'a pas épargné les observateurs de la crise ukrainienne, qui, à partir de circonvolutions intellectuelles, ont sentencié avant d'argumenter. Côté russe, la vision impérialiste de l'Ukraine l'a emporté (« l'Ukraine, c'est la Russie ! ») et côté occidental, l'Ukraine était tout sauf russe, les deux camps déployant des moyens considérables en cyberguerre pour se draper dans la chape du Bien et gagner la bataille des cœurs. Ce triomphe du manichéisme sur fond d'immédiateté médiatique est bien le piège dans lequel il faut s'interdire de tomber. Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu manipulations dans les deux camps et opérations de déstabilisation ? Rien n'est moins sûr, mais il ne suffit pas de constater le regain d'intérêt de George Soros pour l'Ukraine pour en déduire une action de la CIA !

En France, le dossier ukrainien porte le manichéisme à son apogée. Il y a d'abord les russophobes, qui, non sans une agilité intellectuelle, font de Poutine l'homme à abattre. Pour ce courant, tout en Russie n'est qu'archipel de manigances et de mensonges. L'Oracle russophobe ne leur a-t-il pas prédit que la Russie briserait, un jour, le cordon entre l'Europe et les États-Unis, et étoufferait la France dans cette camisole de vanité dont elle est si friande ? L'Oracle n'a-t-il pas annoncé l'annexion de la Crimée et, demain, le démembrement de l'Ukraine ? Sur l'autre rive, les « russomaniaques » de la Russie éternelle voient dans Poutine le messie de la civilisation chrétienne. Ici, l'Oracle prévient qu'humilier la Russie réveillera ses ré-

Arnaud KALIKA

flexes nucléaires, et que tout ce qui est décidé à Moscou est bien plus intelligent qu'ailleurs. Chaque représentant de l'un de ces courants sera bien entendu étonné par la réalisation surprise des prédictions de l'Oracle !

Mais se pencher sérieusement sur le divorce ukrainien implique un effort de détachement par rapport à la conscience que l'on peut en avoir. On part d'un point A identifiable sans être intelligible... Quant à l'équation du point B, elle nous assure d'arriver quelque part. Alors, comment trouver la voie sur cet échiquier pavé d'inconnues ? Peut-être en suivant les conseils de Spinoza, qui nous prie de ne pas succomber à l'« asile de l'ignorance » et de consentir à la réalité. Dire que l'Ukraine est un État indépendant reconnu comme tel par le droit international est un fait. Dire que l'Ukraine est un État d'Europe est déjà moins évident car, de quelle Europe parle-t-on ? L'historien hongrois Jenő Szücs suggère repenser l'idée d'une Troisième Europe qui ne saurait être une Europe intermédiaire, mais la jonction indépendante d'un ensemble bien plus vaste... Dire, enfin, du jour au lendemain que l'Ukraine est une démocratie, c'est prendre ses désirs pour une réalité qui nie la géopolitique de l'Ukraine, véritable disque intervertébral dont la colonne eurasiennne ne peut se passer pour sa sécurité.

L'étymologie du mot « Ukraine » signifie « frontière », « limite »... Cela renvoie, *mutatis mutandis*, à « Sahel » pour « confins », « bordure »... Sans aller jusqu'à comparer la bande sahélienne à l'ukrainienne, qui priverait Kiev de son identité et de son histoire, la représentation russe a toujours été celle d'une Ukraine pays de l'entre-deux, bateau ivre, qui à l'extérieur rêve de reconnaissance, et à l'intérieur, cherche l'introuvable unité. L'idée soulevée en novembre 2004 à Odessa de demander l'organisation d'une assemblée des députés des régions du Sud et de l'Est afin d'envisager la création d'un « Territoire de la Nouvelle Russie » indépendant de l'Ukraine et de la Russie est largement passée inaperçue dans les chancelleries occidentales. Ce signal faible comme les escarmouches qui ont agité les régions ukrainiennes ces dix dernières années annonçaient pourtant un redémarrage imminent de l'Histoire.

L'Ukraine veut-elle accepter Maïdan comme son acte de décès, et changer de nom ? Le destin de Kiev est élastique entre l'Est et l'Ouest mais pas extensible à l'infini. Demain, les lignes de résistance craqueront dans un nouveau bain de sang. Et c'est bien ce trou noir frappant l'ancien peuple frère qui met la sécurité russe à l'épreuve.

Note

1. Le FSB est le rouage *dominant* au service la machine.

Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"

Xavier RAUFER

Le Brésil fut longtemps présenté comme un parfait paradis – bobard aisément découvert en cherchant “Brésil eldorado” sur un moteur de recherche. Or ce que matraquait alors – pas vraiment innocemment – la presse féale de la DGSI (Davos-Goldman-Sachs-Idéologie) était déjà faux et depuis lors, la situation du Brésil s’aggrave de jour en jour :

- Le Brésil est le champion du monde des homicides par armes à feu : 42 000 en 2013, pour l’effarant total, tous procédés confondus, de 56 000 homicides cette année là (France métropolitaine, dont la population représente un tiers de celle du Brésil : 665 homicides en 2013).

– Le Brésil a la police la plus violente du monde : en 2012, les policiers y ont abattu 2 212 personnes – croit-on, car nombre de ces crimes policiers restent ignorés. Rappel : aux États-Unis (un tiers plus peuplé que le Brésil), où la police a la main leste, on comptait en 2012, 461 homicides policiers.

- Eldorado... du cybercrime, le Brésil est le 2^e foyer mondial d’une fraude sur Internet qui, en 2014, a coûté 8 milliards de dollars aux banques du pays.
- D’énormes scandales de corruption secouent les grands groupes brésiliens, divers ministères et sociétés na-

Xavier RAUFER

tionales ; on apprend chaque mois la “disparition” de milliards de dollars, pillés par une meute de politiciens-ripoux, d’usage issus – les *Inrocks* en frémissaient d’aise – du visqueux “Parti des travailleurs” – plus inspiré par Bernie Madoff que par Karl Marx. Résultat, la sympa-ex-guérillera Dilma Rousseff est désormais vomie par les Brésiliens : 63% veulent la destituer, et... 8% la soutiennent encore.

Et l’idole Bobo Luiz Ignacio Da Silva “Lula” soupçonné par les juges de “trafic d’influence”, sous sa présidence et depuis lors...

88

Et l’inflation qui galope...

Et les experts financiers qui diagnostiquent la pire récession brésilienne en 25 ans...

L’arnaque... et les arnaqueurs

Un proverbe italien dit “Qui paie l’orchestre, choisit la musique”. Excellente définition des rapports entre les médias-des-milliardaires et les milliardaires qui les possèdent, s’agissant de l’expression de leur idéologie et de leurs besoins en communication.

Exemple : longtemps, le World Economic Forum (WEF, Davos) a vanté l’eldo-

rado brésilien et le chatoyant miracle qui s’y opérait. Le triomphe d’une gauche “sympa” et de la nouvelle économie, sur fond de métissage et de “diversité” tout ensemble. Ce qui, quand on réfléchit une minute... métissage... diversité... est quand même antinomique – mais bon, Freud l’a expliqué “l’inconscient ignore la contradiction”, alors...

Eh bien, comme la DGSI adulait le Brésil, par une amusante coïncidence, les médias-des-milliardaires ont porté aux nues ce même pays, alignant à son propos des superlatifs susceptibles d’humilier les plus ardents thuriféraires de Staline ou de Ceaucescu.

Bien sûr, depuis lors, le Brésil est passé aux oubliettes et, le citron bien pressé par les usuels prédateurs, ceux-ci ont jeté leur dévolu sur d’autres proies – au premier chef le Mexique, semble-t-il. Mais souvenons-nous de l’épisode brésilien. Il éclaire fort bien le mécanisme de la prédation par le haut – prédation criminelle bien sûr : en droit, le pousse-au-crime n’est-il pas aussi coupable que le malfaiteur ?

(Janvier 2010) Indécence “Brésilatricie”

À la fin de la décennie 1960, une bonne part de l’intelligentsia, des médias et des politiciens européens sombra dans l’idolâtrie. L’objet de leur collective adulation

Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"

était alors la Chine maoïste et Mao lui-même. Pour ces Maolâtres, émergeait en Chine un socialisme inouï, frugal et fraternel, sous l'aimable houlette d'un visionnaire. Dans la Chine maoïste, tout suscitait l'adulation : du « Petit livre rouge » si finement philosophique, aux Gardes rouges si inventifs et spontanés. Emoustillés, de grands couturiers décernaient alors à Mao (constamment affublé, rappelons le, d'un sinistre bleu de chauffe) le grand prix de l'homme le plus élégant du monde.

Nulle ombre au tableau, zéro défaut au paradis-Mao.

Un curé intégriste aurait rougi de ce béat catéchisme.

Bien sûr, on apprit par la suite que la fameuse « révolution culturelle » n'était en fait qu'un sanglant étripage entre satrapes et seigneurs de la guerre vaguement stali-niens ; et la Chine maoïste, un goulag où trente millions de chinois allaient mourir de faim, s'ils n'avaient pas été d'abord massacrés par des Gardes rouges fanatisés.

L'intelligentsia abjura alors son militantisme maoïste et s'empressa d'oublier ce gênant épisode.

Or, une génération plus tard, voilà que ça recommence.

Ce coup-ci, ce sont de grands médias et intellectuels libéraux qui sombrent dans

une comparable idolâtrie. L'emportement est le même, l'abandon de tout sens critique, aussi effrayant qu'aux pires heures du maoïsme.

Seul l'objet du culte a changé : il s'agit aujourd'hui du Brésil.

Voici peu, trois importants médias ont ainsi consacré à ce pays des cahiers spéciaux enthousiastes, sans la moindre nuance – et aussi aveuglés que ces journaux des années-Mao, dépeignant, fascinés, des « masses ardentes édifiant le socialisme », devant de tristes esclaves à demi-morts de faim.

Un grand quotidien financier anglophone consacre d'abord un cahier de 4 pages à Sao Paulo : cité « séduisante et ambitieuse »... aux « cadres de grande qualité »... Sa culture distinguée, sa cuisine raffinée... Sa mode d'avant garde ! Sans oublier bien sûr, sa fort modeste trace-carbone.

Ensuite, un hebdomadaire français axé sur l'international se pâme : c'est le « réveil d'un géant » à « l'économie florissante »... Une « future grande puissance mondiale »... « Portrait d'un pays qui gagne ».

Enfin, surenchère enivrée d'un hebdomadaire économique britannique : le Brésil est la « *big success story* » du continent américain, 14 pages extatiques sur un pays bien sûr impeccable.

Xavier RAUFER

Le tout – car telle est la définition de l'idolâtrie – sans nulle critique, dans un souverain dédain de ce que vit, au jour le jour, l'immense majorité des Brésiliens.

Or qu'en est-il vraiment du Brésil, soi-disant « Mecque de la mondialisation » et enfant chéri de Davos ?

Loin des gratte-ciel de la City, la réalité brésilienne est nettement moins reluisante – ce que tout brésilien sait bien sûr, les plus conscients d'entre eux s'éberluant même du récent *tsunami* de louanges déferlant sur leur pays.

Car la réalité crue est la suivante – les faits et chiffres donnés ici étant sans exception de source officielle, brésilienne ou issus d'organismes internationaux, type ONU, Organisation des États Américains, etc.

S'agissant de la vie quotidienne du peuple brésilien, on peut, à leur lecture et sans excès, parler d'un enfer criminel et inégalitaire.

Sao Paulo, objet d'extase pour les financiers, a un taux d'homicides proche des 50 pour 100 000 habitants (moyenne de l'Union européenne : 2/100 000). Toutes les 17 heures, un policier y meurt, assassiné par des bandits. Encore Sao Paulo est-elle un paisible Eden à côté de la cité (brésilienne) de Colniza (Matto Grosso) avec ses 165 homicides pour 100 000 habitants, capitale mondiale

toutes catégories de l'homicide par armes à feu.

Et Rio de Janeiro (55/100 000) ? Cette seule métropole a connu quelque 20 000 homicides entre 2005 et 2007 – quatre fois le total des soldats américains tués en Irak.

Optimiste par nature, l'idéologue libéral vous rétorquera que oui, cela est vrai, mais que la situation s'améliore. Or pas vraiment, car au Brésil les homicides (+ 48 % de 1995 à 2005) croissent bien plus vite que la population (+ 16% durant la même période) – et augmentent au rythme de l'urbanisation et du revenu national brut !

Et à l'échelle régionale ?

Au nord du Brésil, dans le dernier tiers du XX^e siècle, trois États d'Amérique centrale subirent de cruelles guerres civiles : le Guatemala (1970-1994 : 400 000 morts violentes), le Nicaragua (1972-1979, 30 000 morts) et le Salvador (1980-1992, 80 000 morts). Or, à période comparable, il y a eu 600 000 morts violentes (connues) au Brésil. Environ 50 000 par an ces dernières années, dont 75 % par armes à feu, tuant *chaque année* 16 000 hommes de 15 à 29 ans.

Telle est réalité criminelle du Brésil.

Et dans ses prisons ? Selon le grand quotidien *O Globo* (décembre 2009) il y existe des « escadrons de la mort », du fait

Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"

que « les organisations criminelles contrôlent l'univers carcéral ». Résultat : les « suicides suspects » (traduisez : assassinats déguisés) ont augmenté de 40% en 3 ans dans les geôles brésiliennes.

Les inégalités, maintenant.

4^e plus grand pays de la terre, le Brésil compte 850 millions d'hectares de terres arables. 1,7% des plus grandes propriétés (« *Latifundia* ») occupent 44% du tout, soit 183 millions d'hectares – les 27 plus grandes *Latifundia* couvrant ensemble la superficie totale de la Grande-Bretagne. Et, disent les experts locaux, la concentration des terres au sein d'une richissime oligarchie se poursuit encore – 50 000 propriétaires terriens possédant 44% des terres exploitables du pays. Résultat : pour la répartition de la richesse (« GINI Index » de l'ONU), le Brésil est l'un des pires pays au monde.

Revenons-en pour conclure aux années-Mao.

Comme Soljénitsine révélant au monde la tragédie du Goulag soviétique, ce fut un autre héros de la pensée qui fracassa à lui seul l'idole maoïste. Publiant en 1971 « Les habits neuf du président Mao » le grand sinologue Simon Leys porta un coup fatal à la maolâtrie. Osant seul s'écrier « Le roi est nu », maniant l'érudition comme le sarcasme, Leys allait noyer pour de bon les précieuses-maoïstes dans le ridicule.

Aujourd'hui sévit la « brésilâtrie », tout aussi idéologique, aveugle et ignare que la maolâtrie.

Elle est de surcroît fort dommageable au retour à l'ordre (donc au développement) du grand pays qu'est le Brésil.

Il y a chez les plus excités de ces brésilâtres quelque chose de Madoff, la pyramide de Ponzi menaçant cette fois-ci, non des fortunes privées, mais un grand pays.

Face à eux, un nouveau Simon Leys est requis d'urgence.

(Octobre 2011)

Brésil : l'apothéose ou le gouffre ?

Hélas, on lit trop peu ces temps-ci *Octobre 17 vu de France* (Éditions sociales, 1967) sommet inégalé de l'hagiographie soviétolâtre dû au défunt chef stalinien Jacques Duclos, et ses élans grandioses sur « l'exaltante perspective de la société communiste de demain ». Amusé, le lecteur se dit alors qu'en 2011, c'en est bien fini de ces inepties. Eh bien non – car on en trouve d'analogues, voire de pires et par pleines pages, dans les journaux.

Objet de l'adulation : le Brésil, dont de grands médias ne parlent plus que sur le ton de l'extase. « La cinquième puissance économique mondiale » s'ébahit l'un. Ce

Xavier RAUFER

« gentil géant » est « un Eldorado pour investisseurs » se pâme l'autre, concluant dans un râle que « Dieu est brésilien ».

Or pour le criminologue informé, on est quand même loin du conte de fée et le délirant culte brésilâtre semble, au vu des faits, injustifié. Écoutons les experts brésiliens, lisons les rapports officiels du pays (ce que nul brésilâtre ne paraît jamais faire) ; voyons – surtout – ce que pensent les Brésiliens eux-mêmes de ces flots de doucereuses flatteries.

D'abord, en matière de crime, excellent révélateur social.

92

Là, le bilan du Brésil est affreux : premier pays du monde pour les décès par armes à feu (31 homicides pour 100 000 habitants à Rio de Janeiro en 2010, en moyenne 2/100 000 dans l'Union européenne...), l'élucidation de ces crimes tendant vers zéro. Depuis 1980, « plus de trois millions de brésiliens ont péri de mort violente – dix fois le nombre de victimes d'Hiroshima et de Nagasaki ».

Chaque jour au Brésil, travailleurs sociaux et défenseurs de paysans sans terres sont assassinés par les milices armées des grands propriétaires. Au quotidien, les populations des *favelas* (mot poli pour bidonville) sont rackettées par de véritables armées criminelles, contrôlant « depuis des décennies » ces coupe-gorge où, rien qu'à Rio, vit 30% de la population locale.

Abandonnés par l'État, ces malheureux dépendent entièrement des bandits, ou de milices « anti-crime » pires encore dans les faits, pour tout : transports urbains, télévision par câble, bonbonnes de gaz, eau et bien sûr, pour les stupéfiants. Dans les métropoles brésiliennes, miliciens ou gangsters taxent les populations des favelas, imposent des couvre-feu et allouent même les baraquements ! En août 2011 encore, dans une banlieue de Rio, une magistrate (mère de famille de 47 ans) qui s'opposait à cette emprise criminelle sur les favelas, est criblée de balles... par des policiers *ri-poux* au service des gangsters.

Fin 2010, pour faire bonne figure avant les Jeux olympiques et le Mondial de football, le gouvernement brésilien a timidement entrepris de restaurer l'ordre dans 17 des 1000 favelas de Rio – au prix d'une quasi guerre civile, durant laquelle « des blindés équipés de mitrailleuses de calibre 50 » tiraient à l'aveugle parmi des baraques en planches et tôle ondulée. Or quelques mois plus tard l'armée revient dans ces bidonvilles, entre temps reconquis (corruption + intimidation) par les bandits !

L'économie maintenant. Si les récents précédents newyorkais et irlandais ont un sens, ce pays est en pleine surchauffe – la dimension frauduleuse étant là encore majeure : salaires des patrons plus élevés qu'aux États-Unis, mètre carré de bureau plus cher à Sao Paulo qu'à la City de Londres, multiplication des milliardaires lo-

Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"

caux, dans un pays parmi les plus inégalitaires du monde où, dit un économiste écœuré, « l'abîme qui sépare le capital du travail atteint précisément le comble de l'obscénité ».

Aux mains d'une gauche factice, entièrement hypnotisée par Goldman-Sachs & co. (banque ayant, rappelons-le, inventé le miroir aux alouettes des « BRIC ») le gouvernement brésilien voit aussi gonfler une énorme bulle du crédit à la consommation – 28% du revenu disponible local servant désormais à rembourser des dettes (16% du revenu des Américains, pourtant extravagants en la matière). Le nombre de brésiliens ayant plus de 3 000 dollars US de dettes a cru de 250% depuis 2004, alors que 150 millions de cartes de crédit circulent désormais dans le pays, trois fois plus qu'en 2008 !

Ajoutons-y une bureaucratie immense et paralytique, une sécurité civile inexistante, une corruption grave, un népotisme et un clientélisme énormes, permettant toutes les fraudes. Et quasiment pas d'infrastructures majeures entreprise depuis trente ans. De grands groupes, dont Carrefour, commencent d'ailleurs à regretter avoir écouté les sirènes médiatiques à propos d'un pays devenu « le cauchemar du N° 2 mondial de la distribution ».

Sur place, les plus optimistes espèrent que l'inévitable et explosive correction ne surviendra pas avant les Jeux olympiques – mais refusent de le certifier.

Tel est le paradis inventé par la « DGSI » Telles sont les sornettes colportées sans vérifier par des médias sans doute énamourés mais, dans les faits, pousse-au-crime.

(août 2013) Brésil : seuls les criminologues...

Chaos et violence : un beau jour de juin 2013, la bulle de savon du "miracle brésilien" a éclaté. En 2011 encore, des journalistes pâmés rencontrent un milliardaire-playboy, icône du "boom" brésilien. L'homme "pèse" alors 34 milliards de dollars. Quelle sera votre fortune en 2020, roucoulent ces journalistes ? "Cent milliards " délire l'icône – qui aujourd'hui, ne "vaut" même plus 4 milliards. Et demain peut-être plus rien du tout, car la bourse de Sao Paulo a dégringolé de 23 % depuis janvier 2013 et baisse toujours. "Il nous a vendu du vent" gémissent les actionnaires du playboy.

Soulignons-le d'emblée : dans le délire Brésil-eldorado de la rentrée 2011, seuls des criminologues et "Valeurs Actuelles" ont vu juste et clairement averti : "Sur place, les plus optimistes espèrent que l'inévitable correction ne surviendra pas avant les Jeux olympiques organisés à Rio en 2016 – mais refusent de le certifier".

Sinon, quel aveuglement ! Fin juin dernier encore, en plein désastre, le PDG de

Xavier RAUFER

Renault Carlos Ghosn – né au Brésil ! – s'ébahit : "Personne ne prévoyait... J'ai été surpris comme tout le monde". Avec lui, maints autres patrons de "world companies", tombent dans le piège comme un seul homme – rien qu' en 2011, 66 milliards de dollars sont aspirés par le miroir aux alouettes brésilien.

L'aveuglement s'explique aisément : depuis sept ans, la plupart des médias occidentaux "matraquent" le Brésil de façon quasi hystérique. "Un gentil géant... Dieu est brésilien..." Que le lecteur cherche "Brésil – eldorado" sur un moteur de recherche : dès la première page, les principaux quotidiens, radios et newsmagazines français, unanimes, sans la moindre nuance : pour les marques de luxe, les investisseurs, les entreprises, les jeunes audacieux cherchant fortune, le Brésil est l'universel eldorado. Le *Herald Tribune* (2011) glorifie "son économie au galop et ses opulentes élites". En 2009, à la Une de l'*Economist*, le Christ rédempteur de Rio décolle comme une fusée. Les *Inrockuptibles* vantent sans rire "Le pays où la gauche a réussi".

La foi en un Brésil-eldorado est si brûlante qu'en juin 2013 encore, *Libération* - quotidien jadis maoïste – s'afflige : mais comment le pays de la "ruée vers les smartphones dernier cri, des dépenses en produits de luxe toujours plus importantes", a-t-il pu dévisser aussi vite ?

Comment, en effet ? La réponse est simple : l'immense campagne de com'

"Brésil-eldorado" camoufle en fait un désastre sécuritaire sans égal dans les grandes économies du monde. Au milieu d'une criminalité et d'une corruption déchainées, des magistrats impuissants condamnent des politiciens-ripoux qui leur rient au nez et restent au pouvoir – 17 milliards d'euros sont pillés dans les caisses de l'État, de 2002 à 2008 uniquement.

Là-dessus, un capitalisme prédateur, le record mondial du taux de domestiques par habitant – et des polices si corrompues qu'aujourd'hui, 60% des Brésiliens s'en méfient comme de la peste.

Le Brésil est aussi le 1^{er} marché au monde (une tonne par jour) pour le "crack", une cocaïne à fumer qui provoque de foudroyantes et mortelles addictions. De 1980 à 2010, on y décompte 3 millions de morts violentes (15 fois Hiroshima + Nagasaki), tandis que le taux d'homicides y explose de + 124% ; 21 homicides pour 100 000 habitants en 2012 (France : 1,1/100 000). Dans les 30 villes les plus dangereuses d'Amérique latine, 15 sont brésiliennes.

Or tout ceci est connu – d'abord des Brésiliens eux-mêmes. Dès septembre 2010, des manifestations anti-corruption secouent Brasilia et d'autres métropoles du pays. Et en Octobre 2011, le magazine "Veja", outré, titre "Ta gueule le Brésil – qui veut des leçons du pays du crime, de l'illettrisme et de la corruption".

Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la "Brésilâtrie"

Mais cela, les lecteurs d'une presse occidentale – trop occupée à vanter le Brésil-eldorado – n'en sauront rien. Pourquoi ce déni ? L'idéologie bobo du métissage-mélangisme généralisé ? Sans doute. Mais une telle orchestration mondiale – les mêmes "publi-reportages", les mêmes termes, partout et au même moment – est-elle concevable sans chef d'orchestre ? Première possibilité : dans la société de l'information, les médias évoluent toujours plus en banc de poisson et tendent à tous dire la même chose au même moment.

Mais existe une autre hypothèse, plus sinistre, et qui relève clairement de poursuites pénales : celle de la corruption. Des journalistes, des médias, ont-ils été payés pour vanter le Brésil-eldorado ? Ont-ils reçu de l'argent, ou des faveurs comme des vols en première classe et suites dans des cinq-étoiles agrémentées d'"escortes" ? Des milliards d'euros (minimum) s'évaporent aujourd'hui dans la présente "correction" brésilienne. Les lecteurs de la presse, les investisseurs et entreprises floués façon "emprunts russes", doivent savoir si certains ont touché.

(Juin 2015) Un dangereux bobard : le "Miracle de Medellin"

Vous avez aimé "l'eldorado brésilien", ses crimes et sa corruption ? Vous adorez le "Miracle de Medellin".

Ce camouflage du réel criminel de la métropole colombienne débute en mars 2013 : le *Wall Street Journal* et la Citibank lui décernent le "Prix de la ville la plus innovante". De grands médias embrayent : *Le Figaro* (août 2013), *France 3* (septembre 2013), *Le Temps* (Suisse, avril 2014), *Le Nouvel Observateur* (septembre 2014) *The Star* (Toronto, décembre 2014), *La Tribune* (février 2015), *Radio Canada* et *The Independent* (UK, tous deux avril 2015), *L'Express*, juin 2015.

C'est toujours le même article extatique : Medellin renaît... Miracle ! Hier la ville la plus périlleuse au monde, aujourd'hui, cité moderne et accueillante... les entreprises, les touristes reviennent ! Seul un *Guardian* fort sceptique (avril 2014) sauve l'honneur, avec *Le Monde* et *Libération*, prudents sur le sujet. Or qu'en est-il du "miracle" de Medellin ? Lisons plutôt :

Octobre 2013 – Au luxueux complexe *Space*, Une tour de 22 étages s'effondre en gravats, du fait d'une spéculation effrénée et d'un massif racket criminel,

Décembre 2013 – Dans l'année, 11 000 civils ont fui leur quartier ou bidonville du fait des guerres de gangs. Des centaines d'enfants sont déscolarisés, les abords des écoles servant de champs de tir. En 2013, les homicides ont de fait baissé de 36 % (trêve entre bandes armées) mais les "disparitions" croissent de 12%.

Xavier RAUFER

Mars 2014 – Attentat à l’explosif visant un centre de désintoxication : 3 morts, 12 blessés. Message des *narcos* : pas de ça ici.

Mai 2014 – Hell’s Angel québécois, Frédéric L. est abattu et démembré dans la banlieue de Medellin, où il achetait de la cocaïne en gros.

Septembre 2014 – Le puissant cartel mexicain du Sinaloa arme et entraîne les Urabenos et l’Oficina (*voir ci-après*), réconciliés et associés par ses soins.

Septembre 2014 – Officiel : les abords de Medellin et certains bidonvilles sont contrôlés par l’armée criminelle *Los Urabenos* (Ceux de la province d’Uraba), forte de 2 600 bandits opérant dans 11 provinces du pays. Dans celle d’Antioquia (capitale, Medellin) son “ministre des finances” est un ex-officier de la Garde présidentielle colombienne...

Novembre 2014 – Brièvement arrêté, un chef de l’*Oficina de Envigado*, Freddy Perez, est relâché par la police “faute d’éléments”. Fondé par Pablo Escobar dans sa ville natale comme réserve de *dealers* et de tueurs à gages, le meurtrier “Bureau d’Envigado” tient toujours Medellin : narcotrafic, racket, achat de politiciens,

contrôle de clubs de foot, etc. Ses chefs sont souvent des policiers (actifs ou retraités) adeptes d’un mortifère culte Vaudou, la *Santeria*.

Décembre 2014 – Dans un fief des Urabenos, 7 Colombiens (dont 2 mineurs et 3 femmes) sont tués d’une balle dans la tête.

Avril 2015 – Officiel : Medellin est quadrillé par 90 gangs, les “Combos”, liés aux *Urabenos* ou à *L’oficina*.

Juin 2015 – 3 hommes abattus dans un faubourg de Medellin, guerre entre chefs des milices paramilitaires antiguérilla (elles-mêmes criminelles).

En sus, la Colombie redevient le premier producteur de cocaïne au monde – avec tout ce que cela présage de soubresauts criminels.

Clairement, cette campagne médiatique pue la com’ et le marketing. Qui paie ? Les “reporters” vont-ils seulement sur place ? Ou écrivent-ils leurs sournois publi-reportages de confiance – et en échange de quoi ? Réponse bienvenue. Tel est en attendant le sanglant mirage que honteusement, des médias réputés font miroiter à des touristes, des étudiants et des entrepreneurs.



Le champ criminologique





L'utilisation des réseaux sociaux par les bandes criminelles

Thomas LEGRAIN

Thomas Legrain, est consultant en stratégie, communication et lobbying (www.thomas-legrain-conseil.com). Diplômé de l'ESSEC, titulaire d'un DEA de Finance de marché et Gestion bancaire à la Sorbonne et membre qualifié de l'Institut des Actuaire Français, Thomas Legrain est auditeur de la 64^e session nationale « Politique de défense » de l'IHEDN. Thomas Legrain est l'auteur du guide du Routard de l'Intelligence Économique.

Contact : tlegrain@tlconseil.com

Les rapports du ministère de l'intérieur français, de l'union européenne et de l'ONU sont unanimes : la cybercriminalité est le mal du XXI^e siècle. Si le hacking est une forme de criminalité en ligne bien connue des autorités depuis l'avènement d'Internet, d'autres formes de criminalité lui font désormais concurrence : celles venues tout droit du monde réel. À la différence des hackers, ces criminels agissent déjà dans la « vie réelle ». Internet et les réseaux sociaux ne sont que des relais marketing qui contribuent au développement de leurs activités et à l'accroissement de leur influence.

Bien que la liste des criminalités en ligne soit longue, nous retiendrons dans cette analyse comparative trois catégories de cybercriminels : les hackers, les cyberd-jihadistes et les mafieux 2.0. Si l'on peut faire une distinction entre les différents types de criminalité, les trois catégories de bandes criminelles ont un point commun : elles sont toutes dotées de réseaux très organisés leur permettant de gérer à distance, sur un espace virtuel et dans le monde entier des milliers d'adhérents. Ces organisations sont ainsi capables d'agir de manière simultanée, à des endroits différents, suivant un procédé similaire et pré-

Thomas *LEGRAIN*

défini par la haute hiérarchie. Mêlez à cela l'anonymat et la viralité qu'offre le cyberspace, vous assistez à un phénomène plutôt terrifiant, qui peut se développer presque en dehors de tout contrôle policier et judiciaire.

Les récents attentats survenus à Paris remettent à l'ordre du jour la question de la surveillance de ces criminels latents actifs sur les réseaux sociaux : comment détecter en amont du passage à l'acte ces terroristes en puissance ? À quel moment vont-ils agir ? Alors même qu'ils passent souvent à l'acte seuls, tels des loups solitaires, comment interagissent-ils sur les réseaux sociaux avec les organisations criminelles qui les influencent ? Ces questions restent ouvertes.

Internet et les réseaux sociaux sont d'excellents outils de propagande et de prosélytisme. La stratégie de communication des cybercriminels s'apparente fréquemment à celle d'une marque. Chaque réseau social a, pour les malfrats du net, une fonction bien définie : on distingue les réseaux d'image (Facebook, Instagram, Pinterest) et les réseaux d'influence (Twitter, Messenger).

La meilleure connaissance du mode opératoire des criminels et des bandes criminelles en ligne devrait permettre de mieux comprendre leur psychologie et de mieux appréhender leurs modes opératoires, dans l'objectif de prendre un temps d'avance sur ces caïds du net.

Les réseaux sociaux : un développement impossible à maîtriser

L'explosion des réseaux sociaux a été une réelle aubaine pour les criminels et les terroristes qui disposent désormais d'une tribune internationale et gratuite qui leur permet de toucher en quelques clics des milliards d'individus. L'efficacité marketing, déterminée par le GRP (Gross Rating Point)¹ est optimale.

Sous couvert d'un certain anonymat, les cybercriminels peuvent à loisir communiquer par le biais d'une multitude de comptes dédiés, avec une censure difficile à imposer et une viralité potentiellement exponentielle. Grâce aux réseaux sociaux, les criminels peuvent rester en contact permanent avec les membres de leur organisation et diriger des activités mondialisées.

Pour anticiper et lutter efficacement, ce phénomène impose une réactivité difficile à mettre en place tant au niveau du législateur qu'au niveau de la justice ou des forces de l'ordre.

Réseaux sociaux : quels leviers, quelles stratégies ?

Les bandes criminelles ont fait la différence entre chaque réseau social. Le choix

des interfaces donne une indication sur la stratégie qu'ils désirent mettre en place : notoriété, recrutement ou influence. Ces trois leviers de développement renvoient à des théories marketing installées et souvent complémentaires. Bien que les images aient une force symbolique incontestable, l'adhésion morale est devenue un enjeu majeur. Pour atteindre cet objectif, quoi de mieux alors qu'un travail aigu de rhétorique, appelé aujourd'hui dans le jargon publicitaire « le storytelling »² ?

Pierre Conreaux, Directeur général et co-fondateur de WalterMelon btp (agence de conseil & coaching), nous explique en deux mots via un slideshare très instructif ce qu'est le storytelling : « *le storytelling, c'est la mise en récit de notre marque, il provoque l'intérêt et l'adhésion, suscite l'émotion et l'engagement, permet l'interaction* ». Ce procédé vient tout droit du monde cinématographique et a été peu à peu récupéré par l'industrie marketing, voyant là un moyen innovant de prendre la parole.

Parce-que les organisations criminelles ont bien compris ces enjeux marketing et l'intérêt du « storytelling », Al-Qaïda, Daesh, la Camorra ou Anonymous sont devenues de grandes marques du secteur de la criminalité.

Pour créer la préférence et fidéliser, recruter de nouveaux adhérents ou accroître leur notoriété, les bandes criminelles ont exploité les possibilités marketing qu'of-

frent les réseaux sociaux comme peut le faire n'importe quelle grande marque de distribution.

Pour chacune des formes de cybercriminalité étudiées ci-après, nous verrons de quelle manière et grâce à quel réseau social elles ont réussi, sur la toile et sur le terrain, à s'imposer comme star du crime

I. Hackeurs, cyberdijihadistes et maffieux 2.0 : entre anarchie, terreur et business

A. Les hackers : le goût du challenge

Par le biais de deux cyberspaces parallèles à Internet (TOR ou VPN), les hackers développent des techniques de piratages toujours plus performantes et discrètes. Le *phishing*, le *spamming* ou la contamination par Cheval de Troie permettent à ces escrocs d'exploiter les données personnelles des internautes (compte bancaire, mots de passe, photos,...) après y avoir accédé. Les réseaux sociaux ont facilité ces cyber-attaques. Facebook et les autres lieux de discussion en ligne sont des interfaces privilégiées par les internautes pour échanger ou inscrire des informations confidentielles. Ces derniers ne perçoivent pas toujours l'insécurité de cet espace.

Si ces attaques informatiques existent depuis l'apparition des systèmes de transactions automatisés, les réseaux sociaux ont fait naître un nouveau genre de hacking : le hacking « bienveillant ». Certains cybercriminels comme les White

Thomas LEGRAIN

Hats ou les Anonymous cherchent par leurs actions à mettre en évidence les failles de sécurité, le but n'étant pas de les exploiter, mais bien de les signaler.

Ces groupes se sont faits remarquer lors d'actions menées contre des sites internet pédophiles ou contre des criminels détenteurs de comptes Facebook ou Twitter nuisibles (harceleurs, djihadistes). L'opération Charlie Hebdo lancée le 9 janvier 2015 par les Anonymous sous le hashtag #OpCharlieHebdo en est une illustration. Le hacking s'articulait en deux phases : une vidéo d'avertissement a été mise en ligne sur Youtube le vendredi soir (9 janvier 2015) ; trois jours plus tard des centaines de sites de propagandes islamistes ont été « mis à terre ». La réponse ne s'est pas faite attendre du côté des hackers pro-djihadistes : ils ont piraté plusieurs sites internet d'écoles ou d'entreprises. Tous les sites piratés par les pro-djihadistes affichaient des slogans du type « *Vous êtes racisme (sic) !* », « *Vous êtes le Terroriste (sic) du monde* » ou encore « *Je suis muslim (sic) et je suis pas Charlie* ». *Trois drapeaux accompagnaient la page piratée : le français, l'israélien et l'américain* »³.

Ces actions de vengeance placent ces organisations comme « cyber-justiciers ». Bien que la sympathie semble naturelle pour ces « protecteurs » du net, cette image est le fruit d'une stratégie longuement réfléchie. Les groupes emblématiques comme les Anonymous ou UGNazi ont établi des valeurs, une charte et des cibles.

Ils possèdent une réelle « plateforme de marque » adoptée par tous les membres, avec des règles strictes à respecter. À titre d'exemple, les Anonymous ont mis en place une stratégie de communication interne basée sur la théorie du cloisonnement : un Anonymous ne connaît l'identité que de trois autres membres et ne communique qu'avec ces trois individus, ce qui leur permet de sécuriser leurs actions.

Qu'ils soient bienveillants ou actifs pour nuire, les hackers sont animés par le goût du challenge. Dépasser sans cesse les limites d'un système et surpasser leurs propres compétences est devenu un enjeu quotidien. Tim Jordan et Paul Taylor, de l'Université de Londres, viennent de publier la première enquête sociologique sur les hackers. Leurs conclusions vont dans le sens de nos premières analyses. Le témoignage d'un des interviewés confirme les traits de caractères que nous leur prêtons. « *Je fais cela seulement parce que je me sens bien, mieux qu'avec n'importe quoi d'autre. La décharge d'adrénaline que je reçois quand j'essaie d'échapper à l'autorité, le frisson que je ressens après avoir écrit un programme qui réalise quelque chose qu'on croyait impossible à faire, et la possibilité d'avoir des relations sociales avec d'autres hackers, tout cela est passionnant* ».

Ces cybercriminels osent être visibles car ils n'ont pas honte de leurs actions, ils considèrent être les « héros du net ». Cette

« social communication » est un paradoxe avec leur ADN de marque. En effet, l'anonymat, est parfois la condition *sine qua non* à leur existence. Ce « double jeu » entre visibilité et anonymat dénote une personnalité provocatrice, qui attise la curiosité et ils le savent, ils le recherchent.

Si les hackers étaient ...
 un livre
 « Indignez-vous » de Stéphane Hessel.
 un réseau social
 Facebook : haut lieu de confidences entre internautes. Ce réseau social d'image est finalement un cyberspace de premier choix pour les hackers. La masse d'internautes réunis leur permet de s'y dissimuler plus facilement. Cette interface assouvit leur désir de « discrète visibilité ».

Sous un angle analytique plus métaphorique, le portrait chinois qui suit dessine le portrait-robot du hacker type.

B. Les cyberdihadistes : les psychologues maléfiques

D'après le quotidien belge *La Libre Belgique*, une étude de l'université de Milan, réalisée entre le 1^{er} juillet et le 22 octobre 2014⁴, a conclu que la Belgique serait le pays européen d'où partirait en majeure partie la propagande en faveur de Daesh sur les réseaux sociaux (31 % des messages arabophones postés en Belgique sont favorables à cette organisation terroriste contre 20 % en France, 19,7 % en Irak, 7,6 % en Syrie). La surveillance de l'activité du mouvement s'accroît dans chaque pays, mais Daesh a déjà lancé une

contre-offensive en diffusant à ses membres à travers le monde un manuel des réseaux sociaux pour éviter entre autres les fuites qui permettraient de géolocaliser les djihadistes. La formation en ligne « by Daesh » s'organise, ce qui confirme la volonté des cyberdihadistes d'utiliser Internet comme le principal levier de leur propagande. Les réseaux sociaux sont la démonstration de leur modernisme et de leur organisation.

Mais les phénomènes les plus inquiétants sont apparus au lendemain de l'attaque à Charlie Hebdo. 200 élèves ont refusé de respecter la minute de silence au nom des revendications terroristes, des centaines de tweet faisant l'apologie du terrorisme ont été observés sous les hashtag #jesuiskouachi ou #jesuiscoulibaly. L'article du *Figaro* en date du 18 novembre 2014 parlait à juste titre d'une « radicalisation en chambre ». Sous l'influence d'Internet, de nombreux jeunes extrémistes en puissance se sont révélés partout en France. La plupart ne sont pourtant pas considérés comme de jeunes djihadistes prêts à agir. Cette capacité à adhérer aux théories du complot, à se positionner du côté ennemi, révèle le pouvoir d'influence qu'ont aujourd'hui les organisations terroristes grâce aux réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux sont devenus des viviers dans lesquels les communicants islamistes peuvent recruter avec facilité. Les opérations de séduction par Facebook ou Twitter sont assez simples à mettre en

Thomas LEGRAIN

œuvre. D'ailleurs, les recruteurs n'ont même plus besoin d'aller chercher leurs victimes, certaines venant directement à eux ! Photos et selfies de copains souriant, présentation du djihad comme un séjour dans un camp de vacances, vidéo de propagande où l'on montre des djihadistes en héros, ..., les terroristes n'hésitent pas à utiliser la méconnaissance et la naïveté des plus jeunes pour les convertir⁵. C'est ainsi que de nombreux Français sont par-tis faire le djihad en Syrie.

« *Le buzz est mort, vive l'influence*⁶ », lançait Vincent Ducrey, ancien conseiller internet de Luc Chatel lorsqu'il était porte parole du gouvernement Fillon. Bien plus efficace qu'un simple « buzz », le marketing d'influence est une stratégie à long terme basée sur l'étude du comportement des consommateurs / internautes.

La principale force du marketing d'influence réside dans sa capacité à entraîner les foules.

L'étude *Experimental evidence of massive-scale contagion through social network* démontre l'influence du discours (positif ou négatif) sur les comportements individuels. Par exemple, lorsque le flux de messages positifs postés sur les réseaux sociaux se réduit, les gens produisent moins d'expressions positives. Le contraire est vrai également. A notre sens, cette étude pourrait expliquer l'influence que peuvent avoir les cyberdjihadistes sur des internautes « fragiles ». Les réseaux so-

ciaux permettent une hyperpersonnalisation dans la construction des messages. La force psychologique du prospect est un critère majeur dans le recrutement. Les terroristes mènent une stratégie de personnalisation bien rodée qui repose sur 5 mythes (ou 5 profils de jeunes prospects). Cette classification est le résultat d'un travail sociologique avancé.

Les 5 profils identifiés par Daesh comme étant « prêts à croire et à s'engager »⁷

1. Le chevalier héroïque : celui qui a besoin de reconnaissance.
2. Mère Teresa ou celui qui part pour la cause humanitaire. Cible féminine plus sensible aux horreurs et destinée à exercer des métiers liés à l'humanitaire.
3. Le porteur d'eau : celui qui est en quête d'identité. Il désire appartenir à une communauté (observée dans les comportements adolescents).
4. Le Call of Duty : cible majoritairement masculine désireuse de combattre. Ces jeunes ont souvent été refusés à l'armée (rattrapage du faible sur le fort, pour retrouver sa dignité).
5. Zeus ou celui qui cherche la toute puissance. Individu sans limite. Il a au quotidien des comportements excessifs et à risques (toxicomanie, excès de vitesse, rapports non protégés, ...).

Chaque individu ne rentre pas automatiquement dans une des catégories. Certains ont parfois des traits de caractère propres à plusieurs catégories. Cependant, cette typologie est une base de communication essentielle pour les cyberdjihadistes. La manipulation est un principe fondateur : un mélange savant de visibilité et de storytelling.

Fort en symbolique, ce portrait chinois dresse un profil psychologique concis des terroristes 2.0.

Si les cyber-terroristes étaient...

un livre

« Psychologie des foules » de Gustave Le Bon.

un réseau social

Twitter : rapide et efficace. Plus que YouTube, devenue une plate-forme importante pour les groupes djihadistes et leurs supporters, c'est Twitter qui connaît le plus grand succès chez les terroristes. Twitter se révèle plus efficace que Facebook pour disséminer leur propagande et permettre des communications internes. L'usage de Twitter par les terroristes s'inscrit dans une tendance médiatique récente qui voit le recouplement et l'analyse en profondeur être régulièrement sacrifiés au profit de la couverture en temps réel. Un savant mélange Facebook / Twitter permet à ces psychologues maléfiques de mener de front une stratégie d'image et une stratégie d'influence.

C. Les mafieux 2.0 : Me, I and Myself

Les organisations mafieuses consacrent une part importante de leur activité à travailler leur image. Les réseaux sociaux leur permettent d'afficher leur décontraction,

leur train de vie et leurs victoires, mais aussi de diffuser leurs messages d'avertissement. Plusieurs figures de ces organisations postent régulièrement sur les réseaux sociaux comme Facebook et Instagram des photos outrancières mettant en scène leur train de vie luxueux ou leurs dernières acquisitions d'armes. En dehors de ces comportements ostentatoires, qui leur coûtent souvent une arrestation, ces bandits ont pris d'assaut les réseaux sociaux pour en faire une énième plateforme illégale. Souvent pour concrétiser une transaction, les trafiquants de drogue ou d'armes utilisent une monnaie virtuelle appelée le bitcoin. Cette monnaie est intraçable, car les transferts se font sur le web de manière totalement anonyme (circuits VPN et TOR). Outre des transactions pécuniaires sur le web, les trafiquants exploitent la toile et les réseaux sociaux comme une plateforme logistique parallèle.

Réseaux sociaux : entre business et e-reputation

S'ils appartiennent à des collectifs bien identifiés qu'ils revendiquent systématiquement, ces individus n'ont pas pour habitude de prendre la parole « au nom » de leur groupe. On parle de Broly Banderas, Manuel Nino Spagnuolo et très peu de l'Ordre du Temple ou de la Camorra. Les comptes Facebook sont d'ailleurs créés à leur effigie. Ces « stars » sont des individus et non des organisations comme on pouvait l'observer chez les hackers ou les terroristes. C'est une nouvelle fois le signe de

Thomas LEGRAIN

l'égoïsme de ces criminels. Le marketing organisé autour de leurs actions est au service de leur ambition individuelle. Cela donne lieu à une prise de parole peu uniforme, outrancière car basée sur la surenchère. La provocation est au cœur de leur activité. Comme une évidence, les réseaux sociaux les plus adaptés à leurs modes opératoires sont les médias sociaux d'image (Facebook, Instagram).

Coup du hasard ou stratégie fine, une étude IFOP datant de 2013 leur donne raison. En effet, les médias sociaux d'image sont les plus populaires auprès des internautes. Ils sont pour certains en tête du classement et pour d'autres en pleine croissance puisqu'ils sont parmi les réseaux sociaux qui ont connu la progression la plus importante en un an (Facebook au premier rang, Instagram progresse de neuf places pour arriver en 12^e position). Ce positionnement permet le moment venu d'avoir une couverture médiatique importante.

En bref,
Si les narcotrafiquants 2.0 étaient
un slogan publicitaire
« Parce que je le vauds bien » (L'Oréal).
un réseau social
Instagram : les images parlent toutes seules.

Conclusion

Les trois catégories de cybercriminels que nous avons étudiées ne représentent qu'une

minorité des internautes. Cependant, leur pouvoir d'influence est considérable.

La nécessité d'ascendant psychologique sur les (futurs) cybervictimes est commune à ces trois types de réseaux criminels. Si les terroristes vont mener une stratégie relative à l'analyse des modes de vie et de l'état psychologique de leur cible, les mafieux vont poursuivre leur pression psychologique sur les comptes personnels de leurs boucs émissaires, pendant que les hackers vont miser sur la naïveté de leurs victimes afin de les « pousser à la faute » (délivrer le code de carte bancaire ou d'autres données confidentielles). L'exploitation des faiblesses psychologiques varie d'un réseau à un autre, mais est un principe fondateur de leur stratégie.

La différence réside dans leur divergence d'objectifs. Les terroristes ont vocation à agrandir leur réseau et à entraîner « la masse » dans une idéologie radicale et guerrière. Ce qui n'est pas le cas des mafieux et des groupes hackers qui, en exploitant la naïveté des internautes, ont pour seul objectif l'enrichissement propre de leur communauté. Le recrutement de candidats n'est pas une priorité. Le fonctionnement psychologique de l'internaute visé, en dehors du cadre de l'opération menée, ne les intéresse pas.

« Avant de faire des propositions pour changer le monde ou le régler, il importe de le comprendre. Il est donc nécessaire d'étudier le comportement des individus

et des groupes. Ensuite, on en tire des éléments plus normatifs pour faire des recommandations. La macro moderne est en quelque sorte micro-fondée », Jean Tirole.

Les attentats terroristes perpétrés en France en 2015 ont poussé Manuel Valls et François Hollande à être force de proposition en matière de cybercriminalités. Plusieurs solutions « à effet immédiat » ont été dévoilées : 2680 emplois créés sur trois ans au sein des ministères de l'intérieur, 425 millions d'euros supplémentaires pour mieux équiper les forces de l'ordre, étude d'un projet de loi en mars sur les services de renseignements, 60 aumôniers musulmans supplémentaires dans les prisons, 5 quartiers dédiés au regroupement des personnes détenues radicalisées, un fichier créé pour recenser les personnes condamnées pour terrorisme, un site internet lancé pour informer le grand public sur les

moyens de lutte contre l'embrigadement djihadiste.

Toutes ces annonces sonnent comme la prise de conscience (tardive) des autorités à agir. Si ces dispositifs visent à empêcher les groupes extrémistes terroristes de se former et d'agir sur le territoire, les autorités doivent être capables, dans une logique d'anticipation, de riposter sur la toile, point de départ des dérives sectaires. Manuel Valls avait entamé une réflexion sur ces questions lorsqu'il était ministre de l'intérieur : La police française, pour être efficace, se doit d'avoir recours aux réseaux sociaux selon lui. Pour 2025, il voulait une police 3.0. « *La police et la gendarmerie doivent réaliser le saut technologique qui s'impose à elles.* » Au delà des frontières nationales, l'unité européenne dans les stratégies d'anticipation qui pourront être mises en place, sera un des enjeux des mois à venir.

Sources

Toutes les références provenant d'un site internet émanent de consultations réalisées entre la fin 2014 et le début de 2015.

Rapports, travaux universitaires, études, ouvrages

- Dounia BOUZAR, Christophe CAUPENNE, Sulayman VALSAN – Novembre 2014 – La Métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes.
- Les réseaux sociaux et les français en 2013 – Étude IFOP.
- Vincent LEMIEUX, Ph. D, Université Laval, Les réseaux criminels – <http://cpc.phippinc.com/cplib/pdf/56312f.pdf>.
- Marcel, BOTTON, Les hommes politiques sont des marques comme les autres – Éditions du moment, 2008.
- Stéphane, HESSEL, Indignez-vous, Indigène éditions, 2010.
- Gustave LEBON, Psychologie des foules, 1895, Edition Felix Alcan 1905.

Sites internet

- Fabian ROPARS, 8 janvier 2014 - Tous les chiffres 2014 sur l'utilisation d'internet, du mobile et des médias sociaux dans le monde – In www.blogdumoderateur.com/chiffres-2014-mobile-internet-medias-sociaux.

Thomas LEGRAIN

- René TREGOUET, les réseaux sociaux vont-ils vaincre le crime ? – In www.rtflash.fr/reseaux-sociaux-vont-ils-vaincre-crime/article.
- Inspire Magazine, 2011 – In [https:// azelin.files.wordpress.com/2011/09/inspire-magazine-7.pdf](https://azelin.files.wordpress.com/2011/09/inspire-magazine-7.pdf).
- Black Hat USA 2013 Briefings – In www.blackhat.com/us-13/briefings.html#Lau.
- Gabriel WEIMANN - 2014 – New Terrorism and new Media - Wilson Center, Commons Lab – In www.wilsoncenter.org/sites/default/files/STIP_140501_new_terrorism_F.pdf.
- Agence We are Social – Social, Digital Mobile Around The World (January 2014) – In <http://fr.slideshare.net/wearesocialsg/social-digital-mobile-around-the-world-january-2014?ref=http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-2014-mobile-internet-medias-sociaux>.
- Hélène SALLON – 16 juin 2014 – En Irak l'EIIL décuple la terreur grâce à internet – In *Le Monde*, www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/06/16/en-irak-l-eiil-decuple-la-terreur-grace-a-internet_4438941_3218.html.
- Bret & Lejeune – 31 mars 2011 – Les causes de la cybercriminalité – In <http://why.cybercrim.overblog.com>.
- Marie DE DOUET – 6 avril 2012 – Les terroristes à l'assaut des réseaux sociaux – *Le Point* – In www.lepoint.fr/monde/les-terroristes-a-l-assaut-des-reseaux-sociaux-06-04-2012-1449043_24.php.
- MIT Technology Review – Avril 2014 – How to detect criminal gangs using mobile phone data – In www.technologyreview.com/view/526471/how-to-detect-criminal-gangs-using-mobile-phone-data.
- Comité de la Convention Cybercriminalité – 23 novembre 2001 – Conseil de l'Europe – STE no. 185 – Convention sur la cybercriminalité – In <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/185.htm>.
- Adrien JAULMES – 27 juin 2014 – Le son des épées, les islamistes radicaux changent de langage In www.h24info.ma/monde/moyen-orient/le-son-des-epées-les-islamistes-radicaux-changent-de-langage/24947.
- INHESJ – 2013 – In [www.inhesj.fr /sites/default/files/defis1-v3.pdf](http://www.inhesj.fr/sites/default/files/defis1-v3.pdf).
- Éric LEMAIRE – AXA – Pages 7 et 8 – In www.axaprevention.fr/Documents/fichiers_pdf/AXA_GUIDE_BSN.pdf.
- Camille STUDER – 30 juin 2014 – Les géants du web et la cybercriminalité – In <http://www.infoguerre.fr/infolabo/geants-du-web-et-la-cybercriminalite-5466>.
- 22 juin 2014 – Djihadistes irakiens, réseaux sociaux et images – In www.huyghe.fr/actu_1240.htm.
- Marie LE DOUARAN – 19 juin 2014 – Marketing et réseaux sociaux : la communication de pro des djihadistes de l'EIIL – In www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/marketing-et-reseaux-sociaux-la-communication-de-pro-des-djihadistes-de-l-eiil_1552390.html.
- Adrien SENECAT – 17 juin 2014 – Humour de djihadistes : la guerre sainte a aussi ses lol cats – In www.lexpress.fr/actualite/societe/humour-de-djihadistes-la-guerre-sainte-a-aussi-ses-lolcats_1550845.html#Utm3dFQJ7i0xZZBk.99.
- Adrien SENECAT – 21 juin 2014 – Le djihad 3.0 des Français partis en Syrie – In www.lexpress.fr/actualite/societe/le-djihad-3-0-des-francais-partis-en-syrie_1551982.html#7I1PG6m1FWxmUI6s.99.
- Georges MALBRUNOT – 2 juillet 2010 – «Inspire» : le premier magazine en ligne en anglais d'Al-Qaïda – In <http://blog.lefigaro.fr/malbrunot/2010/07/inspire-le-premier-magazine-en.html>.
- Cécile MALMSTROM – 15 janvier 2014 – L'Europe doit se doter des meilleurs outils contre le terrorisme, www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/l-europe-doit-se-doter-de-meilleurs-outils-contre-le-terrorisme_1314455.html#zyZq6CQG5G5kq3ts.99
- Lesechos.fr – 22 octobre 2012 – Facebook, le réseau social des terroristes – In www.lesechos.fr/22/10/2012/lesechos.fr/0202341232799_facebook-le-reseau-social-des-terroristes.htm
- UNODC – 2012 – The use of the Internet for terrorist purposes – In www.unodc.org/documents/front-page/Use_of_Internet_for_Terrorist_Purposes.pdf
- Février 2014 – Protéger les internautes – Rapport sur la cybercriminalité, Groupe de travail interministériel sur la lutte contre la cybercriminalité (février 2014) – In [www.justice.gouv.fr /include_htm/pub/rap_cybercriminalite.pdf](http://www.justice.gouv.fr/include_htm/pub/rap_cybercriminalite.pdf).
- Pierre ALONSO – 13 août 2013 – Le djihad digital natives – In www.slate.fr/story/76308/djihad-digital-native-al-qaida-aqmi-aqpa.

L'utilisation des réseaux sociaux par les bandes criminelles

- Cécile CHALANCON – 22 septembre 2013 – Attaque des shebaabs à Nairobi: le djihad passe par Twitter – In www.slate.fr/monde/78040/kenya-nairobi-attaque-shebaab-live-twitter.
- Grégor BRANDY – 15 mai 2014 - Twitter, le nouveau réseau social préféré des terroristes – In www.slate.fr/monde/87121/twitter-prefere-terroristes.
- Jean-Laurent CASSELY – 27 juin 2014 – Un Facebook des terroristes,... créé par une agence de renseignements américaine – In www.slate.fr/story/89123/agence-renseignements-facebook-terroristes.
- Jim MIKLASZEWSKI et Courtney KUBE – New Video Shows Al-Qaïda Leaders Addressing Dozens of Militants – In www.nbcnews.com/news/world/new-video-shows-al-qaeda-leaders-addressing-dozens-militants-n81546.
- J.M BERGER – Atlantic – 16 juin 2014 – How Iraqi militants are gaming Twitter – In <http://qz.com/221981/a-rebel-army-in-iraq-is-putting-corporate-social-media-mavens-to-shame>.
- Joel MILLER – 16 juin 2014 – Iraq blocks Facebook and Twitter in bid to restrict Isis, www.bbc.com/news/technology-27869112.
- Elisa BRAUN – 17 juillet 2014 – Les réseaux sociaux : une nouvelle arme de guerre – In www.rslnmag.fr/post/2014/07/17/les-reseaux-sociaux-une-nouvelle-arme-de-guerre.aspx.
- Loi n°2011-267 – 14 mars 2011 – Article 2 – LOPSI 2 – LegiFrance.gouv.fr – In www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=F0FFD1715CDAF3B75B4D524C5907D5D3.tpdjo11v_2?cidTexte=LEGI-TEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000023709201&dateTexte=20131231&categorieLien=id#LEGIARTI000023709201.
- FBI.gouv – Octobre 2013 – In www.fbi.gov/stats-services/publications/law-enforcement-bulletin/2013/March/social-network-analysis.
- Le Huffington Post / AFP – 22 septembre 2013 – Attentat au Kenya: l'attaque d'un centre commercial à Nairobi se poursuit – In www.huffingtonpost.fr/2013/09/22/kenya-attaque-centre-commercial-nairobi-se-poursuit_n_3971818.html.
- Au Chili, la police traque les délinquants sur les réseaux sociaux – In <http://polynesie.la1ere.fr/2014/07/17/au-chili-la-police-traque-les-delinquants-sur-les-reseaux-sociaux-170017.html>.
- Tamara WALID – Puissance des médias sociaux – In http://expo2020.dubai.ae/fr/hello_2020/article/the_power_of_social_media.
- La social TV ou quand les réseaux sociaux prennent d'assaut le petit écran – 10 février 2014 – In www.terrafemina.com/culture/culture-web/articles/37097-la-social-tv-ou-quand-les-reseaux-sociaux-prennent-dassaut-le-petit-ecran.html.
- 22 janvier 2013 – La télévision reste le média préféré des français pour s'informer – In www.telesatellite.com/actu/42020-la-television-reste-le-media-privilegie-des-francais-pour-informer.html.
- Muriel CAHEN – 1^{er} mai 2009 – Intrusion dans un système informatique – In www.legavox.fr/blog/murielle-cahen/intrusion-dans-systeme-informatique-hacking-314.htm#.VFzQevmG8m0.
- Emmanuel LAMANDE – Janvier 2014 – www.globalsecuritymag.fr/Les-cybergendarmes-sur-les-traces,20140115,42265.html.
- Les hackers et la loi – www.viruslist.com/fr/hackers/info?chapter=162426945.
- Réseaux Sociaux : terrain béni pour les usurpateurs d'identité – 21 mars 2013 – In www.huffingtonpost.fr/florence-chafiolchaumont/usurpation-identite-reseaux-sociaux_b_2916506.html.
- Valentin AIGRAULT, Tony FABRI, Jean-Michel HANSEN – 24 juillet – In www.ouest-france.fr/le-faux-compte-twitter-qui-incrimine-un-elu-2723712.
- Franck NIEDERCORN – 1^{er} octobre 2013 – Quand le big data prédira l'avenir – In www.lesechos.fr/01/10/2013/LesEchos/21533-046-ECH_quand-le--big-data--predira-l-avenir.htm.
- Camille HAMM – 27 juillet 2011 – Anders Behring Breivik, entre pratiques branchées et influences ringard – In www.cafebabel.fr/article/anders-behring-breivik-entre-pratiques-branchees-et-influences-ringardes.html.
- Yassine A. – 25 juillet 2011 – L'activité d'Anders Breivik dans les médias sociaux – In www.ya-graphic.com/2011/07/263-activite-anders-behring-breivik-dans-les-medias-sociaux.

Thomas LEGRAIN

- Criminel 2.0 – In www.ikone-web.com/criminel-2-0.
- La Rédaction – 27 octobre 2014 – Les narcotrafiquants sur les réseaux sociaux – In www.mensquare.com/menly/pop-life/164643-narcotrafiquants-reseaux-sociaux.
- 12^e numéro du magazine INSPIRE – 14 mars 2014 – www.memri.fr/2014/03/18/le-xii-numero-de-inspire-special-voitures-piegees-manuel-de-fabrication-et-liste-de-cibles-aux-etats-unis-au-royaume-uni-et-en-france.
- Arrestation du hacker français du Twitter d'Obama - 24 mars 2010 – In http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/arrestation-du-hacker-francais-du-twitter-d-obama_1409977.html
- Wikipédia – Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication – In http://fr.wikipedia.org/wiki/Office_central_de_lutte_contre_la_criminalit%C3%A9_A9_i%C3%A9_aux_technologies_de_l%27information_et_de_la_communication.
- La Rédaction de Zdnet.fr – 23 janvier 2012 – La loi SOPA-PIPA suspendue : l'Union Européenne ne bloquera jamais internet – In www.zdnet.fr/actualites/loi-sopa-pipa-suspendue-l-union-europeenne-ne-bloquera-jamais-internet-39767733.htm.
- Raphaël KARAYAN – 20 janvier 2012 – La fermeture de Megaupload signe l'échec des lois antipiratage – In http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/la-fermeture-de-megaupload-signe-l-echec-des-lois-antipiratage_1385229.html.
- Aurélie CHAMPAGNE – 22 novembre 2013 – In <http://rue89.nouvelobs.com/2013/11/22/narco-trafiquant-est-selfie-comme-les-autres-247742>.
- Pierre COL – Mercredi 17 Septembre 2014 – In www.zdnet.fr/actualites/europol-a-cree-un-groupe-de-travail-pour-lutter-contre-la-cybercriminalite-internationale-39806505.htm
- Source AFP – 7 février 2013 – www.lepoint.fr/politique/un-depute-ump-victime-d-une-usurpation-d-identite-sur-twitter-07-02-2013-1625054_20.php
- Julien SAUME – jeudi 4 septembre 2014 – In www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140904trib0fdbd09da/les-cyberattaques-bientot-consideres-comme-acte-de-guerre-par-l-otan.html.
- Romain ROSSO – 2 octobre 2014 – Daesh mise sur nos faiblesses – In www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/daech-mise-sur-nos-faiblesses_1603400.html.
- La Rédaction – 4 juillet 2014 – Les Réseaux Sociaux vont ils vaincre le crime – in www.rtflash.fr/reseaux-sociaux-vont-ils-vaincre-crime/article.
- Marie ALGEO – In www.webreport.fr/reputation-influence-minorite-psychologie-sociale.
- Les nouveaux boss de la mafia friment sur le web – 4 août 2014 - In www.20min.ch/ro/news/insolite/story/Les-nouveaux-boss-de-la-mafia-friment-sur-le-web-10931767.
- Le Parisien – 10 février 2013 – la mafia étend sa toile – In www.leparisien.fr/espace-premium/actu/la-mafia-etend-sa-toile-10-02-2013-2555019.php.
- Une musulmane arrêtée pour avoir lu Inspire revue d'al Qaeda - 2013 – In www.islamic-news.info/2013/10/musulmane-arretee-avoir-lu-inspire-revue-dal-qaeda.
- JORF n° 0281 du 5 décembre 2014 – texte n° 89-Décret du 4 décembre 2014 portant nomination du préfet chargé de la lutte contre les cybermenaces – Jean-Yves LATOURNERIE – In www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029837986.
- JORF n°0298 du 26 décembre 2014 page 22224 – texte n°1 – Décret n°2014-1576 du 24 décembre 2014 relatif à l'accès administratif aux données de connexion – In <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029958091&dateTexte&categorieLien=id>.

Réseaux sociaux

Twitter

- Abdulmalik al Kanadi (al_kanadi) sur Twitter, https://twitter.com/al_kanadi
- David Thomson https://twitter.com/_DavidThomson/status/535439228176699392/photo/1.
- Place Beauvau – https://twitter.com/Place_Beauvau.

L'utilisation des réseaux sociaux par les bandes criminelles

- Police Nationale – [https://twitter.com/ PNationale](https://twitter.com/PNationale).
- Préfecture de police – <https://twitter.com/prefpolice>

Facebook

- E Guagliun – <https://www.facebook.com/pages/E-Guagliun-E-Stu-Rion/150298304982686?fref=ts>.
- Nino Manuel – <https://www.facebook.com/ninomanuel.spagnuolo.3>.
- Anonymous francophone officiel – <https://www.facebook.com/pages/Anonymous-officiel-francophone/249485455090652>.
- Anonymous – <https://www.facebook.com/OffiziellAnonymousPage?fref=ts>.

Notes

1. Nombre moyen de contacts publicitaires obtenus sur 100 individus de la cible visée.
2. Le storytelling signifie littéralement « racontage d'histoire ». L'expression désigne une méthode utilisée en communication fondée sur une structure narrative du discours qui s'apparente à celle des contes, des récits.
3. <http://tempsreel.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20150113.OBS9841/anonymous-et-hackers-islamistes-s-affrontent-au-nom-de-charlie-hebdo.html>.
4. <http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-belgique-terre-de-propagande-pour-daech-infographie-547e001c3570a0fe4c974cd1>.
5. Étude du Memri (Institut de recherche des médias du Moyen-Orient).
6. <http://www.epochtimes.fr/front/14/10/28/n3510420/les-reseaux-sociaux-ou-l-art-de-controler-les-masses.htm> - Arthur Orfrey, Epoch Times - Les réseaux sociaux, ou l'art de contrôler les masses.
7. Dounia BOUZAR, Christophe CAUPENNE, Sulayman VALSAN – Novembre 2014 – La Métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes.



Le djihad "uberisé"

Alain BAUER

1. Terrorisme(s) 1995/2015 – 20 ans de surprises et de failles

La France étatique n'aime pas les commissions d'enquêtes (elle craint les responsables coupables solvables). Elle n'aime pas non plus les RETEX (elle craint de devoir changer). Face au terrorisme singulier d'avant la chute du mur de Berlin, elle souhaite surtout que l'ennemi aie la gentillesse de s'adapter au système sécuritaire bien plus qu'elle ne prépare ce dernier à l'inverse.

Or, depuis 1989, le terrorisme d'État semble presque disparu ; les irréductibles basques et irlandais ont rendu les armes ; les FARC colombiens se sont en fait criminalisés. Le "golem" Al Qaida, après avoir lancé l'hyperterrorisme, s'est fait dépasser

par le Califat de l'État Islamique (quel que soit l'adjectif qu'on voudra bien accoler à cette dénomination qui semble faire problème).

De nouveaux terroristes ont surgi. Leur colonne vertébrale en est composée d'islamistes radicaux ayant dévoyé leur religion, mais existent aussi des groupes non idéologiques comme les gangs mafieux qui, notamment au Sahel, acceptent d'agir en sous-traitants des groupes terroristes, tout en continuant leurs habituels trafics.

Désormais, la menace provient d'hybrides et d'opportunistes capables de transformations rapides. Il existe un nouveau « melting pot » criminel intégrant fanatisme religieux, massacres, piraterie, trafic d'êtres humains, de drogues, d'armes, de substances toxiques ou de dia-

Alain BAUER

mants. Un continuum criminalo-terroriste, un gangsterrorisme qui ne correspond plus aux petits casiers doctement préparés pour eux par les services officiels. Faute d'imaginer la complexité, les bureaucraties occidentales tentent ainsi désespérément de rendre compatible la réalité avec leur vision de celle-ci. Mais il est rare que la réalité s'adapte.

On retrouve ces néo-terroristes aux Etats Unis, en Grande Bretagne, au Canada, en Belgique, en Australie, en Israël, en France. Micro attentats, commis en général par des opérateurs solitaires ou à deux, armes improvisées (couteau, machette, véhicules, parfois armes de chasse ou équipement de petit malfrats, et désormais kalachnikovs échappées des arsenaux albanais pour protéger les go fast et les points de deal et détournées).

Leurs actes à eux tous provoquent le même écho médiatique qu'un attentat aux conséquences bien pires ; surtout, ils compliquent le travail de décellement précoce. Ce d'autant que nombre d'entre eux ne viennent pas de Syrie mais ont été empêchés d'y aller ...

- *Au commencement...*

Avec Khaled Kelkal en 1995, puis le Gang de Roubaix en 1996, la France a connu la première, semble t'il, expérience des hybrides, mi gangsters, mi terroristes, naviguant entre deux fichiers et échappant ainsi à l'attention de services, inca-

pables de faire la connexion et de dépasser les cloisonnements.

Dix-sept ans plus tard, Mohammed Merah rappellera que le processus fonctionnait toujours, comme cela avait d'ailleurs été longuement rappelé dans l'étude de Mitch Silber supervisée par l'auteur, pour le NYPD (Police de New York, 2006) sur la « Radicalisation en Occident, la menace intérieure » : « Tandis que la menace extérieure demeure, plusieurs des attentats terroristes ou des complots contrecarrés dans des villes en Europe, au Canada, en Australie et aux États-Unis, ont été conceptualisés et planifiés par des résidents/citoyens qui ont cherché à attaquer leur pays de résidence. La majorité de ces individus sont considérés comme « ordinaires » – ils avaient des motifs « ordinaires », des vies « ordinaires » et, peu d'antécédents terroristes ou même parfois criminels". Les frères Kouachi, Amedy Coulibaly, la fratrie Abdeslam,... ont complété la série.

- *Les "loups solitaires" ?*

Placés devant des difficultés toujours plus importantes à planifier des opérations lourdes en Occident, la nébuleuse Djihadie s'est résolue à inciter – ou laisser faire – des individus isolés à agir avec les moyens du bord. Isolés mais pas « loups solitaires » pour autant, désignation fourre-tout trop hâtivement employée dans la lutte antiterroriste et qui contribue plutôt à la confusion générale.

En général, ces acteurs terroristes sont isolés en occident, mais maintiennent des relations avec des groupes structurés, des contacts réguliers, directs ou indirects avec des prédicateurs ou des leaders de groupes terroristes ; le tout incitant à les considérer comme autonomes mais pas indépendants. Ainsi, l'envoyé spécial d'un journal n'est pas un « journaliste solitaire » : il est simplement éloigné de sa rédaction.

Selon Ramon Spaaij : "Les loups solitaires sont caractérisés par le fait qu'ils agissent individuellement, n'appartiennent à aucun réseau ou groupe terroriste organisé, et que leurs modi operandi sont conçus et dirigés par l'individu, sans aucun ordre ou hiérarchie extérieurs. Ils suivent des convictions politiques, idéologiques ou religieuses fortes, planifient leurs actions avec soin et peuvent cacher avec succès leurs opérations des personnes qu'ils côtoient." Spaaij distingue aussi les loups solitaires et les "fous solitaires" dont l'objectif est intrinsèquement idiosyncrasique (Larousse : manière d'être particulière à chaque individu), complètement égocentrique et profondément personnel.

On considérera donc, parmi les exemples les plus cohérents, les Loups Solitaires disposant de leur propre idéologie exprimée et en général transmise sous forme d'ouvrage de référence, détenant ou construisant leur propre arsenal et ne référant à personne (Théodore Kaczynski, dit Unabomber, qui agit entre 1976 et 1995 aux États-Unis, David Copeland, spécia-

liste de la bombe à clous à Londres en 1999 ou Anders Breivik en Norvège en 2011). On peut y ajouter des assassins identifiés de personnalités comme Robert Kennedy, Pim Fortuyn,... considérés comme disposant de motivations et de modes opératoires individuels permettant de les classer dans ce cadre.

Ces temps derniers, on rencontre aussi des fous solitaires, connus pour leurs problèmes psychiques et souvent identifiés, mais sous estimés. On est passé en quelques années de l'hyperterrorisme au gangsterrorisme, puis au Lumpenterrorisme. Avec des scories de chaque cycle survivant sur un territoire, ou sous forme d'un groupe plus solide que les autres.

• *L'apparition des "Lumpenterroristes"*

Toutes ces "nouveauautés" : hybrides, gangsterroristes et lumpenterroristes agissent par impulsivité avec les moyens du bord. Le tout porté par un processus d'accélération de la radicalisation grâce à l'incubateur internet. Du coup, ces nouveaux opérateurs ne sont plus importés de l'extérieur, mais nés sur le sol des pays-cibles. Des terroristes enracinés ont peu à peu remplacés les habituels commandos envoyés de l'extérieur.

L'apparition de ces "lumpenterroristes" est fort préoccupante. Rappel : dans son ouvrage "l'idéologie allemande" (1845), Karl Marx inventait le concept de Lumpenproletariat (prolétariat en loques, sous-

Alain BAUER

prolétariat). Récemment sont apparus ces “lumpenterroristes” – dangereux, Ô combien, mais cette menace lourde est-elle pour autant durable ?

Si l'action de tous ces “lumpenterro-ristes est plus faible, moins spectaculaire que les attentats de masse dans la période 1996/2004, les piqûres de guêpe que représentent les micro-attaques sont très perturbantes pour la vie quotidienne, surtout si on donne à chaque micro-événement, si dramatique soit-il, le retentissement du 11 septembre 2001. Face à ces événements, le processus de révolution dans la gestion plurielle des terrorismes doit ainsi être accéléré.

Cependant et paradoxalement, la présente situation ressemble plus aux soubresauts d'une agonie qui peut certes durer longtemps, que par l'émergence d'une nouvelle vague, ou d'une nouvelle génération, plus portée à l'engagement sur le terrain (après la Tchétchénie, le Kosovo, la Lybie, en Syrie, en Irak, et ailleurs). Au delà de l'horreur des faits et de la souffrance des victimes et de leurs proches, il semble donc s'agir plus des soubresauts d'une fin de cycle débutant par la “Déclaration de guerre à l'Amérique de 1996”, que d'un renouveau.

2. Le temps des terroristes honteux

Les grands opérateurs terroristes savent que la peur, pour être efficace doit avoir

un nom et l'ennemi, une identité. Dans l'histoire récente, la plupart des attentats commis au nom d'une cause ont ainsi été revendiqués ou signés par leurs auteurs. Il fut un temps où on inventait même des protocoles particuliers pour être certain de la responsabilité des auteurs (ainsi, l'IRA irlandaise ou l'ETA basque, avec les polices britanniques ou espagnoles).

Pour ne prendre que la plus récente génération de terroristes agissant sur le sol français, Khaled Kelkhal, Mohammed Merah, Amedy Coulibaly et les frères Kouachi étaient fiers de leurs actes. Ils les revendiquaient. Ils savaient que pour être efficace, le terrorisme, devait être un outil de communication aussi retentissant que sanglant. Ils signaient leurs actes, laissaient des messages vidéos posthumes, explicitaient longuement leur cheminement.

Cette génération d'acteurs hybrides tend à être supplantée (mais pas remplacée) par des remplaçants ou supplétifs, montant au front du djihad avec les moyens du bord. Comme le souligne Paule Gonzalez dans *Le Figaro* : « Sid Ahmed Ghlam, qui projetait un attentat contre une église de Villejuif, puis Yassin Salhi, auteur de la décapitation d'Hervé Cornara à Saint-Quentin-Fallavier, et aujourd'hui Ayoub El Khazzani dans le Thalys, tous nient avoir agi avec la volonté de commettre des actes terroristes. Le premier évoque un mystérieux complice lui tirant dans le pied, le deuxième argue d'une dispute avec son patron et sa femme. L'auteur pré-

sumé de l'attentat du Thalys jure avoir trouvé des armes par hasard et avoir voulu « rançonner » les passagers de l'Amsterdam-Paris, avant de s'échapper en tirant une balle dans une vitre ».

Peu formés, peu ou pas encadrés, spontanés ou instables, SDF de la terreur ou perdus dans un Occident qu'ils méprisent, ces amateurs fabulent ou inventent pour éviter de porter la responsabilité de leurs actes. Avec ces terroristes honteux, tout le processus de communication terroriste semble inversé et les initiateurs, à l'abri dans leur domaine virtuel, ne prennent même plus la peine de revendiquer des actions qu'ils n'ont plus besoin d'organiser en détail.

3. Antiterrorisme : Que faire et comment faire ?

• *La géopolitique*

Une nouvelle phase, différente, s'est ouverte, partant comme souvent de causes connues et identifiées. Mais ne cessons jamais de scruter l'essentiel. Au delà même de la tension sur la question palestinienne, c'est surtout le problème de la relation entre les monarchies sunnites et leurs alliés occidentaux, considérés de plus en plus clairement comme des « hypocrites » (ce qui en langage diplomatique arabe est fort insultant), qui apparaît.

Depuis 1979, les États-Unis ont abandonné tous leurs alliés historiques (Iran, Tunisie, Egypte), avant de se raviser tardivement. L'apparition d'EILL, armée mercenaire barbare sur équipée (en grande partie de matériel fourni par les États-Unis eux mêmes et récupérés sur les décombres de l'armée Irakienne), semble la réponse la plus claire donnée aux États-Unis par les sunnites sur la question du réchauffement avec l'Iran nucléaire. Les wahhabites n'ont aucune intention d'assister tranquillement à la résurrection de l'empire perse. Quitte à se rapprocher pour l'occasion du nouvel Empire Ottoman en construction. Avant un probable changement des alliances. La Chine est disponible. Et attend.

• *Les services*

La presse écrite n'a toujours pas digéré les effets d'Internet, technologie née dans la décennie 1970 et popularisée depuis 1990. Parfaitement décrite dans cette même presse – mais les conséquences pratiques de cette cyber-révolution furent pourtant ignorées par les médias mêmes qui l'avaient présentée au public. L'antiterrorisme n'est pas très différent : il y a eu sidération devant la nouveauté, digestion devant la différence. Or aujourd'hui, l'action est plus urgente que jamais. Il est temps d'installer l'outil de formation des analystes du renseignement.

Sans chercher de coupables, il faut trouver des responsables capables d'engager vraiment la mutation du renseigne-

Alain BAUER

ment qui ne doit plus être un “métier de seigneur” comme le disaient les allemands. La démocratisation du renseignement vise à en élargir la communauté, à intégrer le travail des opérationnels de terrain, à créer, comme le NYPD a su le faire après 2001, des binômes entre universitaires, chercheurs et agents opérationnels pour tirer les conséquences des failles et améliorer le système. Le problème n’est ni structurel, ni personnel. Mais culturel. Sortir de la culture du contre espionnage (temps long et secret absolu) pour rejoindre celle de l’antiterrorisme (temps court et partage).

• *Le combat*

Les États occidentaux doivent donc affronter, en même temps mais selon des degrés d’intensité variables, des terrorismes pluriels et multiples :

- Terrorisme d’État, résiduel mais présent,
- Terrorisme régionaliste ou nationaliste, en voie d’extinction progressive en Occident,
- Terrorisme environnementaliste,
- Terrorisme politique extrémiste,
- Terrorisme djihadiste centralisé,
- Terrorisme Hybride,
- Lumpenterroriste de proximité,

La différence entre toutes ces nuances de terrorisme ne porte plus sur leurs objectifs ou les modes opératoires, mais sur les acteurs.

Dans ce combat, le temps, qui était l’allié naturel des services de renseignement qui agissaient pour le terrorisme comme pour l’espionnage ou le trafic de stupéfiants, remontant lentement les filières pour atteindre le sommet, est devenu, du fait du booster internet, un ennemi.

La révolution culturelle que doit réaliser l’Occident dans la lutte contre le terrorisme ne peut plus attendre ni miser sur le courage de voyageurs empêchant le quatrième avion d’atteindre son objectif le 11 septembre ou le massacre dans un Thalys.

Rien ne sert de transformer les gares ou les aéroports (qui à ce jour ne sont pas mieux protégés) en Fort Knox. Des moyens modernes et efficaces ont été inventés qui évitent la mobilisation d’effectifs statiques. C’est l’amélioration rapide de la formation des analystes du renseignement qui fera la différence. Le consensus national qui doit exister pour réussir cette transformation nécessite d’accélérer le virage qualitatif des services.

Faute de quoi on constatera que le prochain terroriste aura bien été repéré, fait l’objet d’une fiche S, et aura échappé à l’attention. Et il n’y aura sans doute pas de valeureux citoyens, de courageux voyageurs, pour éviter les futurs massacres.

Misère et crime : le révélateur de l'Amérique latine – Un tombeau pour la "culture de l'excuse"

Xavier RAUFER

Dans la cruciale bataille des idées, peu de combats importent plus pour la paix sociale que celui qui oppose la criminologie réaliste à la "culture de l'excuse". Défendue par divers sociologues, politiciens ou journalistes, celle-ci prône en effet un absolu déterminisme social et dénie toute responsabilité personnelle au criminel, qu'elle considère comme une malheureuse victime – au premier chef, de la misère sociale.

Les poings sur les yeux, ces héritiers du misérabilisme hugolien trépignent à la moindre contradiction et refusent toute vérification de leur théorie par le réel constatable. La misère génère le crime, assurent-ils, c'est comme ça – et qui ose suggérer le contraire ; qui entreprend d'exposer faits et chiffres, est sur le champ disqualifié et injurié.

Raison de plus pour enquêter, vérifier et si besoin, contredire – après tout, tel est le fondement même de la méthode expérimentale. Pour ce faire, nous avons étudié la zone Amérique du Sud – Amérique centrale et Caraïbes, ensemble continental homogène où abondent les organisations internationales et les ONG issues des sociétés civiles ; fournissant toutes de solides données, sérieusement sélectionnées et vérifiées. Voyons ce qu'elles nous apprennent.

I. Faits, chiffres et bobo-bobards

Que la misère génère le crime est aisé à établir. Si c'est vrai, les pays les plus pauvres, ceux qui stagnent dans le sous-développement ; ceux où l'instruction est rare, etc., subissent le plus de violence et

Xavier RAUFER

de crime. Si tel n'est pas le cas, alors la théorie est fautive – c'est aussi simple que cela. Notre recherche procédera donc par agrégation et comparaison de sources indéniées, car recoupées et issues d'entités irréfutables¹.

D'abord, nous exposerons les faits et chiffres les plus récents sur la criminalité dans la zone ; puis analyserons son développement, son potentiel de progrès, d'abord technologique. Ensuite, nous détaillerons le contenu des enquêtes menées par de grandes organisations internationales et ONG. Puis nous exposerons les données pertinentes, pour chaque pays de la zone où ces faits et chiffres existent (l'immense majorité). Viendra enfin le moment de conclure².

Amérique latine + Caraïbes : une criminalité extravagante...

...Certes, mais aussi, l'une des plus sophistiquées au monde. Voici ce qu'en dit un expert majeur³, infiltré des années durant dans un redoutable "cartel" colombien : "Les chefs de nos services sous-estiment souvent l'intelligence de leurs adversaires. Les hommes qui, depuis la Colombie dirigent [les cartels NDT] en toute sécurité, ne sont pas idiots. En fait, ils chargent souvent des équipes de contre-ingérence de repérer les symptômes d'une surveillance américaine. Si ces contre-agents détectent notre présence, le chef narco colombien ordonne un immédiat changement des protocoles du trafic et souvent, transporte ailleurs ses opérations".

La zone Amérique du Sud – Amérique centrale – Caraïbes est la plus meurtrière au monde. Regroupant moins de 10 % de la population mondiale, elle y génère 31 % des homicides connus. Dans les 20 pays du globe suscitant le plus d'homicides, on trouve (en tête...) : Brésil, Colombie, Mexique, Venezuela, Guatemala, Honduras.

Selon les derniers chiffres disponibles :

- l'Amérique du sud compte 22 homicides pour 100 000 habitants, (*3 fois la moyenne mondiale*),
 - l'Amérique centrale : 29/100 000 hab., (*4 fois la moyenne mondiale*),
 - Les Caraïbes : 21/100 000 hab.
- Ensemble de la zone : 23/100 000 hab.

Dans l'enquête mondiale Gallup-Sécurité⁴, la zone Amérique latine et Caraïbes est bonne dernière des 9 régions du monde

Les dix plus forts taux d'homicides au monde :

un seul hors de la zone Amérique latine + Caraïbes

- 1) Honduras - homicides, taux par 100 000 habitants : 85.5 %
- 2) Venezuela - taux par 100 000 habitants : 53.7
- 3) Iles Vierges (Etats-Unis) - taux par 100 000 habitants : 52.6
- 4) Belize - taux par 100 000 habitants : 44.7
- 5) Jamaïque - taux par 100 000 habitants : 40.6
- 6) Salvador - taux par 100 000 habitants : 35.7
- 7) Anguilla - taux par 100 000 habitants : 5.4
- 8) Guatemala - taux par 100 000 habitants : 34.7
- 9) Swaziland - taux par 100 000 habitants : 33.8
- 10) Colombie - taux par 100 000 habitants : 33.8

Source ONUDC - *The Independent* - 28/07/2015

Misère et crime : le révélateur de l'Amérique latine...

considérées, avec un taux de sécurité de la population de 56/100 (première, la région Asie du Sud-Est, 80/100).

Comparons maintenant cette zone au reste de la planète :

- La seconde région la plus meurtrière au monde est l'Afrique : 11/100 000 hab.,

Viennent ensuite :

- L'Asie du Sud : 4,4/100 000,
- L'Asie de l'Est + Pacifique : 3,9/100 000,
- Moyen-Orient et Maghreb : 2,9/100 000,
- Europe + Asie centrale : 2,5/100 000.

Complétons par quelques pays, plus l'Union européenne :

- États-Unis : 5,4/100 000,
- France : 1/100 000,
- Japon : 0,4/100 000,
- Union européenne : d'usage, moins de 2/100 000.

Dans les 50 villes les plus dangereuses au monde :

- Amérique latine + Caraïbes : 42 villes,
- États-Unis : 5,
- Afrique du Sud : 3.

En 2012 encore, le "Triangle du Nord" de l'Amérique centrale était l'épicentre mondial de l'assassinat, du fait de ses hyperactifs "méga-gangs" et guérillas dégénérées :

Honduras : 82/100 000 (1^{er} rang mondial)

Salvador : 66/100 000 (2^e rang)

Guatemala : 41/100 000 (7^e rang)

D'évidence, une telle culture du massacre fait peser un gigantesque poids sur l'économie de ces pays : maintien de l'ordre... sécurité des citoyens... frais médicaux et assurances, etc. La banque interaméricaine de développement (IDB) estime ainsi à 8 % du PNB, l'impact moyen de la violence criminelle sur le bien-être de l'Amérique centrale.

***Amérique latine + Caraïbes :
une explosion du high-tech***

La zone croupit-elle pour autant dans le sous développement ? Est-elle tragiquement absente des progrès générés par la haute technologie ? Tout au contraire. Partons d'une conception dynamique : les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'Internet haut débit, l'usage généralisé des téléphones mobiles ; tout cela est universellement admis comme facteur majeur de développement. Or l'ensemble continental qui nous intéresse est largement gagné au *high-tech* et fort connecté.

Prenons ainsi la connexion à Internet comme indice de croissance économique : en 2014, près de 50 % des plus de 500 millions de latino-américains sont connectés à la Toile ; environ 40 % pour les quelque 45 millions de Mésos-américains⁵. La même année, la pénétration des réseaux sociaux

Xavier RAUFER

(Facebook, etc.) est de 48 % en Amérique du Sud ; en Amérique centrale, de 37 % (Afrique, 9 %).

Et même si la croissance stagne en ce moment pour l'Amérique du Sud – d'abord en raison du désastre brésilien (crime plus corruption, toujours hors de contrôle) – n'oublions pas que la baisse des prix du pétrole, néfaste au Venezuela, au Mexique et au Brésil, dopera en revanche l'économie des pays importateurs de la zone.

Voilà à grands traits la situation dans la zone : un développement crédible, un vif appétit pour la haute technologie – et simultanément, une criminalité exubérante. Allons maintenant dans les détails, tels qu'ils émanent des travaux de grandes ONG, ou d'organismes internationaux spécialisés.

II. Amérique, du Sud, Amérique centrale et Caraïbes : les index internationaux/comparatifs

Global peace index⁶

8^e édition – Juin 2014 – Institute for Economics & Peace

Classement de 162 États indépendants

Score : plus le chiffre est élevé, pire c'est (Islande : 1 ; Syrie : 162).

À titre d'exemple : Royaume-Uni : 47, France : 48.

Agrégation de 22 indicateurs qualitatifs et quantitatifs concernant :

- la sécurité et la sûreté de la société,
- des conflits intérieurs et/ou internationaux,
- le niveau de militarisation de la société.

Pour la zone Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes, le GPI relève :

- des guérillas actives,
- un important taux d'homicides,
- une criminalité violente,
- des sociétés civiles gangrenées par le crime,
- l'importance du narcotrafic et des narco-conflits.

On trouvera plus bas l'index GPI des nations de la zone, dans le classement par pays. À titre de comparaison, voici préalablement les index GPI de pays africains, bien plus pauvres, choisis comme étant hors de toute guerre ouverte. Ghana : 61/162, Gabon : 68/162, Sénégal : 72/162, Burkina-Faso : 78/162, Bénin : 100/162, Rep. du Congo : 109/162, Cameroun : 113/162, Guinée : 118/162, Mauritanie : 120/162, Niger : 121/162.

Si la misère générerait le crime, comme le veut la *doxa* sociologiste/médiatique⁷, les pays les plus pauvres devraient être le plus ravagés par le crime.

Or c'est l'inverse : l'index GPI du fort modeste Burkina-Faso est à 78 et celui du Brésil – “eldorado” des médias-des-milliardaires, à 92 !

ICT Development index (IDI/ICT)⁸

Index composite de 11 indicateurs mesurant le développement en ICT ; donc le progrès technologique, stimulant majeur pour l'économie et moteur de la création de richesses, d'emplois, etc.

Les critères IDI sont : accès/abonnement au téléphone fixe, mobile et à l'Internet – % des foyers avec ordinateur et accès à Internet – % des personnes se servant d'Internet – % de jeunes dans l'enseignement secondaire et supérieur, etc.

Dans le dernier IDI disponible (2012) 157 pays sont référencés : 1, République de Corée (index de 8, 57) ; 157^e et dernier : Niger (0,93).

IDI/ICT : l'explosion de la zone Amérique du Sud et Amérique centrale

De 2003 à 2013, le nombre d'utilisateurs d'Internet en :

- Amérique du Sud a été multiplié par 10 : + 1 111 %.
- Amérique centrale a été multiplié par 15 : + 1 480 %.

Pénétration d'Internet en Amérique du Sud : environ 50% fin 2014

Pénétration d'Internet en Amérique centrale : environ 40% fin 2014

Amérique du Sud et Amérique centrale, abonnements à la téléphonie mobile de 2002 à 2012 : multiplication par dix.

On trouvera plus bas l'index IDI/ICT des nations de la zone, dans le classement par pays. À titre de comparaison, voici d'abord les données et index concernant l'Afrique et divers pays africains.

IDI/ICT : le niveau actuellement faible de l'Afrique

% d'utilisation d'Internet (2014, tout le continent) : 19%

% des domiciles avec accès à Internet (idem) : 11%

84/157 : Afrique du Sud (3,95) ; 108/157 : Botswana (3,0) ; 109/157 : Namibie (2, 85) ; 112/157 : Gabon (2,61) ; 113/157 : Ghana (2,60) ; 116/157 : Kenya (2,46) ; 119/157 : Soudan (2, 73) ; 122/157 : Nigeria (2, 18).

Les dix derniers pays de l'index (sur 157) : Mozambique – Madagascar – Guinée-Bissau – Ethiopie – Guinée – Erythrée – Burkina-Faso – Tchad – République centrafricaine – Niger.

Prenons maintenant l'index Accès IHD (= Internet haut débit, 86 pays référencés au monde), nous trouvons pour l'Afrique : 73^e : Sénégal ; 74 : Swaziland ; 80 : Zimbabwe ; 82 : Ghana ; 83 : Ouganda ; 84 : Lesotho ; 85 : Bénin ; 86 : Malawi.

Xavier RAUFER

Social progress index

Mesure et classement du progrès social, auquel est adjoint un index de la sécurité

personnelle (PSI), noté sur 100. Comparaison pour ce dernier index PSI – France : 80,35 ; Suisse : 92,85 ; Royaume-Uni : 83,79 ; Allemagne: 88,41.

Progrès social important

Rang	Pays	PNB par hab.	PSI
26	Chili	21 174 (\$)	72,19
28	Costa Rica	13 141	65,65

Progrès social moyen-supérieur

Rang	Pays	PNB par hab.	PSI
38	Argentine	?	64,86
42	Brésil	14 555	35,55
44	Jamaïque	8 607	40,82
49	Colombie	12 025	41,01
51	Equateur	10 541	47,31
54	Mexique	16 291	35,02
55	Pérou	11 396	46,20
56	Paraguay	7 833	57, 23

Progrès social moyen-inférieur

Rang	Pays	PNB par hab.	PSI
68	Salvador	7 155	35,12
72	Venezuela	17 615	25,59
73	Bolivie	5 934	61,40
77	Rep. Dominicaine	11 795	34,95
78	Nicaragua	4 494	60,57
79	Guatemala	7 063	40,23
82	Honduras	4 445	34,45
84	Cuba	18 796	74,29
87	Guyana	6 336	47,79

The gallup organization

Washington DC – The Gallup Law and Order Index, 2013

Gallup réalise régulièrement une grande enquête par voie de sondages sur la sécurité à l'échelle mondiale. Gallup divise pour ce faire le monde en neuf régions : Asie du Sud-Est, Asie Orientale, États-Unis & Canada, Europe, Asie méridionale, Moyen-Orient & Maghreb, Ex-URSS, Afrique sub-saharienne, Amérique latine et Caraïbes. Le sondage sécurité de Gallup agrège les réponses à trois questions :

- Avez-vous confiance dans votre police locale ?
- Vous-même ou votre famille proche, vous sentez-vous en sécurité ?
- Vous-même ou votre famille, avez-vous subi une infraction quelconque ?

En un chiffre, sur une échelle de 0 (chaos absolu) à 100 (sécurité parfaite).

Ces données figurent au fil du texte sous la mention : "Gallup, 00/000"

Illicit Financial Flows And Development Indices, 2008-2012

Global Financial Integrity – June 2015

Il s'agit des flux financiers illicites (repérés par des analystes financiers), quittant un pays pour divers paradis fiscaux, suite à des fraudes, de la corruption, etc. Pour les pays concernés par notre étude :

Flux financiers illicites comparés au PNB

Honduras : 21,7 %
 Nicaragua : 20,4 %
 Paraguay : 18,6 %

Flux financiers illicites comparés à la totalité du commerce

Honduras : 31,2 %
 Nicaragua : 28,9 %
 Paraguay : 23,3 %

Flux financiers illicites par habitant

Pays	Flux illicites/hab.	PNB/hab.
Paraguay	\$ 574	\$ 3 108
Guyana	\$ 496	\$ 2 866
Honduras	\$ 442	\$ 2 046
Nicaragua	\$317	\$ 1 544
Salvador	\$ 113	\$ 3 453

Ces chiffres révélant une intense activité illicite/criminelle sur le continent.

Report on drug use in the americas - 2015

Organization of American States - Inter-American drug abuse control commission

Population générale des pays cités, de 15/16 ans à 64/65 ans.

Consommation de cocaïne dans l'année écoulée⁹.

Argentine : 0,68%

Xavier RAUFER

Bolivie : 0,33%
 Brésil : 0,70%
 Chili : 0,86%
 Colombie : 0,70%
 Costa-Rica : 0,90%
 Equateur : 0,08%
 Salvador : 0,27%
 Mexique : 0,50%
 Paraguay : 0,20%
 Pérou : 0,42%
 Uruguay : 1,90%
 Venezuela : 0,53%

Mexico Peace Index - 2015

Institute for Economics and Peace - Analyzing the changing dynamics of peace in Mexico.

États les plus violents/criminalisés en 2014 ; ceux subissant le plus d'homicides, etc. Ce tableau montre le niveau de criminalisation et la fortune d'un Etat fédéré mexicain (PNB/hab.), comparé aux 31 autres :

État fédéré du Mexique	Classement, PNB/hab./État, 2011
1 - Guerrero	22 ^e sur 32
2 - Morelos	26 ^e sur 32
3 - Sinaloa	16 ^e sur 32
4 - Michoacan	15 ^e sur 32
5 - Guanajuato	8 ^e sur 32

126

III. Faits & chiffres par pays

Les données criminelles sont placées en tête, celles d'aspect général, (sécurité, technologie, etc.), ensuite.

1. Amérique du Sud

ARGENTINE¹⁰

Homicides (2010 *dernière année disponible* ; *ci-après DAD*) de 5 à 6/100 000.

Robberies (vols à main armée + vols avec violence) : 975/100 000

Gallup 2013 : 56/100

Index GPI : 43/162

Index ICT/IDI : 53/157 (5,36)

BOLIVIE

Homicides (2012 DAD) : ± 12/100 000

Robberies : ± 137/100 000

Gallup 2013 : 47/100

Index GPI : 70/162

BRÉSIL

Homicides (2012, DAD) : 56 337 (+ 11 % sur 2011)

Taux des homicides en 2014 : 29/100 000 (2012 : ± 25/100 000)

Robberies : ± 493/100 000

15 des 50 villes les plus périlleuses au monde sont brésiliennes : (6^e rang) : Maceio, 86 homicides pour 100 000 habitants ; (10) Joao Pessoa, 72/100 000 ;

(11) Manaus, 70/100 000 ; (13) Fortaleza, 66/100 000 ; (14) Salvador, 66/100 000 ; (16) Vitoria (60/100 000) ; (23) Sao Luis, 50/100 000 ; (26) Belem, 48/100 000 ; (28) Cuiaba, 45/100 000 ; (30) Recife, 45/100 000 ; (34) Goiania, 42/100000 ; (42) Curitiba, 34/100 000 ; (45) Macapa, 32/100 000 ; (48) Belo Horizonte, 30/100 000 ; (49) Brasilia, 30/100/000.

Gallup 2013 : 56/100

Index GPI : 91/162

Index Accès IHD : 43/86 (IHD = Internet haut débit)

Index ICT/IDI : 62/157 (5,0)

CHILI

Homicides (2012) : $\pm 3/100\ 000$ (le plus bas de toute l'Amérique latine)

Robberies : $\pm 468/100\ 000$

Gallup 2013 : 66/100

Index GPI : 30/162

Index Accès IHD : 45/86

Index ICT/IDI : 51/157 (5,46)

COLOMBIE

Homicides (2014) : $\pm 26/100\ 000$; (2000 : $\pm 44/100\ 000$; 2012 : $\pm 31/100\ 000$)

Robberies : $\pm 173/100\ 000$

6 des 50 villes les plus périlleuses au monde sont colombiennes : (7) Cali, 79/100 000 ; (22) Cucuta, 54/100000 ; (24) Medellin, 49/100 000 ; (29) Santa Marta, 45/100 000 ; (37) Pereira, 36/100 000 ; (50) Barranquilla, 29/100 000.

Gallup 2013 : 60/100

Index GPI : 150/162

Index Accès IHD : 61/86

Index ICT/IDI : 77/157 (4,20)

ÉQUATEUR

Homicides (2014) : $\pm 8/100\ 000$; (2009 : $\pm 18/100\ 000$)

Robberies : $\pm 375/100\ 000$

Gallup 2013 : 63/100

Index GPI : 85/162

Index Accès IHD : 65/86

Index ICT/IDI : 81/157 (4,08)

PARAGUAY

Homicides (2013) : $\pm 9/100\ 000$; (2012 : $\pm 10/100\ 000$)

Robberies : $\pm 224/100\ 000$

Gallup 2013 : 52/100

Index GPI : 73/162

PÉROU

Homicides (2014) : $\pm 7/100\ 000$; (2012 : $\pm 8\%$; de 2011 à 2013, les homicides ont augmenté de + 24%)

Robberies : $\pm 169/100\ 000$

Gallup 2013 : 48/100

Index GPI : 119/162

URUGUAY

Homicides (2014) : $\pm 7/100\ 000$ (stable sur 2013)

Robberies : $\pm 454/100\ 000$

Gallup 2013 : 62/100

Index GPI : 29/162

Index ICT/IDI : 47/157 (5,76)

Xavier RAUFER

VENEZUELA

Homicides (2014) : \pm 54/100 000 ; (le plus élevé de l'Amérique du Sud) ; est auparavant monté jusqu'à 58/100 000)

Robberies : ?

5 des 50 villes les plus périlleuses au monde sont vénézuéliennes : (3) Caracas, 119/100 000 ; (9) Barquisimeto, 72/100000 ; (20) Ciudad Guyana, 55/100 000 ; (31) Valencia, 44/100 000 ; (39) Macaraïbo, 35/100 000.

Gallup 2013 : 41/100

Index GPI : 129/162

Index Accès IHD : 63/86

Index ICT/IDI : 79/157 (4,17)

HONDURAS¹²

Homicides (2014) : \pm 66/100 000 ; (en 2012 : 90/100 000 ; naguère, le Honduras est monté jusqu'à \pm 104/100 000, record mondial pour un pays)

Robberies : \pm 227/100 000

2 des 50 villes les plus périlleuses au monde sont honduriennes : (1) San Pedro Sula, 169/100 000¹³ ; (4) Distrito Central, 102/100 000

Gallup 2013 : 56/100

Index GPI : 117/162

MEXIQUE¹⁴

Homicides (2014) : \pm 13/100 000 ; (chiffres officiels) ; \pm 16/100 000 ; (Chiffrage des ONG) ; 2012 : \pm 21/100 000 ; (chiffres officiels) : décrie des homicides de 2012 à 2014 : - 28% (chiffres officiels)

Narco-homicides¹⁵ : les deux tiers d'entre eux sont commis dans les 7 Etats suivants : Michoacan, Jalisco, Chihuahua, Sinaloa, Nuevo Leon, Guerrero, Tamaulipas.

Robberies : \pm 618/100 000

9 des 50 villes les plus périlleuses au monde sont mexicaines : (2) Acapulco, 143/100 000 ; (5) Turreon, 95/100000 ; (8) Nuevo Laredo, 73/100 000 ; (15) Culiacan, 62/100 000 ; (18) Cuernavaca, 56/100 000 ; (19) Juarez, 56/100 000 ; (32) Chihuahua, 43/100000 ; (36) Victoria, 38/100 000 ; (47) Monterrey, 31/100 000.

Gallup 2013 : 59/100

Index GPI : 138/162

Index Accès IHD : 63/86

Index ICT/IDI : 83/157 (3, 95)

128

2. Amérique centrale (+ Mexique)

COSTA-RICA

Homicides (2014) : \pm 9/100 000 (2013 : \pm 8/100 000, stable ces dernières années, entre 8 et 9/100 000)

Robberies : \pm 522/100 000

Gallup 2013 : 60/100

Index GPI : 42/162

Index Accès IHD : 60/86

Index ICT/IDI : 60/157 (5,03)

GUATEMALA¹¹

Homicides (2014) : \pm 31/100 000 ; (en 2013 : 40/100 000)

Robberies : \pm 68/100 000

1 des 50 villes les plus périlleuses au monde est guatémaltèque : (12) Guatemala City, 67/100 000.

Gallup 2013 : 57/100

Index GPI : 115/162

NICARAGUA

Homicides (2013) : \pm 9/100 000
Robberies : \pm 488/100 000
 Gallup 2013 : 67/100
 Index GPI : 58/162

PANAMA

Homicides (2014) : \pm 15/100 000 (En 2009 : \pm 23/100 000)
Robberies : \pm 264/100 000
 Gallup 2013 : 67/100
 Index GPI : 57/162
 Index ICT/IDI : 70/157 (4, 61)

SALVADOR¹⁶

Homicides (2014) : \pm 62/100 000 (En 2011 : \pm 70/100 000 ; le nombre d'homicides a bondi de + 57% sur 2013). Même pendant la trêve de 2012 et 2013, les homicides, alors à 41/100 000, étaient plus nombreux que lors des guerres civiles de la décennie 1980 !
Robberies : \pm 88/100 000
 Gallup 2013 : 59/100
 Index GPI : 116/162

3. Caraïbes**CUBA**

Homicides (2013) : \pm 4/100 000 (Le plus faible des Caraïbes)
Robberies : ?
 Index GPI : 75/162

JAMAÏQUE

Homicides (2014) : \pm 37/100 000 (Le plus élevé des Caraïbes) cependant, baisse de 17% du nombre des homicides de 2014 sur 2013, alors, \pm 39/100 000)
Robberies : \pm 100/100 000
 Gallup 2013 : 61/100
 Index GPI : 107/162

PORTO-RICO

Homicides (2014) : \pm 19/100 000 (baisse de 23% du nombre des homicides de 2014 sur 2013)
Robberies : ?
 Index GPI : ?

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Homicides (2014) : \pm 18/100 000 (baisse de 8% du nombre des homicides de 2014 sur 2013)
Robberies : \pm 20/100 000
 Gallup 2013 : 53/100
 Index GPI : 95/162

Conclusion

Alors ? La misère conduit-elle au crime ? Ce qui précède montre l'absence de lien, direct ou même indirect, entre l'un et l'autre. Cela, la logique le sait – mais pas les “sociologues critiques” : corrélation n'est pas causalité. C'est certes en été qu'on déguste le plus de glaces ; bien sûr c'est aussi en été qu'adviennent les feux de forêt – mais quel rapport entre l'un et l'autre ? Aucun.

Xavier RAUFER

Pour la zone Amérique Latine + Caraïbes, soulignons d'abord que selon la Banque mondiale, Le GNI par habitant¹⁷ y a progressé de 4000 points (en 2005) à plus de 9000 points (en 2013), période durant laquelle a sévi une féroce criminalité organisée. Or selon la *doxa* sociologiste, cela aurait dû être l'inverse : plus de prospérité – donc moins de crime.

Considérons maintenant l'affaire sous l'angle des inégalités : *plus* d'inégalités ne signifie pas pour autant *plus* de crime. En Amérique latine, c'est même l'inverse : selon le célèbre "indice GINI", les inégalités y ont baissé de 2000 (indice 0,550) à 2012 (indice 0,475) alors que la criminalité violente y augmentait fort¹⁸.

Pour conclure, deux lumineux cas concrets, ceux du Mexique et du Venezuela.

Dans la décennie 2000 et au début de la décennie 2010, le Mexique subit la dévastation de véritables armées criminelles forte chacune de milliers de bandits surarmés. Est-ce en raison d'une explosion concomitante de la misère sociale ? Pas du tout. Au même moment :

- Le GNI du Mexique passe de moins de 8000 points (2005) à plus de 10 000 (2013),
- Selon le Coneval¹⁹ la misère extrême a baissé au Mexique de 2010 (11,3 de

la population) à 2012 (9,8), là encore, en pleine explosion criminelle.

Le Venezuela, maintenant. En décembre 2013, l'Observatoire français des drogues et de la toxicomanie (OFDT) publiait dans son bulletin *Drogues, enjeux internationaux* une étude très fouillée sur "Le Venezuela, un épicode du trafic régional de cocaïne". On y apprenait ceci :

- D'abord, que le Venezuela était un "pays parmi les plus criminogènes au monde, très loin devant le Mexique",
- Aussi, que ce pays gorgé de pétrole en possédait les réserves connues les plus massives au monde (vers les 300 milliards de barils), devant même celles de l'Arabie saoudite,
- Enfin, que sous Hugo Chavez, puis Nicolas Maduro (de 1999 à ce jour) le pays avait fait du social à tout va, inondant les citoyens modestes d'aides au logement, à l'alimentation, à l'éducation, par milliards de dollars, du fait de ses opulents revenus pétroliers.

Or bien sûr les sociologues, politiciens ou journalistes adeptes de la culture de l'excuse ne prônent que cela : le social, toujours plus, voie unique pour extraire les "damnés de la terre" de l'enfer criminel où les séquestre une société injuste.

Misère et crime : le révélateur de l'Amérique latine...

Or qu'est-il arrivé au Venezuela ? Le "tout social" a-t-il résorbé la misère et de ce fait, comme le veut la *doxa* sociologiste, neutralisé le crime ?

Pas vraiment : de 2000 à 2010, le nombre des homicides a *doublé* dans le pays. Le dernier sondage Gallup-Sécurité (2013) donne au Venezuela *le pire score au monde* pour sa sécurité : 41/100²⁰. Selon une ONG sérieuse, le taux d'homicides actuel du Venezuela serait de 79/100 000 ; 122/100 000 pour Caracas, sa capitale. L'ONUUDC énonce de son côté un taux de

± 54/100 000, pour environ 16 000 homicides en 2014.

Le régime, lui, se tait. Mais même le plus bas de ces deux taux est en tout cas de 77% plus élevé que celui de la Colombie voisine, patrie des célèbres "cartels" : on n'y dénombrerait en 2014 "que" 12 800 homicides, pour un taux désormais sous la barre des 30/100 000.

Insister serait cruel.

Annexe I

131

Mexique, cartels et homicides

En 2005 le taux d'homicides au Mexique est de ± 11/100 000 et il y a deux fois *moins* d'homicides liés aux narco-conflits, que d'autres.

En 2010 le taux d'homicides au Mexique est de ± 18/100 000 et il y a trois fois *plus* d'homicides liés aux narco-conflits, que d'autres.

Homicides (connus) au Mexique en 2000 : 13 853

Homicides (connus) au Mexique en 2010 : 20 683 (+ 50 %)

En 2007, les narco-homicides représentent 27 % de l'ensemble

En 2011, les narco-homicides représentent 73 % de l'ensemble : + 120 % de 2007 à 2011.

En 2014, impact économique, coût direct et indirect du crime et de la violence pour le pays : 17,3 % du PNB national.

Dépenses totales pour la lutte contre la violence et le crime au Mexique, en milliards de pesos²¹

2005 : 1 300 milliards de pesos

2009 : 1 834 " "

2014 : 1 798 " "

Xavier RAUFER

Homicides au Mexique

Homicides	2000	2005	2010
Narco	3 983	3 787	15 273
Non-narco	9 870	7 470	5 410
% population	± 14/100000	± 11/100000	± 18/100000

Annexe II

Business Insider - 27/11/2013 - The 50 Most Violent Cities In The World

Source : *Mexico's Citizens' Council for Public Security and Criminal Justice*. The ranking is based on 2012 data, except for San Pedro Sula and Distrito Central in Honduras, where 2011 data was used. The study does not count deaths in a war zone or cities where data was not available.

• *En gras, celles de la zone Amérique latine + Caraïbes*

50) Barranquilla, Colombia had 29.41 homicides per 100,000 residents

49) Brasília, Brazil, 29.73/100,000

48) Belo Horizonte, Brazil 29.74/100,000

47) Monterrey, Mexico 30.85/100,000

46) Durban, South Africa, 30.94/100,000

45) Macapá, Brazil, 32.06/100,000

44) San Salvador, El Salvador, 32.48/100,000

43) Oakland, United States, 33.10/100,000

42) Curitiba, Brazil, 34.08/100,000

41) Baltimore, US, 35.03/100,000

40) St. Louis, US, 35.39/100,000

39) Maracaibo, Venezuela, 35.44/100,000

38) Nelson Mandela Bay, South Africa, 36.02/100,000

37) Pereira, Colombia, 36.13/100,000

36) Victoria, Mexico, 37.78/100,000

35) Port-au-Prince, Haiti, 40.10/100,000

34) Goiânia, Brazil, 42.01/100,000

33) San Juan, Puerto Rico, 43.25/100,000

32) Chihuahua, Mexico, 43.49/100,000

31) Valencia, Venezuela, 43.87/100,000

30) Recife, Brazil, 44.54/100,000

29) Santa Marta, Colombia, 45.26/100,000

28) Cuiabá, Brazil, 45.28/100,000

27) Cape Town, South Africa, 46.04/100,000

26) Belém, Brazil, 48.23/100,000

25) Kingston, Jamaica, 48.48/100,000

24) Medellin, Colombia, 49.10/100,000	10) João Pessoa, Brazil, 71.59/100,000
23) São Luís, Brazil, 50.16/100,000	9) Barquisimeto, Venezuela, 71.74/100,000
22) Cúcuta, Colombia, 54.29/100,000	8) Nuevo Laredo, Mexico, 72.85/100,000
21) Detroit, US, 54.63/100,000	7) Cali, Colombia, 79.27/100,000
20) Ciudad Guayana, Venezuela, 55.03/100,000	6) Maceió, Brazil, 85.88/100,000
19) Juárez, Mexico, 55.91/100,000	5) Torreón, Mexico, 94.72/100,000
18) Cuernavaca, Mexico, 56.08/100,000	4) Distrito Central, Honduras, 101.99/100,000
17) New Orleans, US, 56.13/100,000	3) Caracas, Venezuela, 118.89/100,000
16) Vitória, Brazil, 60.40/100,000	2) Acapulco, Mexico, 142.88 /100,000
15) Culiacán, Mexico, 62.06/100,000	1) San Pedro Sula, Honduras 169.30 /100,000
14) Salvador, Brazil, 65.64/100,000	
13) Fortaleza, Brazil, 66.39/100,000	
12) Guatemala, Guatemala, 67.36/100,000	
11) Manaus, Brazil, 70.37/100,000	

Sources et références de l'étude

Les sources sont classées par année ; dans celle-ci, par ordre généalogique, de la plus ancienne (en bas) à la plus récente (en haut). Les études ne mentionnant comme date qu'une année figurent en bas des classements annuels.

Données générales

Statistiques criminelles : Office des nations-Unies pour le Crime et la Drogue (ONUUDC-UNODC),

Problèmes économiques et de population : Banque mondiale

Santé, mortalité, etc. : Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME)

Sur crime et sécurité au Mexique : (ONG) Citizen's council for public security and criminal justice

Année 2015

Wired – June 2015 – “Murderous measurements”

Global Financial Integrity – June 2015 – “Illicit financial flows and development indices - 2008-2012

Insight Crime - 12/01/2015 - “2014 homicides round-up”

Xavier RAUFER

Mexico Peace Index - 2015 - “Analyzing the changing dynamics of peace in Mexico”

The Social progress imperative - 2015 - Social Progress Index

Organization of American States - Inter-American drug abuse control commission - 2015 - “Report on drug use in the Americas”

Année 2014

Le Figaro - 10/12/2014 - “475 000 meurtres dans le monde en 2012 (OMS)”

Insight Crime + Transparency International - December 2014 - “Latin America countries most corrupted by organized crime” (*taux d’homicides/100 000 personnes sur 2010-2013*)

GALLUP - 19/08/2014 - “Latin America scores lowest on security”

Business Insider - 7/11/2014 - “Here are the homicide rates for countries around the world”

World Bank - Policy Research Working Paper N° 6935 - June 2014 - “Latin America and the Caribbean region - “Income inequality and violent crime - Évidence from Mexico’s drug war”

Jane’s Defence Weekly - 28/05/2014 - “Central American armed forces, combating the cartels”

Financial Times - 10/05/2014 - “Bank joins crime fight”

IGARAPE Institute - March 2014 - “Changes in the neighborhood: reviewing citizen security cooperation in Latin America”

ITU/ICT (Union Internationale des Télécommunications) - March 2014 - Fact & Figures - The world in 2014

Institute for Economics and Peace - 2014 - Global Peace Index (8^e édition)

USAID/Vanderbilt University - 2014 - “The political culture of democracy in the Americas - Democratic governance across 10 years of the Americas barometer”

Année 2013

Business Insider - 27/11/2013 - “The 50 most violent cities in the world”

ITU/ICT - April 2013 - “Measuring the information society”

Années antérieures

Base de données ITU/ICT - 2012 - ITU/ICT Development Index, 2012

World Bank - 2011, 5 - Crime and violence across the Americas

Notes

1. Voir les sources et références à la fin de cette étude.
2. Pour éviter les détails fastidieux, les items statistiques ont été d'usage arrondis à l'unité la plus proche ; un léger flou règne inévitablement dans ces données, la définition de l'homicide, ou du vol à main armée, pouvant parfois différer d'un pays à l'autre.
3. "The Infiltrator", Robert Mazur, Little, Brown & co. NY, 2009.
4. Sur cette enquête, voir la IIe partie "Index internationaux comparatifs".
5. Notons aussi le fort taux d'urbanisation dans la zone : 83 % pour l'Amérique du Sud, 71 % pour l'Amérique centrale. Par comparaison, 39 % pour l'Afrique.
6. En intégrant tous les éléments violents, de toute sorte, survenus au monde, le GPI arrive à un coût, ou préjudice, total de 9 800 milliards de US Dollars pour l'année 2013, soit 11,3 % du Produit Brut Mondial (PBM), ou \pm 1 350 USD par terrien. Une somme en croissance de 3,8 % depuis 2012 (Soit + 179 milliards de USD, 0,4 % du PBM).
7. Hélas, pas seulement. Exemple : la bienséante déclaration d'un préfet "chargé de l'évaluation des 80 Zones de sécurité prioritaires : "La misère est le meilleur terreau pour la délinquance" (*Journal du Dimanche* 25/01/2015 "Cette carte qui n'existe pas").
8. ICT = Information & Communication Technology ; ICT/IDI : ICT Development Index.
9. Selon les pays, statistiques de 2005 à 2014. À titre de comparaison : États-Unis : 1,60 ; Canada : 1,30.
10. Compréhension et origine des Index : les explications, comparaisons, etc., figurent plus haut, dans la première partie de l'étude. Homicides par habitant : se souvenir que dans la décennie passée, l'Union européenne est constamment sous les 2/100 000.
11. Selon les sources, on dénombre au Guatemala de 14 à 16 homicides par jour ; les gangs juvéniles ("Maras") Mara Salvatrucha (MS13) et Barrio Diez Y Ocho (M18) y comptent environ 22 000 membres.
12. Au Honduras, les gangs MS13 et M18 comptent environ 12 000 membres. Selon l'Interamerican Development Bank (IDB), le crime et la violence coûtent chaque année à ce pays \pm 10 % de son PNB.
13. 187/100 000 en 2013. Rappel : Londres, la même année, 1,6/100 000...
14. Voir annexe I : Mexique, cartels et homicides.
15. Pour reconnaître un narco-homicides : arme de gros calibre, torture et/ou mutilation, corps laissé sur place ou dans un véhicule ; corps enveloppé, bâillonné ou ligoté ; acte commis dans une prison ou après un enlèvement ; présence d'un "narco-message".
16. Au Salvador, les gangs MS13 et M18 comptent environ 20 000 membres.
17. GNI, *Gross National Income*, une version du PNB exprimée en USDollars, en usage à la Banque mondiale.
18. Chercher "index GINI" sur un moteur de recherche pour plus de précisions. Attention toutefois aux baisses factices des inégalités : soit la condition des gens modestes s'améliore vraiment ; soit à l'inverse, comme sans doute au nord du Mexique du fait des tueries, les gens riches fuient ailleurs (momentanément ou durablement) – ce qui réduit tout autant les inégalités.
19. Conseil national (mexicain) pour l'évaluation des politiques sociales et du développement – www.coneval.gob.mx.
20. Avec des réponses un peu effrayantes : "Êtes-vous en sécurité quand vous rentrez chez vous de nuit ?" oui : 19 % ; "Avez-vous confiance dans la police locale ?" oui : 26 %, etc.
21. À titre indicatif, 1000 pesos mexicains = \pm 57 euros à l'été 2015.



Lectures

L'idéologie française où les apories de Saint Lahire Michel Gandilhon

« *Le XX^e siècle, pris de panique devant les sottises des nationalistes et des racistes, s'efforce de combler les abîmes du temps avec des statistiques de production et quelques noms de systèmes politico-économiques ; il renonce à étudier davantage la trame mystérieuse du devenir où aucun fil ne devrait être omis.* » (Czesław Miłosz)

« *Excuser, c'est un beau programme de gauche* » (Geoffroy de Lagasnerie)

L'heure est grave : le sociologisme règne, mais ne gouverne plus. Bernard Lahire, professeur à l'École normale supérieure de Lyon, héritier de Pierre Bourdieu, est donc descendu de sa chaire pour se livrer à un plaidoyer¹ pour une discipline qu'il juge malmenée et victime d'un certain nombre de préjugés fondés *in fine* sur l'incapacité à distinguer les jugements de fait et les jugements de valeur. Le prétexte à cette intervention est la publication en 2015 du livre de l'ancien directeur de la rédaction de *Charlie-Hebdo* et de *France-Inter*, Philippe Val : *Malaise dans l'inculture*². Il peut paraître étonnant qu'un mandarin incarnant si parfaitement l'élite intellectuelle française ait cru devoir s'abaisser à répondre au livre d'un « petit » journaliste appartenant à la « fraction dominée de la classe dominante ».

Mais au vu des premières pages, le lecteur comprend que l'ouvrage du professeur est inspiré par une sorte d'inquiétude et d'irritation motivées par la remise en cause et la contestation croissantes de l'hégémonie en France de ce que l'on pourrait dénommer l'idéologie française, à savoir une sociologie critique largement inspirés d'un certain marxisme et dont Pierre Bourdieu constitue le père incontestable et (de moins en moins) incontesté.

Pour Lahire en effet, la prise de plume était urgente, car le livre de Philippe Val est emblématique (la pointe émergée de l'iceberg en quelque sorte) d'une forte tendance au dénigrement de la sociologie dans laquelle se retrouvent pêle-mêle des politiques (de Jospin à Sarkozy en passant par Marine Le Pen et Jean-Pierre Chevènement), des journalistes (Eric Zemmour) et des intellectuels (Alain Finkielkraut). Plus grave, le travail de sape de cette hétéroclite coalition aurait fini par persuader un peuple naïf³ qu'une « culture de l'excuse » se serait abusivement cristallisée en France et qu'elle dominerait au point d'être devenue majoritaire dans les esprits.

C'est donc à ce peuple (à l'honnête lecteur de *Télérama* en fait) que Bernard Lahire voudrait parler. Son petit livre s'adresse en effet à des non spécialistes. S'il est placé toutefois sous les mânes sévères de Karl Marx, Spinoza ou Pierre Bourdieu le lecteur ne trouvera en effet pas ce jargon inimitable et délicieux consubstantiel aux productions intellectuelles du courant bourdivin. Nuls « violence symbolique », « hystérésis », « habitus », « hexis » ne

Lectures

viennent troubler la lecture d'un livre fluide, clair, accessible, mais bien évidemment contestable.

Science et métaphysique

Que reproche donc Bernard Lahire aux critiques de la « sociologie critique » ? Deux choses essentielles. D'une part de confondre le travail scientifique, lequel travaille sur les « causes » le principe de causalité n'est-il pas la catégorie de l'entendement par excellence dans l'épistémologie kantienne ? et la morale. « Ni rire, ni pleurer, mais comprendre », tel serait l'impératif catégorique d'une science de la société capable d'objectiver et de mettre à distance les phénomènes sociaux et en recourant à une diversité d'instruments qualitatifs et quantitatifs. D'autre part de faire fi du déterminisme en cédant à un des mythes fondateurs de la société libérale (on ne dit plus « bourgeoise ») : le libre arbitre. Ainsi les « entrepreneurs de morale » comme M. Val, aveugles aux déterminismes (que seul le travail scientifique serait capable de découvrir) qui traversent les individus, ne sauraient faire rien d'autre que moraliser (« il suffit de ne pas comprendre pour moraliser » disait Deleuze) et stigmatiser (le grand mot de la sociologie critique) des individus, dont la plupart appartiennent à la catégorie sociale (et sainte) des « dominés », ce qui est très grave. Car non contents d'être des simplistes et des benêts, Val et ses épigones sont des « salauds » car suppôts des « dominants » (on ne dit plus « classe dominante »).

Comme derrière tout professeur digne de ce nom sommeille un grand pédagogue, Bernard Lahire n'hésite pas à illustrer sa démonstration d'exemples simples tirés de l'actualité la plus récente. Ainsi, pour démontrer comment l'on peut « comprendre » sans « excuser », il met en exergue un reportage, paru sur le site Reporterre.net, donnant la parole à une assistante sociale décrivant le parcours biographique des

frères Kouachi, les assassins de la rédaction de *Charlie-Hebdo*. Qu'apprend-on dans cet article ? Que ceux-ci ont eu une éducation chaotique, privés qu'ils étaient d'un « papa » (sic) absent, d'une « maman » (sic) qui s'est suicidée, après avoir été abandonnée (sic) des services sociaux ; que leurs pérégrinations furent parsemées d'« humiliations » (sic) et de « violences institutionnelles », d'autant plus inacceptables que leurs « constitutions chétives » (sic), de même que leur solitude sociale (sans-famille) ne leur permettaient pas de se défendre. Voilà, écrit Lahire, une enquête exemplaire qui permet aux lecteurs de « comprendre », sans jamais « excuser » bien sûr, ce qui a pu être à l'origine des actes de ces deux malheureux. Inutile de préciser toutefois que cette démonstration illustrée n'est pas très convaincante et qu'il peut sembler surprenant que l'auteur ait pris pour incarner la grandeur de la sociologie un reportage traversé de part en part d'un vocabulaire destiné à faire pleurer le lecteur le plus endurci à grands coups de « papa » et de « maman » et qui incarne *in fine* de manière caricaturale, par son ton plaintif, ce que Lahire appelle la « prétendue » culture de l'excuse.

La sociologie LA science ?

On comprend cela dit l'embaras de Lahire car une certaine sociologie contemporaine est tellement saturée de cette métaphysique et de ces jugements normatifs que les sociologues de sa trempe prétendent combattre qu'il aurait été en peine de trouver un article répondant à ces critères de scientificité que l'auteur aime tant à brandir. C'est d'ailleurs logique si l'on considère que cette scolastique moderne est traversée de part en part d'un vocabulaire idoine aux relents de bénitier débordant : « stigmatisation », « relégation », « domination », « ghettoïsation », « racialisation », et plus récemment « postcolonialisme » et l'indispensable « islamophobie », etc., etc. Un vocabulaire exprimant des « causes » qui expliquent, justifient et « excusent » bel et bien la violence des dominés, laquelle ne constitue

de toute façon qu'une riposte dérisoire au regard de la violence institutionnelle de l'Etat néolibéral. Il serait intéressant d'ailleurs, et soit dit en passant, d'expliquer le succès de cette langue de bois et le fait qu'elle va essaimer dans une bonne partie de la société française pour devenir l'idéologie dominante. Il est probable que la démocratisation scolaire, marquée depuis 1968 par la surproduction de sociologues de « papier » ânonnant un catéchisme, typique de l'Université française, dominé par les restes d'un marxisme largement stalinisé, si bien incarné aujourd'hui dans un autre « champ » par le philosophe polpotiste Badiou, et mâtiné d'un reste de christianisme devenu fou⁴, véritable expression idéologique d'une petite bourgeoisie aigrie, frustrée (de postes) et vindicative, ait joué un rôle majeur dans ce processus.

Quoi qu'il en soit, suscitant une irritation croissante dont le livre de Val est une des expressions, la sociologie critique, armé de son tropisme binaire (dominants/dominés), a « expliqué » à sa manière inimitable au fil des années le développement croissant des agressions de pompiers (représentants de l'État), les tirs à balles réelles sur les forces de l'ordre (forces d'occupation postcoloniales), les incendies d'écoles (appareils idéologiques d'État), les agressions de professeurs (tenants de la culture bourgeoise hétérocentrée), les trafics de drogues (réaction légitime au chômage) et jusqu'à dernièrement les massacres du 13 novembre 2016 (voir encadré ci-dessous)⁵ ou les viols de Cologne. Depuis 20 ans, l'idéologie française a tout justifié, tout en exerçant une férule impitoyable sur son pré carré.

Malheur en effet à ceux qui s'aventureraient hors du cercle des explications convenues invoquant le « social », pour mettre en avant d'autre facteurs comme ceux relevant par exemple de la culture ou *horresco referens* de la biologie. Pour les tenants de la vraie science il y a en effet les « bons » déterminismes et les « mauvais ». Les Lyssenko de la sociologie ne tolèrent aucun écart comme ont pu l'éprouver par exemple un Hughes Lagrange et son *Déni des cultures*⁶, traité de « raciste », notamment

par Laurent Muchielli, pour avoir osé mettre en avant des facteurs « culturels » afin d'expliquer la surdélinquance des jeunes hommes issus de l'immigration subsaharienne et maghrébine. Car ce que l'on peut reprocher à la sociologie de M. Lahire n'est bien sûr pas de rechercher des « causes », mais d'invoquer toujours les mêmes (le « social », la « domination »)⁷. Certes, d'aucuns diront que les études postcoloniales sont venues apparemment tempérer quelque peu la causalité obtuse issue d'un marxisme de chaire à forte teneur althusérienne, mais ce « carnaval académique »⁸ lui aussi barbote plus que jamais dans le sillage de la critique d'une domination rendue d'autant plus intolérable aux populations des « quartiers » qu'elle est un effet (hystérésis ?) d'un racisme hérité tout droit du colonialisme se perpétuant inconsciemment au sein des fractions dominantes et dominées de la population européenne (les fameux « souchiens » de l'inénarrable Houria Bouteldja, la Djamilia Bouhired du (très) pauvre et des Indigènes de la République)).

On le voit donc la sociologie que défend M. Lahire est saturée de jugements de valeurs, de préjugés et de passions tristes⁹ (la « colère ») à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme elle, ce qui relativise sérieusement ses prétentions à la scientificité. N'est-ce pas d'ailleurs logique quand on fonde, comme M. Lahire, son analyse de la société sur le fameux clivage dominants/dominés, laquelle est destinée qui plus est à favoriser la « prise de conscience » des « dominés »¹⁰ ? N'y a-t-il pas dès lors une contradiction à s'ériger en parangon d'une science « pure » s'adonnant à la recherche des « causes » ? Causes que seul bien sûr peut décrypter le philosophe/sociologue-roi, dont M. Lahire est l'incarnation, doté qu'il est des instruments scientifiques adéquats à la différence des masses livrées au monde de la *doxa* et du sens commun¹¹.

L'on comprend donc pourquoi dans le monde théorique d'où est issu M. Lahire, l'individu réduit au statut d'ombre en proie à de multiples déterminismes n'est qu'un pantin mù pas une nécessité de fer et que lui attribuer la

Lectures

Petit florilège de la culture qui n'existe pas

La culture de l'excuse est tellement prégnante qu'il n'y a qu'à se baisser un peu pour la ramasser. Une de ses stars majeures est incontestablement Laurent Muchielli que l'on ne présente plus. Invité, le 11 juin 2013, par le quotidien *La Voix du Nord* à expliquer dans un entretien l'inquiétante augmentation des agressions de pompiers, accompagnées qui plus est, outre les classiques « insultes » et autres « crachats », par une volonté de tuer (bonbonnes de gaz délicatement déposées dans les carcasses incendiées), il expliquait le phénomène par la faute d'un service public soumis au culte du « rendement » et ne prenant plus le temps d'établir un « contact » et un « dialogue » avec la jeunesse du cru. Qui plus est, l'incendie volontaire de voitures étant l'expression d'une contestation du « ghetto », l'intervention des pompiers, dans ses uniformes que l'on devine traumatisants, était vécu par les jeunes révoltés comme une « extinction de la contestation ». Décidément en verve sur la question, il récidivait sur les ondes de la matinale de France-Culture le 2 janvier 2014 pour expliquer le phénomène que le monde nous envie des quelques centaines de voitures incendiées à chaque jour de l'an. Après avoir nié l'importance du phénomène (un « marronnier » de journalistes en quête de sensations), il voulait bien concéder que cette innocente tradition « émeutière » des « quartiers populaires » était uniquement imputables aux défaillances des municipalités ne retirant pas assez vite les voitures hors d'état. Celle-ci constituant une cible tentante pour une jeunesse « reléguée » et « désœuvrée ». Plus récemment, dans l'émission « Arrêt sur image » le sociologue et ami de la liberté d'expression (il a rédigé une pétition visant à interdire une conférence de Marcel Gauchet, le « réactionnaire homophobe » bien connu), Geoffroy Lagasnerie, expliquait les massacres parisiens du 13 novembre 2015 par l'arrogance raciste et islamophobe des terrasses parisiennes : « *un des lieux les plus intimidants qui soient, pour les jeunes des minorités ethniques. Un espace où on n'ose pas s'asseoir, où on n'est pas bien accueillis, où on n'est pas servis, où quand on est servis, c'est cher. Un des lieux les plus traumatisants [...] Au fond, vous pouvez vous dire qu'ils ont plaqué des mots djihadistes sur une violence sociale qu'ils ont ressentie quand ils avaient 16 ans* ».

Albert Camus écrivait qu'un homme, « ça s'empêche ». Un sociologue français, non.

140

moindre conscience susceptible de le rendre responsable, fût-ce pour partie, de ses actes relève d'un moralisme destiné à le juger et le stigmatiser¹². Ce système de pensée ne reposant sur rien d'autre que le constat d'une immense dépossession des hommes les réduisant au statut d'irresponsable ontologique. Une vision du monde qui produit logiquement de l'excuse comme la nuée produit l'orage et Muchielli des muchiellismes. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent les deux jeunes étoilles montantes d'un bourdivisme beaucoup plus radical, et au demeurant moins hypocrite, que sont Edouard Louis¹³, alias Eddy Bellegueule, et Geoffroy de Lagasnerie. Ce dernier venant en

effet de clamer crânement dans le numéro du quotidien *Libération* du 12 janvier 2016 que contrairement aux assertions de M. Lahire c'était un des rôles de la sociologie contemporaine que de fournir des « excuses » aux opprimés : « *Je pense qu'il faut récupérer le mot d'excuse. On cède trop facilement aux offensives de la pensée réactionnaire ou conservatrice. Excuser, c'est un beau programme de gauche. Oui, c'est un beau mot "excuser", qui prend en compte avec générosité et rationalité la manière dont les vies sont formées, les violences que les gens ont subies, les cadres dans lesquels ils vivent, etc* ».

On n'est jamais trahi que par les siens.

Notes

1. *Pour la sociologie, et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte, 2016.
2. Paru aux éditions Grasset, 2015.
3. Que Lahire se propose de rééduquer en introduisant dès le primaire des cours de sociologie. Le problème est qu'après des décennies de réformes inspirées des travaux de son maître Bourdieu, une grande partie des « masses » scolaires dominées sont complètement hors d'état de déchiffrer quoi que ce soit.
4. Le phénomène a été fort bien identifié à son origine par un ancien président de la République, normand comme M. Lahire : « *des enseignements destructeurs – je parle de la sociologie notamment. Il s'agit d'une science balbutiante, dont beaucoup de spécialistes ont d'autant plus d'assurance que leurs connaissances sont plus incertaines et bien souvent, en France au moins, mal assimilées. Comme les sophistes de Platon, les scolastiques du XV^e siècle, ou les médecins de Molière, ils cherchent leur autorité et leur prestige dans un jargon spécifique, inaccessible au profane, et appliquent leur intelligence et les détours de leur esprit à critiquer une société où de fait ils n'ont aucune utilité clairement définie. Ne menant pratiquement à rien et les bourses aidant, ces études n'ont nulle raison de finir : il est caractéristique de constater que la plupart des leaders du mouvement de Nanterre avaient passé l'âge où un homme normal déserte la faculté pour un métier et l'étude pour l'action.* » Georges Pompidou, *Le nœud gordien*, 1974.
5. Il y aurait beaucoup à dire sur les prétentions de la sociologie critique à s'ériger en avocat des « dominés », tant la plupart de ses productions s'attachent à la justification des actes de ce que Marx appelait le lumpen prolétariat, notamment issu des banlieues. A cet égard, sa propension à se réclamer de Marx est risible, ce dernier n'hésitant pas à stigmatiser quand il le fallait une lie sociale qu'il n'a jamais confondu avec le peuple.
6. Paru aux éditions du Seuil en 2010.
7. Ce qui n'est rien moins que logique puisque le spinozisme dont se réclame Lahire est un monisme.
8. Pour reprendre l'heureuse expression de Jean-François Bayart tiré de son livre paru en 2010 aux éditions Karthala : *Les Études postcoloniales, un carnaval académique*.
9. M. Lahire n'a visiblement pas, malgré son immense savoir, trouvé la joie spinoziste ; cet état que seul le philosophe peut connaître quand il s'est hissé par son entendement au point de vue de Dieu (le savoir absolu) en ayant compris toutes les causes qui meuvent la pauvre humanité.
10. Karl Marx, lui, ne cachait pas que son œuvre était traversée de part en part d'une dimension éthique (voir Maximilien Rubel), au point même qu'il n'hésitait pas à reprendre le vieil impératif catégorique de la morale de Kant pour l'adapter au besoin de l'époque : « être du côté des opprimés ». Il est vrai toutefois que Lahire se situe dans une tradition du marxisme fortement inspiré par le structuralisme althusserien qui rejette dans l'enfer de l'idéalisme, le jeune Marx, pour privilégier celui de la prétendue « coupure épistémologique », ce graal permettant d'accéder à la vraie science. Une tradition pour laquelle le sujet est une illusion et l'Histoire un *procès sans sujet* dont le cours est le produit du choc entre les structures que sont les forces productives et les rapports de production.
11. Il est frappant de constater de voir à quel point les métaphysiciens comme M. Lahire sont aveugles quand il s'agit de leur propre statut social de « dominant » et que leur absence de « réflexivité » (pour parler comme Bourdieu) ne les amène pas à voir qu'ils se situent dans une filiation intellectuelle qui court de Platon à Lénine : celle du philosophe et du révolutionnaire professionnel situés en haut de la hiérarchie sociale et/ou du parti apportant les lumières à un peuple végétant dans les cavernes ténébreuses de l'intelligible.
12. En revanche l'on ne voit pas comment une telle marionnette pourrait prendre conscience de quoi que ce soit, même avec l'aide d'intellectuels de bonne volonté comme M. Lahire.
13. Edouard Louis, lui, dans son dernier « roman » autobiographique à sensation qui vient de sortir au Seuil, *Histoire de la Violence*, a décidé de trouver des excuses à son violeur kabyle, victime, comme l'écrivit enthousiaste dans *Télérama* une Fabienne Pascaud émoustillée, d'une « longue chaînes de terreurs » produites par la violence coloniale et raciste. En la matière, son collègue Eric Fassin, qui est au viol ce que Muchielli est aux voitures brûlées, dans l'émission 28 minutes sur Arte, justifiait les viols commis par les « migrants » du nouvel an à Cologne par une sorte de protestation implicite contre des femmes symbolisant la domination blanche.



Antidiotiques

Antidiotiques Politique & criminologie, Philip Deckhard

Cahuzac, Jérôme I (vrai voyou)

« Je ne dors presque plus – jamais plus d’une heure. Je pense à ce qui peut arriver, le moment où je vais tout perdre. La journée, je travaille encore et encore, pour éloigner les terreurs de la nuit et la nuit suivante, elles reviennent. Je dois les masquer même à la femme que j’aime, qui se montre si courageuse. Je ne sais pas si les vrais voyous ont de si mauvaises nuits. Sans doute pas... ».

Auteur : Jérôme Cahuzac, interviewé par Hervé Gattegno, « Le compte à rebours », *Vanity Fair*, n° 11, mai 2014.

Contexte : De 1991 à 2003, Jérôme Cahuzac, chirurgien, député puis ministre délégué au Budget, a disposé secrètement d’un compte bancaire à l’étranger, d’abord en Suisse puis à Singapour. L’argent qui y était entreposé fut dissimulé au fisc français. Il sera poursuivi pour fraude fiscale devant le tribunal correctionnel de Paris en 2015. Quand le site *Mediapart* en révèle l’existence, il ment à l’Assemblée nationale, à la radio et à la Télévision. Il doit finalement démissionner. Jérôme Cahuzac député puis ministre fut pourtant un champion de la lutte contre la fraude et l’évasion fiscale.

Antidote : Après le mensonge d’Etat, répété avec fermeté et arrogance, voici donc un aveu plaintif et expiatoire servi sur un plat par un journaliste très empathique. Un « vrai voyou », dit-il ? En existe-t-il de « faux » ? Par « vrai », Jérôme Cahuzac veut probablement dire « professionnel ». Mais à partir de quel critère est-on un « professionnel » du crime ? Une infraction continue comme la fraude fiscale, qui s’étale dans le temps, ne signe-t-elle pas le « professionnalisme » ? On aura compris que l’homme se vit et voit comme un « faux voyou ». Or, comme l’avait déjà noté en son

temps le sociologue Edwin H. Sutherland inventeur du concept de *white collar crime* (crime en col blanc), une des caractéristiques des « criminels en col blanc » est justement de ne pas se percevoir comme des criminels. Le col blanc tente en permanence de se déculpabiliser et de minorer la faute commise. Comme Jérôme Cahuzac...

Cahuzac, Jérôme II (héros)

« Quand on vous paye en espèces, il faut être un héros pour tout déclarer – moi, je n’ai pas été un héros. C’est pourquoi il faut placer des gardes-fous, instaurer des mécanismes de surveillance et des sanctions dissuasives ».

Auteur : Jérôme Cahuzac, interviewé par Hervé Gattegno, « Le compte à rebours », *Vanity Fair*, n° 11, mai 2014.

Contexte : voir supra.

Antidote : Imaginons un braqueur de banque qui déclarerait, après son arrestation : « Quand on voit une banque, il faut être un héros pour ne pas la braquer – moi, je n’ai pas été un héros. C’est pourquoi il faut placer des gardes-fous, instaurer des mécanismes de surveillance et des sanctions dissuasives ». Ou encore : « Quand vous voyez une vieille dame dans la rue, il faut être un héros pour ne pas lui arracher son sac à main – moi, je n’ai pas été un héros. C’est pourquoi il faut placer des gardes-fous, instaurer des mécanismes de surveillance et des sanctions dissuasives ». On peut aussi proposer d’autres versions avec « le pervers (futur violeur) voyant une jeune fille en jupette », « l’adolescent (futur voleur) apercevant une voiture de sport », etc. Au demeurant, personne n’a jamais demandé à ce chirurgien devenu politicien d’être un « héros », mais tout simplement de se comporter honnêtement. Dans l’existence, tout peut faire tentation. M. Cahuzac aurait du savoir que dans la vie, il n’y a pas de tentation en soi mais *dans soi*. Chacun a toujours la liberté de résister. S’il le souhaite...



Chronique

Crime-révélateur



Le crime, révélateur des maux de notre temps

Bandes criminelles, l'État à la peine

Charles-Louis FAVILLER

Cette nouvelle rubrique a pour objet « d'exposer », de mettre en lumière, les phénomènes criminels comme « révélateurs », au sens photographique, des problèmes de notre temps. Notre société, son évolution et ses convulsions se retrouvent grandement condensés dans sa criminalité. Comment le crime évolue et comment il est réprimé : cela est symptomatique de l'état du pays et du monde.

En 1958, Louis Chevalier comprend que le choléra à Paris, au XIX^e siècle, est une donnée ignorée à tort par les historiens. Il comprend que « *la maladie fait l'unité de l'époque ou plutôt la résumé* ». Partant de ce constat, il démontre magistralement dans sa thèse *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle* que l'étude du crime résume et éclaire lui aussi les tourments de l'époque. De même, cette rubrique s'intéressera à ces phénomènes et situations criminels, qui permettent de comprendre la société dans son ensemble.

Depuis l'origine, *Sécurité Globale* nous montre que d'usage, les informations nécessaires aux forces de police et à l'autorité judiciaire pour une lutte efficace contre diverses entités criminelles ou hybrides sont disponibles et en quantité. Ce

n'est donc pas un manque d'informations qui empêche de combattre efficacement les criminels. Si cette menace continue de peser sur le pays et ses citoyens depuis 30 ans, c'est qu'existent des blocages d'une autre nature. Et le problème semble

Charles-Louis FAVILLER

s'aggraver depuis 2015, véritable « annus horribilis » en matière de criminalité et de terrorisme.

Maints facteurs peuvent expliquer l'absence de résultats probants dans cette lutte. Ici, nous n'abordons que trois problèmes structureaux empêchant une « bonne administration » des affaires de sécurité :

- une administration d'état souvent oublieuse de la criminalité,
- des élus hypersensibles aux échéances électorales,
- enfin une minorité d'élus sous influence de bandes criminelles.

148

Une administration mal informée ou formée en matière de sécurité

L'administration française n'est pas formée aux questions de sécurité. Elle n'y connaît pas grand-chose du simple fait que ses membres n'étudient pas ces questions lors de leur scolarité. Nous avons analysé le programme d'enseignements des quatre grandes écoles qui forment l'élite de nos concitoyens, ceux qui auront à prendre en charge la sécurité des français, le résultat est édifiant. Cette analyse se fonde sur les sites internet des écoles et les informations qui y sont disponibles. Sont ici exposés les résultats pour l'École

Nationale d'Administration (l'ENA), l'École Polytechnique (L'X), L'École Nationale Supérieure de Police (l'ENSP) qui forme les commissaires de police et les officiers de police et l'École des officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN).

L'École Nationale d'Administration (l'ENA). Elle forme notamment le corps préfectoral. Les préfets représentent le gouvernement dans les régions et les départements, où ils sont dépositaires de l'autorité de l'État. Ils ont donc des interactions de première importance avec les services de police et de gendarmerie. Responsables de l'ordre public, ils devraient être formés aux questions de sécurité de la manière la plus pointue. Lorsque l'on regarde le programme de la scolarité à l'ENA pour la formation initiale, on constate qu'il n'en n'est rien ou si peu ; nul véritable intitulé, aucun module précis de formation ne s'y rapporte à la délinquance, la criminalité, le terrorisme, les forces de polices. Malgré une recherche attentive sur le site internet de l'école qui présente les intitulés d'enseignements sur les 24 mois de la formation initiale, il a été impossible de trouver grand chose sur les questions de sécurité. Malgré l'existence d'un Mastère spécialisé « Prévention et gestion territoriales des risques » (MGPTR), dans la formation continue, un déficit de formation de l'élite administrative française ne peut qu'être constaté.

L'École Polytechnique (L'X) forme avant tout des ingénieurs : difficile d'imaginer

Le crime révélateur des maux de notre temps - Bandes criminelles, l'État à la peine

qu'elle propose une formation pointue sur organisations criminelles ou les bandes de cités. Cependant, tout élève français consacre sa première année de scolarité à une formation militaire initiale (FMI) qui initie les élèves aux questions de sécurité nationale et internationale. Certains peuvent ensuite pousser leur formation d'officier lors d'un commandement dans une unité de terrain, avant leur deuxième année. Du fait que l'Armée est engagée dans diverses missions de sécurité intérieure (Sentinelle, Cuirasse) les ingénieurs de l'X – qui n'ont pourtant pas une vocation d'experts en sécurité – sont déjà mieux formés que leur confrères de l'ENA.

L'École Nationale Supérieure de Police (l'ENSP) est l'école des commissaires et officiers de police. Lors de leur carrière, les élèves de l'ENSP affronteront maints criminels et délinquants. Une connaissance poussée de leurs futurs « clients » semble ainsi impérative. Or il n'en n'est rien au regard des cours qu'ils vont suivre. En lisant e près le *Référentiel de formation professionnelle initiale des commissaires de police 2015* on constate que toute la panoplie des savoirs administratifs y est enseignée. On trouve des modules intitulés *Fonction publique d'État et institution policière, les activités managériales du commissaire de police*, etc. On y trouve aussi un module Criminologie (MFI 13).

Or malgré l'intitulé il n'est en rien criminologique, mais porte sur la Police Technique et Scientifique (PTS), la psycho-

logie et la sociologie. Ces disciplines sont importantes mais ignorent les entités criminelles, les bandes, les mafias ou les organisations terroristes. À l'ENSP, où sont les études sur leurs modes opératoires, leurs fonctionnement internes, leurs logiques et la façon de les neutraliser ? La formation initiale des commissaires pose donc d'éminentes questions ; comment orienteront-ils leur travail s'ils manquent de connaissances précises sur les menaces pesant sur la population ?

L'École des officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) forme les officiers la Gendarmerie dont certains auront, lors de leurs carrières, des responsabilités proches de celles des commissaires de police. Au cours de leur scolarité, les élèves officiers effectuent le Master 2 Droits et Stratégies de la sécurité de l'Université Panthéon-Assas. Ce master comporte un enseignement intitulé *Les défis criminologiques de la sécurité intérieure* avec des modules portant sur la criminalité organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, etc. Soulignons aussi la création d'une chaire de science policière et criminelle au sein même de l'école. Les gendarmes sont donc les rares fonctionnaires à avoir accès à de réelles formations sur la menace criminelle.

La formation initiale de la haute fonction publique néglige ainsi trop souvent les questions de sécurité en général et la connaissance du fait criminel en particulier, à l'exception heureuse des gendarmes.

Charles-Louis FAVILLER

Il s'ensuit que les décideurs publics souffrent d'une méconnaissance de la menace, et des moyens pour y faire face. Qu'ils soient parfois désarmés devant les crises criminelles ou terroriste n'est donc pas une fatalité mais d'abord le produit des lacunes de leur formation.

Un pouvoir politique prisonnier des élections

Déjà quelque peu désarmée face aux défis criminels, la haute fonction publique est dirigée par une classe politique souvent assujettie à de pressants enjeux électoraux. Le quinquennat instauré en 2000 a accentué un phénomène français qu'on peut ainsi résumer : en matière de politique tout procède de l'élection présidentielle. Les politologues sont unanimes à souligner que c'est la seule élection importante en France. C'est l'obsession principale de tous les hommes et femmes politiques de premiers plans. Souvent, ceux-ci croient en outre qu'il leur faut coller aux émotions du moment pour plaire aux relais d'opinions et aux médias. Ces derniers détenant le pouvoir de médiatiser tel ou tel candidat, donc de lui donner une chance de victoire. Surtout si l'élection se gagne à quelques pourcentages de différence.

En matière de politique publique et de gestion de l'administration dans la V^e République, tout procède donc du pouvoir

suprême. Les nominations importantes et les politiques de l'État sont décidées en conseil des ministres, c'est-à-dire par le président lui-même qui dispose seul de la légitimité du suffrage universel. Le président dirige et impulse donc toutes les politiques publiques. Conformément aux principes républicains, les hauts fonctionnaires suivent les orientations du pouvoir. Si celui-ci connaît mal les enjeux de sécurité, et qu'il est lui-même focalisé sur l'élection présidentielle suivante, il est douteux qu'une politique publique de sécurité satisfaisante puisse être élaborée, instaurée et donne des résultats, dans un temps si court. Surtout si elle impose des renoncements idéologiques ou des mesures impopulaires.

Enfermé dans ce système, nul dirigeant politique ne peut engager une réforme sérieuse et profonde du dispositif sécuritaire et judiciaire français sauf – au moins à court terme – à s'affaiblir politiquement. Les totems et tabous d'une élite médiatique parisienne compliquent ainsi grandement toute inflexion sérieuse dans la lutte contre la criminalité.

Or – loin d'être représentative de la diversité d'opinions de la population française – cette élite médiatique parisienne est d'une remarquable homogénéité politique. Selon l'institut Harris Interactive lors de la dernière élection présidentielle de 2012, les journalistes ont voté à 74% à gauche – une orientation qui n'a pas échappé au monde politique, qui peut

alors chercher à conformer son discours et son action aux sentiments de ceux qui peuvent lui assurer une « couverture médiatique » essentielle pour son élection.

Maintes conséquences découlent de ce système. D'abord, l'idée qu'un discours de vérité ne sera pas accepté par les français. Les décisions douloureuses étant souvent impopulaires et parfois considérées comme « stigmatisantes », sont à proscrire pour conserver une bonne image médiatique. Ensuite, la paix sociale est ici un impératif de premier ordre. Si une catégorie de la population se révolte, un quinquennat est bien trop court pour la récupérer politiquement. Enfin, si l'on maîtrise mal un sujet plutôt explosif (l'immigration, les religions, le chômage, etc.) il est préférable d'acheter du temps jusqu'à sa réélection.

Les questions de sécurité et de criminalité ont longtemps été considérées comme douteuses, "stigmatisantes" pour les immigrants, tenant à une conception raciste de la société. Les experts de ces domaines étant tenus par l'élite médiatique parisienne, soit pour de louches « barbouzes », soit pour des relais du Front National. De ce fait toute analyse sérieuse sur les criminels des cités et les hybrides qui y sévissent a choqué, de longues années durant, les médias sous emprise de l'élite parisienne. Les élus tendant à se conformer à ce rejet, car les cités sont des réservoirs de voix aux élections qu'ils ont longtemps tenté de conquérir.

Le tropisme criminel de rares élus

Une infime minorité d'élus, souvent locaux, ont été convaincus de liens plus ou moins directs avec des malfaiteurs. D'abord perçue en Corse, cette dangereuse symbiose s'opère parfois entre des bandes et les élus de leurs quartiers. Un cas récent et médiatisé est celui de la députée Sylvie Andrieux, condamnée le 22 mai 2013 par le tribunal correctionnel de Marseille à trois ans de prison dont deux avec sursis, cent mille euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité. La Cour d'Appel a alourdi la peine en septembre 2014 à quatre ans de prison dont trois avec sursis. Un pourvoi en cassation est toujours pendant.

Libération (22 mai 2013) explique ainsi comment le système fonctionnait : « des structures fictives avaient été montées par des caïds dans des cités des quartiers Nord, pour réclamer des subventions au conseil régional, où Sylvie Andrieux était depuis 1998 vice-présidente, chargée de la politique de la ville. L'argent était ensuite détourné au profit des caïds, via les comptes les comptes-taxis de sous-fifres le plus souvent. Du côté de l'élue, ces subventions permettaient de « tenir » le territoire. De s'implanter puis se faire réélire dans le 14^e arrondissement de la ville. Dans des quartiers où peu d'habitants votent, tenir quelques caïds permet de faire campagne, d'être informé, et de mobiliser les voix suffisantes aux moments des scrutins. »

Charles-Louis FAVILLER

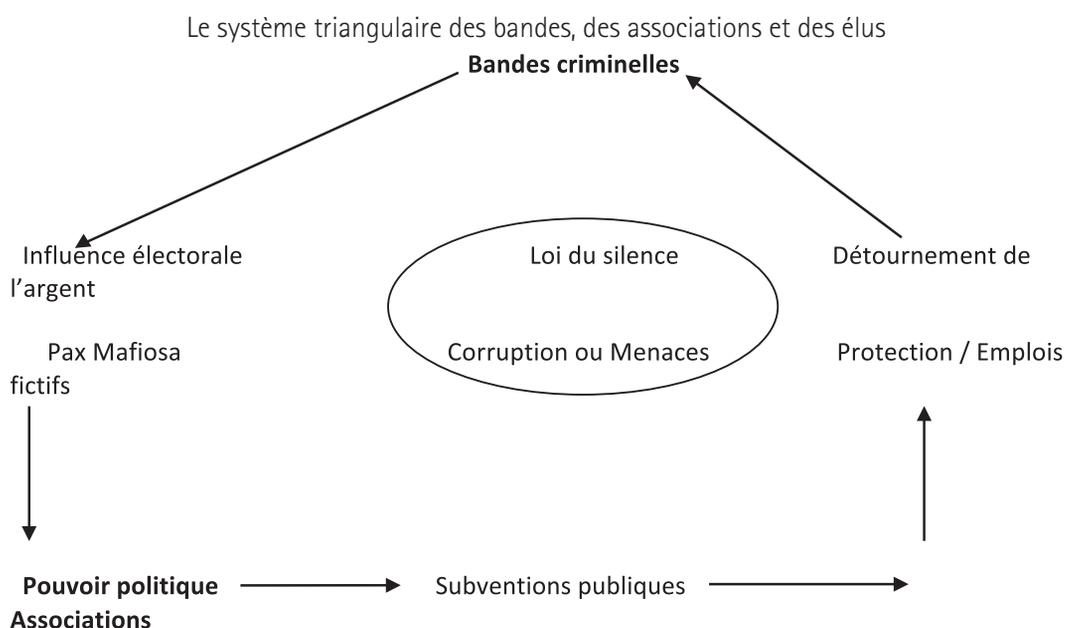
Ces élus liés aux bandes – ou intimidés par elles – tirent de tels liens des votes lors des élections et de l'argent. Dans un constant schéma, instaure alors un système triangulaire ente bandes, élus et associations d'insertion ou de quartier, chacun y trouvant un intérêt propre. En janvier 2015, ce phénomène a été confirmé de façon éclatante par le député PS Malek Boutih, lorsqu'il a annoncé qu'il sera désormais sans pitié pour « *les élus corrompus qui passent des deals avec les voyous et les communautés par électoralisme.* » (Le Point, 13 janvier 2015)

c'est souvent ce que l'on a oublié ». De cet oubli récurrent des invariants résultent les difficultés d'adaptation de l'État aux questions ici soulevées. Dans un bon dossier, le magazine *Le Point* (28 janvier 2016) dénonce une bureaucratie irréformable. Deux anciens ministres de la réforme de l'État et de sa simplification y exposent leurs difficultés. Eric Woerth se souvient que, ministre, il essayait de réformer son administration, elle s'y opposait en trois phases « *On a toujours fait comme ça. Ce n'est pas possible. Ça c'est le programme de campagne, mais maintenant c'est différent* ». Puis un jour de 2004, la veille de sa présentation d'une réforme majeure de l'État, on lui donne un article du journal *L'Ami du peuple* du 3 avril 1933, titre *La Réforme de l'État*. Il souligne que « *ce que j'y ai lu était parfois proche de ce que j'allais annoncer le len-*

152

Conclusion

En criminologie le professeur Alain Bauer aime à dire que « *ce qui est nouveau*



Le crime révélateur des maux de notre temps - Bandes criminelles, l'État à la peine

demain... j'ai traversé un grand moment de solitude ».

Laissons le dernier mot à Thierry Mandon, l'ancien ministre en charge de la simplification, qui dit : « *En France, nous avons des élites, parisiennes, qui savent. Donc, elles disent ce qui est bon pour le pays. (...) L'ENA, [c'est le reproducteur en chef des élites] mais aussi Polytechnique. Je ne conteste pas leur existence, leurs for-*

mations sont de qualité, mais je trouve anormale leur prétention à monopoliser 100% des cadres de la haute administration. (...) Il faut y mettre des docteurs, des chercheurs, des gens issus du privé. C'est prioritaire. »

Le criminologue est comme le médecin face à la maladie. Il peut donner pronostic puis le diagnostic – reste à appliquer la thérapeutique. Le courage est là.

Sécurité Globale

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux
Éditions ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS
Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Adresse électronique _____

TARIFS D'ABONNEMENTS*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2016)	<input type="checkbox"/> 107 €	<input type="checkbox"/> 135 €	<input type="checkbox"/> 129 €	<input type="checkbox"/> 161 €
2 ans (2016 et 2017)	<input type="checkbox"/> 191 €	<input type="checkbox"/> 239 €	<input type="checkbox"/> 229 €	<input type="checkbox"/> 286 €

* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour 1 an 2 ans

Je joins mon règlement de _____ Euros

- par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA
- par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Elysées 30004/00804/
compte : 00010139858 36
- par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration
N° carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard

Date d'expiration : _____ Signature : _____

Derniers numéros parus

Sécurité globale 3-4 | 2015 (nouvelle série) : Toujours plus cyber-menacées : les collectivités territoriales / « Police prédictive » : les belles histoires de l'Oncle Predpol

Sécurité globale 2 | 2015 (nouvelle série) : Bandes, Braquages, Terreur

Sécurité globale 1 | 2015 (nouvelle série) : Iran 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD

Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2^e partie)

Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1^{re} partie)

Sécurité globale 22 | 2012 : La Suisse : nation militaire

Sécurité globale 21 | 2012 : L'eau, enjeu de sécurité et de développement

ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>